

Note d'information

Augmentation de capital de la société Cimar par fusion-absorption de la société Asmar et radiation en bourse de Asmar

●
**Emission de 2 845 920 actions de 100 dh de nominal
réservées aux actionnaires de la société Asmar**

●
**Parité d'échange :
6 actions Cimar pour 5 actions Asmar**

●
PERIODE D'ECHANGE : DU 8 NOVEMBRE AU 10 DECEMBRE 1999

●
**Conseiller et coordinateur global de l'opération
Banque Nationale pour le Développement Economique**

Visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières : conformément aux dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 4 Rabia II 1414 (21 Septembre 1993) relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (C.D.V.M.) et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne, l'original de la présente note d'information a été visé par le C.D.V.M. le 27 Octobre 1999 sous la référence n° 56 / 99



إسمنت المغرب
Ciments du Maroc
Italcementi Group

SOMMAIRE

PREAMBULE.....	5
AVERTISSEMENT.....	7
RESTRICTIONS.....	7
ABREVIATIONS.....	8
DEFINITIONS.....	10
 PARTIE I : ATTESTATIONS DES RESPONSABLES DE LA NOTE D'INFORMATION ET DU CONTROLE DES COMPTES	 11
LES DIRIGEANTS DES SOCIÉTÉS CIMAR ET ASMAR	12
LES RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ CIMAR	13
LES RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ ASMAR	14
LE CONSEILLER ET COORDINATEUR GLOBAL DE L'OPÉRATION	15
ORGANISME AYANT ATTESTÉ L'ÉQUITÉ DE LA PARITÉ D'ÉCHANGE	16
CONSEILLER JURIDIQUE DE L'OPÉRATION	17
COMMISSAIRE AUX APPORTS	17
 PARTIE II:PRESENTATION DE L'OPERATION D'ECHANGE.....	 18
CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION D'ECHANGE	19
CONVENTION DE FUSION ABSORPTION D'ASMAR PAR CIMAR	19
CALENDRIER JURIDIQUE DE L'OPÉRATION DE FUSION-ABSORPTION.....	19
BASES DE L'ÉCHANGE.....	20
NOMBRE DE TITRES ÉCHANGÉS.....	20
CARACTÉRISTIQUES DES ACTIONS ÉCHANGÉES.....	20
MODALITÉS DE L'ÉCHANGE.....	22
LIVRAISON DES TITRES	22
ORGANISME CHARGÉ DU SERVICE FINANCIER.....	23
MOTIVATIONS ET INTENTIONS DE LA FUSION.....	24
PROCEDURES JURIDIQUES.....	25
DÉCISIONS DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES EXTRAORDINAIRES.....	25
CIMAR.....	25
ASMAR.....	26
MODALITES DE L'OPERATION DE FUSION ABSORPTION.....	27
OBJET	27
PREMIÈRE ÉTAPE : APPORTS À TITRE DE FUSION FAITS PAR ASMAR À CIMAR	27
DEUXIÈME ÉTAPE : DISSOLUTION DE LA SOCIÉTÉ ABSORBÉE.....	29
TROISIÈME ÉTAPE : RÉALISATION DE LA FUSION.....	29
ELEMENTS D'APPRECIATION DES CONDITIONS DE L'OPERATION D'ECHANGE	31
MÉTHODE DE L'ACTIF NET CORRIGÉ	31
MÉTHODE DES DISCOUNTED CASH FLOW.....	31
MÉTHODE DU MULTIPLE DE L'EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	32
MÉTHODE BOURSIÈRE.....	32

ATTESTATION D'ÉQUITÉ	32
SYNTHÈSE DES PARITÉS OBTENUES	33
REGIME FISCAL	34
ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES RÉSIDENTES AU MAROC	34
ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES MAROCAINES PASSIBLES DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS	34
ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES NON RÉSIDENTES	36
 PARTIE III : PRESENTATION DES SOCIETES CIMAR, ASMAR ET DU GROUPE CEMENTS FRANÇAIS.....	37
PRESENTATION DE CIMAR	38
FICHE DE LA SOCIETE.....	38
RAPPEL HISTORIQUE :	39
TITRE CIMAR	40
RATIOS BOURSIERS	40
EVOLUTION DE L'ACTIONNARIAT	41
EVOLUTION DU CAPITAL	41
COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :	42
ORGANIGRAMME DE LA SOCIÉTÉ	44
RESSOURCES HUMAINES	44
CARRIÈRES ET GISEMENTS DE LA CIMENTERIE D'AGADIR.....	44
CARRIÈRES ET GISEMENTS DE LA CIMENTERIE DE SAFI.....	45
MOYENS DE PRODUCTION DE LA CIMENTERIE D'AGADIR	45
MOYENS DE PRODUCTION DE LA CIMENTERIE DE SAFI.....	47
LOGISTIQUE.....	48
CLIENTÈLE.....	48
APPROVISIONNEMENTS.....	48
SYSTÈME D'INFORMATION.....	49
CONTRÔLE QUALITÉ	49
INVESTISSEMENTS	50
AUTRES MOYENS ET PARTICIPATIONS FINANCIÈRES DE LA SOCIÉTÉ.....	50
PRESENTATION DE ASMAR.....	54
FICHE DE LA SOCIETE.....	54
RAPPEL HISTORIQUE.....	54
TITRE ASMAR.....	55
RATIOS BOURSIERS	55
RÉPARTITION DU CAPITAL :	55
EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL.....	56
COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	56
ORGANIGRAMME DE LA SOCIÉTÉ	57
RESSOURCES HUMAINES	58
CARRIÈRES ET GISEMENTS.....	58
MOYENS DE LA SOCIÉTÉ	59
LOGISTIQUE.....	59
CLIENTÈLE.....	59
APPROVISIONNEMENTS.....	60
SYSTÈME D'INFORMATION.....	60
CONTRÔLE QUALITÉ	60
INVESTISSEMENTS	60
AUTRES MOYENS	61
ITALCEMENTI GROUP ET CEMENTS FRANÇAIS.....	62

PARTIE IV : MARCHÉ NATIONAL ET REGIONAL DU CIMENT	64
INTRODUCTION	65
MARCHÉ NATIONAL DU CIMENT	66
POTENTIEL DE PRODUCTION	66
VENTES DE CIMENT	67
ÉCHANGES EXTÉRIEURS	69
CONSOMMATION NATIONALE DE CIMENT	70
COMMERCIALISATION ET PRIX	70
PERSPECTIVES DU MARCHÉ DU CIMENT	72
LE MARCHÉ DU CIMENT DANS LA REGION DU SUD	74
L'OFFRE DE CIMENT DANS LA RÉGION	74
LA DEMANDE DE CIMENT DANS LA RÉGION	75
LES PERSPECTIVES DU MARCHÉ DU CIMENT DANS LA RÉGION DU SUD	77
CONCLUSION	79
 PARTIE V : DIAGNOSTIC FINANCIER DES SOCIÉTÉS CIMAR ET ASMAR.....	80
DIAGNOSTIC FINANCIER DE CIMAR.....	81
ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DE LA RENTABILITÉ :	81
ANALYSE DE L'ACTIVITÉ	81
ANALYSE DES SOLDES DE GESTION	83
RENTABILITÉ	85
ANALYSE DU BILAN ET DE LA STRUCTURE FINANCIÈRE :	86
ANALYSE DE L'ACTIF	86
ANALYSE DU PASSIF	91
ANALYSE DE LA STRUCTURE FINANCIÈRE	93
ANALYSE DE LA SITUATION AU 30 JUIN 1999	94
ACTIVITÉ ET RENTABILITÉ	94
STRUCTURE FINANCIÈRE	95
DIAGNOSTIC FINANCIER DE ASMAR	98
ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DE LA RENTABILITÉ	98
ANALYSE DE L'ACTIVITÉ	98
ANALYSE DES SOLDES DE GESTION	99
RENTABILITÉ	102
ANALYSE DU BILAN ET DE LA STRUCTURE FINANCIÈRE	102
ANALYSE DE L'ACTIF	102
ANALYSE DU PASSIF	105
ANALYSE DE LA STRUCTURE FINANCIÈRE	107
ANALYSE DE LA SITUATION AU 30 JUIN 1999	109
ACTIVITÉ ET RENTABILITÉ	109
STRUCTURE FINANCIÈRE	109
 PARTIE VI : ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET PERSPECTIVES DE L'EXERCICE 1999.....	111
ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	112
PERSPECTIVES 1999 POUR CIMAR / ASMAR	115
LES PRINCIPALES ACTIONS POUR 1999 :	115
RÉSULTATS PRÉVISIONNELS 1999 :	115

PARTIE VII : FACTEURS DE RISQUE.....	116
RISQUES AFFERENTS A LA SOCIETE ET A SON SECTEUR.....	117
FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES.....	118
 PARTIE VIII : ANNEXES	 119
ANNEXES DE CIMAR.....	120
ETATS DE SYNTHÈSE DES SOCIÉTÉS FILIALES DE CIMAR.....	143
ANNEXES DE ASMAR	156
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS POUR L'OPERATION DE FUSION ABSORPTION DE LA SOCIETE ASMAR PAR CIMAR.....	178
APTITUDE DU PASSAGE A L'AN 2000 DES APPLICATIONS INFORMATIQUES	184
PROCESS DE FABRICATION DU CIMENT	185

P R E A M B U L E

La présente note d'information a été établie par la Banque Nationale pour le Développement Economique (B.N.D.E.) agissant en qualité de conseiller et coordinateur global de l'opération d'augmentation de capital des CIMENTS DU MAROC « CIMAR » par fusion-absorption de la société des CIMENTS DE MARRAKECH « ASMAR ». Ladite opération est dénommée ci-après Offre d'Echange « OE ». L'augmentation de capital de CIMAR est strictement réservée aux actionnaires d'ASMAR, qui devront échanger leurs actions contre des actions CIMAR selon la parité suivante :

6 actions CIMAR pour 5 actions ASMAR.

Cette parité d'échange, entérinée à l'unanimité par les Assemblées Générales Extraordinaires de CIMAR et ASMAR en date du 28 juillet 1999, a fait l'objet d'une convention de fusion arrêtée par leurs Conseils d'Administration respectifs réunis le 12 juillet 1999 (cf.§ Partie II) , et d'une mission du Commissaire aux Apports qui a vérifié et apprécié la pertinence de la valeur et de la rémunération des apports effectués par ASMAR (cf.§ attestation -Partie I-, et rapport du commissaire aux apports - Annexes-).

Il est à souligner que la parité d'échange a été déterminée par la B.N.D.E. après évaluation des deux sociétés sur la base de quatre méthodes appliquées de manière identique à chacune d'elles. Une attestation d'équité de cette parité pour les actionnaires des deux sociétés a été également délivrée par le cabinet PRICE WATERHOUSE COOPERS (cf.§ Partie I - attestation de PWC).

A l'issue de la présente opération, ASMAR sera radiée de la cote officielle de la Bourse des Valeurs de Casablanca. La radiation de l'action ASMAR interviendra le 6 Décembre 1999.

Le contenu de cette note a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- Les rapports d'activité des sociétés CIMAR et ASMAR relatifs à la période allant de 1996 à 1998 ;
- Les liasses fiscales de CIMAR et ASMAR (1996 à 1998) ;
- Les rapports des commissaires aux comptes de CIMAR et ASMAR relatifs aux exercices 1996 à 1998 ;
- Les rapports des auditeurs externes de CIMAR et ASMAR relatifs aux exercices 1996 à 1998 ;
- Les commentaires et analyses recueillis auprès des responsables des deux sociétés ou effectués par les services de la B.N.D.E..

Conformément à l'article 13 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 Septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne, cette note doit être :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée ;
- Tenue à la disposition du public aux sièges de CIMAR et ASMAR et chez les intermédiaires habilités à recueillir les souscriptions ;
- Tenue à la disposition du public au siège de la Bourse des Valeurs de Casablanca.

**BANQUE NATIONALE POUR LE
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

AVERTISSEMENT

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de facteurs internes ou externes à l'émetteur.

Les dividendes distribués par le passé ne constituent pas une garantie de revenus futurs lesquels sont fonction des résultats de l'émetteur et de la politique de distribution des dividendes décidée par l'assemblée générale des actionnaires.

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) ne se prononce pas sur l'opportunité des opérations d'appel public à l'épargne ni sur la qualité de la situation des émetteurs. Le visa du CDVM ne constitue pas une garantie de la qualité du placement objet de la présente note d'information ni de la réussite de l'opération envisagée.

RESTRICTIONS

La présente opération d'échange est ouverte exclusivement aux actionnaires actuels d'ASMAR.

La présente note ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription des valeurs mobilières de ladite note.

Les personnes en possession desquelles ladite note viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont ils dépendent en matière de souscription à ce type d'opération.

Chaque teneur de compte n'offrira les titres, objets de la présente note d'information, à l'échange qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où il fera une telle offre.

Ni le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières, ni CIMAR, ni ASMAR n'encourent de responsabilité du fait du non respect par l'un des teneurs de compte de ces lois et règlements.

ABREVIATIONS

AFAQ	: Association Française d'Assurance Qualité
AGE	: Assemblée générale extraordinaire
AGO	: Assemblée générale ordinaire
AN/A	: Actif net par action
APC	: Association Professionnelle des Cimentiers
ASM	: Avances sur marchandises
ASMAR	: Société des Ciments de Marrakech
ASMENT	: Asment de Témara
BCP	: Banque Centrale Populaire
BFR	: Besoin en fonds de roulement
BMCI	: Banque Marocaine du Commerce et de l'Industrie
BNDE	: Banque Nationale pour le Développement Economique
BPA	: Bénéfice par action
BTP	: Bâtiment et Travaux Publics
CA	: Chiffre d'affaires
CAA	: Compagnie Africaine d'Assurances
CAF	: Capacité d'autofinancement
CDG	: Caisse de Dépôt et de Gestion
CDVM	: Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CF/A	: Cash flow par action
CIF	: Cost Insurance and Fret
CIMAR	: Ciments du Maroc
CIMR	: Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite
CIOR	: Cimenterie de l'Oriental
CNIA	: Compagnie Nord Africaine Intercontinentale d'Assurances
CNSS	: Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CTG	: Centre Technique Croupe
CTT	: Compagnie de Tifnout Tiranimine
DCF	: Discounted cash flow
DH/T	: Dirham par tonne
DPA	: Dividende par action
DY	: Dividend yield soit le dividende par action divisé par le cours
EBE	: Excédent brut d'exploitation
ETIC	: Etat des informations complémentaires

FDR	: Fonds de roulement
FIPAR	: Financière de Participations
FRF	: Franc Français
HT	: Hors taxe
IAE	: Institut d'Administration des Entreprises
IGB	: Indice général de la bourse
IGR	: Impôt Général sur les Revenus
IS	: Impôt sur les sociétés
IUT	: Institut Universitaire de Technologie
KDH	: Kilo dirhams (1 000 DH)
KWH	: Kilowatt heure
MDH	: Million de dirhams
OCP	: Office Chérifien des Phosphates
OE	: Opération d'échange
ONA	: Omnium Nord Africain
P/B	: Price to book soit le cours divisé par l'actif net par action
P/CF	: Price to cash flow soit le cours divisé par le cash flow par action
PER	: Price earning ratio soit le cours divisé par le bénéfice par action
PFI	: Prélèvement fiscal à l'importation
PIB	: Produit Intérieur Brut
PVC	: Chlorure de polyvinyle
PWC	: PriceWaterhouse Coopers
ROA	: Return on asset soit Résultat net divisé par le total actif
ROE	: Return on equity soit Résultat net divisé par les ressources propres
SCA	: Société des Ciments d'Agadir
SCL	: Société des Ciments de Lâayoune
SFI	: Société Financière Internationale
SGMB	: Société Générale Marocaine de Banques
SNEP	: Société Nationale d'Electrolyse et de Pétrochimie
SNI	: Société Nationale d'Investissement
SOMED	: Société Maroc-Emiratie de Développement
T	: Tonne
TIC	: Taxe intérieure de consommation
TTC	: Toutes taxes comprises
TVA	: Taxe sur la valeur ajoutée
VA	: Valeur ajoutée

DEFINITIONS

- Cru : mélange constitué de calcaire, d'argile et d'ajout éventuel de fer dans des proportions prédéfinies, ayant subi les opérations de broyage, séchage et homogénéisation et prêt à la cuisson dans le four.
- Clinker : composé constitué à la suite des réactions chimiques qui se produisent lors de la cuisson du cru dans un four à haute température.
- Ciment : liant hydraulique composé à la base de clinker et d'ajouts.
- Pouzzolane : roche naturelle possédant des propriétés hydrauliques et de ce fait contribue à la résistance du ciment à moyen et long terme ;
- Granulats : matériaux de construction obtenus par concassage et criblage de roches naturelles et entrant dans la composition du béton ou de la chaussée ;
- Béton prêt à l'emploi : mélange de ciment, sable, granulat et d'eau, préparé en centrale à béton industrielle ;
- Procédé de fabrication par voie semi – sèche : procédé pour lequel le cru est granulé par ajout d'environ 12% d'eau avant la cuisson dans le four et l'échange thermique entre les granules et les gaz remontant du four sur une grille dite LEPOL ;
- Procédé de fabrication par voie sèche : procédé pour lequel le cru est introduit dans le four sous forme de farine et sans ajout d'eau. L'échange thermique se fait dans une tour à plusieurs étages de cyclones et à contre courant avec les gaz montant du four ;
- Coefficient d'ajout : rapport entre la quantité produite de ciment et celle de clinker consommé, s'exprimant sous forme d'un nombre décimal ;
- CM 25 : ciment de maçonnerie à faible résistance et à fort taux d'ajout.
- CPJ 35 : ciment portland composé résultant de la mouture d'un mélange d'au moins 65% de clinker et présentant une résistance moyenne minimale de 320 bars à 28 jours.
- CPJ 45 : ciment portland composé résultant de la mouture d'un mélange d'au moins 70% de clinker et présentant une résistance moyenne minimale de 420 bars à 28 jours.
- CPA 55 : ciment portland artificiel résultant de la mouture d'au moins 97% de clinker et présentant une résistance moyenne minimale de 520 bars à 28 jours.

PARTIE I

ATTESTATIONS DES RESPONSABLES DE LA NOTE D'INFORMATION ET DU CONTROLE DES COMPTES

Les dirigeants des sociétés CIMAR et ASMAR

Les responsables du contrôle des comptes de la société CIMAR

Commissaire aux Comptes

Auditeur indépendant

Les responsables du contrôle des comptes de la société ASMAR

Commissaire aux Comptes

Auditeur indépendant

Le conseiller et coordinateur global de l'opération

L'organisme ayant attesté l'équité de la parité d'échange

Le conseiller juridique de l'opération

Le commissaire aux apports

Les dirigeants des sociétés CIMAR et ASMAR

**L'Administrateur Directeur
Général de CIMAR**
M. Mohamed CHAIBI

A notre connaissance, les données de la présente note d'information sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de CIMAR ainsi que les droits rattachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

**L'Administrateur Délégué
de la société ASMAR**
M. Mohamed CHAIBI

A notre connaissance, les données de la présente note d'information sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière et les résultats d'ASMAR ainsi que les droits rattachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Les responsables du contrôle des comptes de la société CIMAR

**Le Commissaire aux
Comptes**
M. Faïçal MEKOUAR
FIDAROC

Nous avons procédé à la vérification des informations financières et comptables données dans la présente note d'information relative à l'augmentation de capital de CIMAR par fusion – absorption de la société « CEMENTS DE MARRAKECH – ASMAR » en effectuant les diligences généralement admises et compte tenu des dispositions réglementaires en vigueur.

Les exercices sociaux clos le 31 décembre 1996, le 31 décembre 1997 et le 31 décembre 1998, ont fait l'objet de vérifications par nos soins dans le cadre de notre mission de Commissariat aux Comptes.

La sincérité des informations financières et comptables présentées, n'appelle de notre part aucune observation.

L'Auditeur indépendant
Fouad LAHGAZI
KPMG

Nous avons audité les bilans de la société Ciments du Maroc aux 31 décembre 1996, 1997 et 1998, ainsi que les comptes des produits et charges, les états des soldes de gestion, les tableaux de financement ainsi que les états des informations complémentaires pour les exercices clos à ces dates. La préparation de ces états financiers relève de la responsabilité de la Direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit. Ces normes exigent que l'audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend un examen, sur la base de sondage, des documents justifiant les montants présentés et les informations contenues dans les états financiers. Un audit comprend également une évaluation des principes comptables appliqués, des estimations importantes de la direction ainsi que la présentation générale des états financiers. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Dans nos rapports d'audit des comptes sur les exercices 1996 et 1997, nous avons fait état d'une

réserve relative au point ci-dessous :

« Conformément à la législation fiscale en vigueur, l'imposition des plus-values dégagées suite à la fusion absorption en 1992 de Cimasfi est étalée par fractions égales sur une période de 10 ans.

CIMAR a retenu comme méthode comptable de constater en charge l'impôt afférent à ces plus-values, au fur et à mesure, par fractions égales échues pour chacun des 10 exercices correspondants (1992 à 2001) ».

L'impôt théorique attaché à ces plus-values estimé par la société au 31 décembre 1998, sur la base du taux de l'IS de 35% et du taux d'actualisation de 11% l'an, restant dû non provisionné au 31 décembre 1998, s'élève à environ dh 5,2 millions, cet impôt sera totalement payé par CIMAR en 2001.

Compte tenu de la constatation régulière de l'impôt différé en 1996 et 1997 respectivement en 1997 et 1998, cette réserve se trouve actuellement levée.

A notre avis, et compte tenu de ce qui précède, les états financiers des exercices 1996, 1997 et 1998 que nous avons examinés, donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société CIMAR aux 31 décembre 1996, 1997 et 1998, ainsi que du résultat de ses opérations et des flux de sa trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux principes comptables généralement admis.

Les responsables du contrôle des comptes de la société ASMAR

**Le Commissaire aux
Comptes**
Mohamed Youssef SEBTI

Déclare avoir procédé à la vérification des informations financières et comptables données dans la présente note d'information, en effectuant les diligences généralement admises et compte tenu des dispositions réglementaires en vigueur.

Les exercices sociaux clos le 31 décembre 1996, 1997 et 1998 de la société ASMAR ont fait l'objet de vérification par mes soins sur la base des diligences généralement admises et compte tenu des dispositions réglementaires en vigueur. Les informations financières et comptables présentes me paraissent, en dehors des réajustements qui n'auraient pas

globalement d'impact significatif sur le résultat, traduire de manière fidèle la situation de cette société aux dates précitées.

L'Auditeur indépendant

M. Bachir TAZI

ARTHUR ANDERSEN

Nous avons examiné les états financiers aux 31 décembre 1996, 1997 et 1998 de la société ASMAR, présentés ci-après conformément aux principes comptables marocains en vigueur. La préparation des états financiers relève de la responsabilité de la Direction Générale de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement admises au plan international. Ces normes exigent que l'audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne contiennent pas d'anomalie significative. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des éléments probants qui justifient les montants et les informations contenus dans les états financiers. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la Direction Générale, ainsi qu'une appréciation de la présentation générale des états financiers. Nous estimons que nos travaux d'audit constituent un fondement raisonnable pour supporter l'opinion que nous exprimons sur les états financiers.

A notre avis, les états financiers cités au premier paragraphe donnent une image fidèle et sincère, pour tous leurs aspects significatifs, de la situation financière de la société ASMAR aux 31 décembre 1996, 1997 et 1998, ainsi que du résultat de ses opérations pour les exercices clos à ces dates, conformément aux principes comptables généralement admis au Maroc.

Le conseiller et coordinateur global de l'opération

**Banque Nationale pour le
Développement Economique**

M. Farid DELLERO

Président Directeur Général

La présente note d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

Organisme ayant attesté l'équité de la parité d'échange

Coopers & Lybrand
Corporate Finance, membre
de PricewaterhouseCoopers
Christophe VEROT
Associé

Dans le cadre du projet de fusion absorption de la société ASMAR par la société CIMAR, Coopers & Lybrand Corporate Finance, membre de PricewaterhouseCoopers, a été désigné en qualité d'expert indépendant pour donner son avis sur les méthodes d'évaluation utilisées et sur le caractère équitable de la parité de 6 actions CIMAR pour 5 actions ASMAR proposée pour procéder à l'échange de titres.

Nous avons pris connaissance du rapport d'évaluation réalisé par la Banque Nationale pour le Développement Economique « BNDE », conseiller et coordinateur global de l'opération, et avons analysé de manière contradictoire les éléments d'évaluation élaborés tant sur le plan de la méthodologie que sur le plan des données et hypothèses utilisées. Les documents de caractère financier historiques et prévisionnels qui nous ont été remis n'ont pas fait l'objet d'un audit par nos soins.

La parité d'échange proposée correspond à la moyenne des parités obtenues par la mise en œuvre des quatre méthodes suivantes retenues par la BNDE :

- Méthode de l'actif net corrigé ;
- Méthode des Discounted Cash-Flow « DCF » ;
- Méthode du multiple de l'excédent brut d'exploitation ;
- Méthode boursière.

Sur la base des travaux effectués par la BNDE présentés dans un rapport détaillé daté du 8 juillet 1999, nous avons conclu dans notre attestation du caractère pertinent des méthodes d'évaluation retenues et du caractère équitable pour les actionnaires des deux sociétés, de la parité proposée de 6 actions CIMAR pour 5 actions ASMAR. Le texte intégral de notre rapport d'attestation daté du 12 juillet 1999 est disponible au siège de la société CIMAR.

Conseiller juridique de l'opération

Société Fiduciaire du Maroc
M. Jacques HUMBLE
Administrateur Délégué

Attestons par la présente que l'opération, objet de la Note d'Information relative à l'Augmentation du capital social de la société « CIMENTS DU MAROC – CIMAR » à la suite de l'absorption par voie de fusion de la société « CIMENTS DE MARRAKECH – ASMAR », a été décidée par le Conseil d'Administration de la société « CIMENTS DU MAROC – CIMAR » qui s'est réuni le 12 juillet 1999, et approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire de cette même société qui s'est réunie le 28 juillet 1999, conformément aux dispositions statutaires et aux procédures et règles de la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

Commissaire aux apports

FIDAROC
M. Faïçal MEKOUAR

En notre qualité de commissaire aux apports nommé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 juillet 1999 à l'effet de vérifier et d'apprécier les apports faits par la SOCIETE DES CIMENTS DE MARRAKECH « ASMAR » à la société CIMAR :

- nous avons procédé aux divers contrôles d'usage concernant l'existence et l'état des biens apportés évalués à DH 856.685.892,29 ;
- nous avons examiné avec attention les considérations et les calculs qui ont conduit à la détermination des modalités de rémunération des apports faits à la société « CIMAR » par la société « ASMAR » telles qu'elles seront soumises à l'approbation des actionnaires de cette société.

La rémunération convenue nous a paru normale et équitable, aucun avantage particulier n'étant concédé par ailleurs.

PARTIE II

PRESENTATION DE L'OPERATION **D'ECHANGE**

Caractéristiques de l'opération d'échange

Motivations et intentions

Procédures juridiques

Modalités de la fusion-absorption

Éléments d'appréciation des conditions de l'opération d'échange

Régime fiscal

CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION D'ECHANGE

CIMAR offre irrévocablement aux propriétaires des actions ASMAR d'échanger leurs actions contre des actions CIMAR à émettre dans les proportions indiquées ci-après.

Cette opération d'échange fait suite à une convention de fusion-absorption d'ASMAR par CIMAR arrêtée par le Conseil d'Administration et adoptée par l'Assemblée Générale Extraordinaire de chacune des deux sociétés.

Convention de fusion absorption d'ASMAR par CIMAR

Une convention de fusion-absorption a été arrêtée par les Conseils d'Administration des deux sociétés tenus le 12 Juillet 1999 et adoptée par leurs Assemblées Générales Extraordinaires respectives réunies le 28 Juillet 1999. Cette convention établit notamment l'évaluation et le mode de rémunération des apports ainsi que les garanties entourant l'ensemble de l'opération.

Calendrier juridique de l'opération de fusion-absorption

Date	
16 juin 1999	Conseils d'Administration de CIMAR et d'ASMAR ayant approuvé le principe de la fusion.
12 juillet 1999	Conseils d'Administration de CIMAR et d'ASMAR ayant approuvé les modalités ainsi que la convention de la fusion, et convocation des Assemblées Générales Extraordinaires.
28 juillet 1999	AGE de la société absorbante CIMAR pour approbation du rapport du Conseil d'Administration, examen de la convention de fusion, adoption provisoire des apports à effectuer par la société absorbée, nomination du commissaire aux apports et approbation du principe de l'augmentation de capital.
28 juillet 1999	AGE de la société absorbée ASMAR pour approbation du rapport du Conseil d'Administration, examen de la convention de fusion, et dissolution anticipée avec effet suspensif.
15 septembre 1999	Remise du rapport du Commissaire aux Apports.
15 octobre 1999	Convocation de l'AGE de CIMAR pour ratifier
27 octobre 1999	Obtention du visa du CDVM

29 octobre 1999	AGE de la société absorbante pour approbation du rapport du Commissaire aux Apports, ratification de la fusion, ratification de l'augmentation du capital, modifications statutaires corrélatives et mise en harmonie des statuts avec la nouvelle loi sur les Sociétés Anonymes.
8 novembre 1999	Début de l'opération d'échange.
10 décembre 1999	Clôture de l'opération d'échange.
13 décembre 1999	Radiation du titre ASMAR de la cote officielle de la Bourse de Casablanca.

Bases de l'échange

Il est proposé aux actionnaires d'ASMAR d'échanger leurs actions à raison de six (6) actions CIMAR, portant jouissance au 1^{er} janvier 1999, pour cinq (5) actions ASMAR.

Nombre de titres échangés

L'opération d'échange objet de la présente note d'information porte sur la totalité des actions composant le capital social de la société ASMAR, à savoir :

	Actions d'ASMAR	Actions CIMAR à créer au terme de l'échange
Nombre d'actions formant le capital	2 371 600	2 845 920
Valeur nominale de l'action	100 DH	100 DH
Date de jouissance de l'action		1 ^{er} janvier 1999

Ainsi, après approbation définitive de la présente opération, le nouveau capital social de CIMAR serait composé de 7 975 692 actions (5 129 772 actions anciennes augmentées de 2 845 920 actions nouvelles) de 100 DH de valeur nominale.

Caractéristiques des actions échangées

Les nouvelles actions CIMAR remises en échange des titres ASMAR sont entièrement assimilées aux anciennes actions CIMAR.

Forme des actions : nominative ou au porteur, au choix de l'actionnaire ;

Valeur nominale : 100 DH ;

Droits : Les droits et obligations attachés à l'action, y compris le dividende en cours et la part éventuelle dans les réserves suivent le titre dans quelque main qu'il passe (article-12 des statuts). A l'issue de l'opération d'échange, les nouvelles actions CIMAR seront cotées à

la Bourse des Valeurs de Casablanca, porteront jouissance au 1^{er} janvier 1999, bénéficieront des mêmes droits que les actions déjà existantes et seront entièrement libérées de tout engagement ;

Autres dispositions :

- La forme nominative ou au porteur dépend du choix de l'actionnaire à l'exception des actions de garantie en possession par les Administrateurs qui sont obligatoirement nominatives conformément à la loi (articles 11 & 17 des statuts) ;
- Les actions sont librement négociables à la Bourse de Casablanca ;
- Obligation de franchissement de seuil :

« Toute personne physique ou morale, qui vient à posséder plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote sur une société ayant son siège au Maroc et dont les actions sont cotées à la Bourse des Valeurs, informe cette société ainsi que le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et la société gestionnaire dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de la date de franchissement de l'un de ces seuils de participation, du nombre total des actions de la société qu'elle possède, ainsi que du nombre de titres donnant à terme accès au capital et des droits de vote qui y sont rattachés. Elle informe en outre, dans les mêmes délais, le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières des objectifs qu'elle a l'intention de poursuivre au cours des douze mois qui suivent lesdits franchissements de seuils.

Les obligations d'information destinées au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières telles que prévues au précédent alinéa doivent être remplies selon les modalités fixées par ledit Conseil et préciser notamment si l'acquéreur envisage :

- ✓ d'arrêter ses achats sur la valeur concernée ou les poursuivre ;
- ✓ d'acquérir ou non le contrôle de la société concernée ;
- ✓ de demander sa nomination en tant qu'administrateur de la société concernée.

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte les informations visées à l'alinéa précédent à la connaissance du public selon les modalités précisées dans le règlement général visé à l'article 7 ci-dessus ».

(Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs tel que modifié par la loi n°34-96 du 9 janvier 1997, chapitre IV – Article 68 ter).

« Toute personne physique ou morale, possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote sur une société ayant son siège au Maroc et dont les actions sont inscrites à la cote de la Bourse des Valeurs, et qui vient à céder tout ou partie de ces actions ou de ces droits de vote, doit en informer cette société ainsi que le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et la société gestionnaire dans les mêmes

conditions que celles visées à l'article 68 ter ci-dessus, s'il franchit à la baisse l'un de ces seuils de participation.

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte les informations visées à l'alinéa précédent à la connaissance du public selon les modalités précisées dans le règlement général visé à l'article 7 ci-dessus ».

(Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs tel que modifié par la loi n°34-96 du 9 janvier 1997, chapitre IV – Article 68 quater).

Les modalités d'application des dispositions susmentionnées sont fixées par la circulaire du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières n° 08/97 du 1 Décembre 1997.

Modalités de l'échange

L'opération d'échange est valable du 8 novembre au 10 décembre 1999 inclus. Les actions d'ASMAR seront radiées de la cote officielle de la Bourse de Casablanca le 13 décembre 1999.

L'échange ne peut porter que sur les quotités correspondant à 5 actions ASMAR ou à un multiple de 5 actions ASMAR, les actionnaires d'ASMAR faisant leur affaire de l'achat ou de la vente des rompus.

L'échange sera irrévocable.

Les titres apportés doivent être libres de tout gage, nantissement ou restriction de quelque nature que ce soit.

Livraison des titres

Les actionnaires d'ASMAR devront remettre à leur teneur de compte un ordre d'échange mis à leur disposition par ce teneur de compte, au plus tard le dernier jour de l'offre. Durant la période d'échange, le teneur de compte transmettra la totalité des titres ASMAR reçus pour échange sur le compte du centralisateur de l'offre, créé à cet effet par Maroclear, et recevra en contrepartie des titres CIMAR dans les conditions proposées.

Les teneurs de compte agréés sont :

Banques et institutions financières :

- ABN AMRO BANK ;
- ARAB BANK MAROC ;
- BANK AL MAGHRIB ;
- BANQUE CENTRALE POPULAIRE ;
- BANQUE COMMERCIALE DU MAROC ;
- BANQUE MAROCAINE DU COMMERCE EXTERIEUR ;
- BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE ;

- BANQUE MAROCAINE POUR L'AFRIQUE ET L'ORIENT ;
- BANQUE NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ;
- CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE ;
- CASABLANCA FINANCE MARKETS ;
- CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER ;
- CITIBANK MAGHREB ;
- CREDIT DU MAROC ;
- MEDIAFINANCE ;
- SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES ;
- SOCIETE MAROCAINE DE DEPOT ET CREDIT ;
- WAFABANK ;
- FONDS D'EQUIPEMENT COMMUNAL ;
- CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION.
- TRESORERIE GENERALE DU ROYAUME.

Sociétés de bourse :

- ABN AMRO SECURITIES ;
- ATTIJARI INTERMEDIATION ;
- BMCI BOURSE ;
- CASABLANCA FINANCE INTERMEDIATION ;
- CITIBOURSE ;
- CREDIT DU MAROC CAPITAL ;
- EUROBOURSE ;
- IFC AL WASSIT ;
- MAROC SERVICE INTERMEDIATION ;
- MAROC INTER TITRES ;
- SAFABOURSE ;
- SOGEBOURSE ;
- SOCIETE MAROCAINE DE COURTAGE EN VALEURS MOBILIERES ;
- UPLINE SECURITIES ;
- WAFABOURSE ;

Lorsque les titres nominatifs administrés sont présentés à l'échange, les affiliés doivent fournir au centralisateur, deux bordereaux de références nominatives (BRN) collectifs : l'un comporte la liste des titulaires de titres ASMAR ayant demandé l'échange ainsi que leurs numéros d'identifiants et l'autre comporte la liste des titulaires à inscrire au nominatif en titres CIMAR.

Organisme chargé du service financier

La **SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES « SGMB »**, est désignée par CIMAR en qualité de centralisateur chargé de la représenter auprès du dépositaire central MAROCLEAR et d'exécuter pour son compte toutes les opérations sur titres inhérentes aux actions émises.

MOTIVATIONS ET INTENTIONS

DE LA FUSION

Les sociétés CIMAR et ASMAR sont toutes deux majoritairement contrôlées par le groupe CEMENTS FRANÇAIS, aussi leur fusion a été dictée à la fois par le souci d'égalité de traitement des actionnaires minoritaires des deux sociétés et par le développement de leurs synergies.

Egalité de traitement entre les actionnaires des deux sociétés

Les sociétés CIMAR et ASMAR ont respectivement des actionnaires minoritaires parfois différents, ou dont le pourcentage de participation dans le capital varie d'une société à l'autre.

Dans un marché concurrentiel, le groupe Ciments Français doit opérer des choix en matière de gestion commerciale et industrielle de manière à défendre sa part du marché et optimiser la rentabilité globale des investissements. Mais du fait que les deux entités sont juridiquement distinctes, ces choix aboutiraient inévitablement à avantager une société par rapport à l'autre et induiraient par conséquent un traitement inéquitable de leurs actionnaires minoritaires respectifs.

De ce fait, la fusion permettra la mise en œuvre de l'ensemble des synergies sans soulever le problème de l'égalité de traitement entre actionnaires des deux sociétés.

Mise en œuvre des synergies

Au plan de la gestion technique

L'intégration des deux sociétés, permet une programmation concertée des investissements de maintien ou de renouvellement, des arrêts techniques et des échanges de pièces de rechange.

Au plan de la gestion commerciale

La fusion permet pour les trois cimenteries, dont les frontières de marché s'interpénètrent, l'optimisation de la distribution, la régularité des livraisons et une meilleure flexibilité des prix de vente.

PROCEDURES JURIDIQUES

Décisions des Assemblées Générales Extraordinaires

Les Assemblées Générales Extraordinaires des actionnaires réunies en date du 28 juillet 1999 ont adopté à l'unanimité les résolutions suivantes :

CIMAR

L'Assemblée Générale :

- Après avoir pris connaissance d'une convention de fusion entre la société « CEMENTS DU MAROC » et la « SOCIETE DES CEMENTS DE MARRAKECH » « ASMAR », aux termes de laquelle la « SOCIETE DES CEMENTS DE MARRAKECH », en vue de son absorption par la société « CEMENTS DU MAROC », fait apport à cette dernière de la totalité de son actif au 31 Décembre 1998, sans aucune exception ni réserve, moyennant l'obligation et la charge pour la société absorbante d'acquitter l'intégralité du passif de la société apporteuse, ainsi que les frais, taxes et impôts qui seront la conséquence de la dissolution de la société absorbée, lesdits apports, d'une valeur nette de **856.685.892,29 Dirhams**, devant être rémunérés par l'attribution aux actionnaires de la « SOCIETE DES CEMENTS DE MARRAKECH » de **2.845.920 actions** d'une valeur nominale de **100 Dirhams** chacune, intégralement libérées, portant jouissance le 1^{er} janvier 1999, à créer par la société absorbante en représentation d'une augmentation de son capital de **284.592.000 Dirhams**, et d'une affectation à la prime de fusion de **572.093.892,29 Dirhams**.
- Approuve provisoirement les apports effectués par la « SOCIETE DES CEMENTS DE MARRAKECH », tels qu'ils résultent de la convention de fusion, et les accepte sous condition suspensive de leur vérification et de leur approbation définitive par une subséquente assemblée.
- Décide, sous la condition suspensive de la vérification et de l'approbation définitive des apports effectués tels qu'ils sont mentionnés dans la résolution qui précède, que le capital social actuellement fixé à CINQ CENT DOUZE MILLIONS NEUF CENT SOIXANTE DIX SEPT MILLE DEUX CENT DIRHAMS (512.977.200 DH) et divisé en CINQ MILLIONS CENT VINGT NEUF MILLE SEPT CENT SOIXANTE DOUZE actions (5.129.772 actions) d'une valeur nominale de CENT (100) Dirhams chacune, intégralement libérées, sera augmenté d'une somme de **284.592.000 Dirhams** par la création de **2.845.920 actions** nouvelles d'une même valeur nominale, intégralement libérées, portant jouissance du 1^{er} janvier 1999, à attribuer aux actionnaires de la « SOCIETE DES CEMENTS DE MARRAKECH » et ce, en rémunération des apports effectués à titre de fusion par la « SOCIETE DES CEMENTS DE MARRAKECH ».

- Nomme **FIDAROC** dont le siège est à Casablanca, 71, rue Allal Ben Abdellah, comme Commissaire à l'effet de vérifier et d'apprécier la valeur et la rémunération des apports effectués par la « SOCIETE DES CEMENTS DE MARRAKECH », ainsi que les charges et avantages particuliers qui peuvent en résulter, et de faire à ce sujet un rapport qui sera présenté à une assemblée générale subséquente.

ASMAR

L'Assemblée Générale :

- Après avoir pris connaissance d'une convention de fusion entre la « SOCIETE DES CEMENTS DE MARRAKECH » « ASMAR » et la société « CEMENTS DU MAROC », aux termes de laquelle la société, en vue de son absorption par la société « CEMENTS DU MAROC », fait apport à cette dernière de la totalité de son actif au 31 Décembre 1998, sans aucune exception ni réserve, moyennant l'obligation et la charge pour la société « CEMENTS DU MAROC » d'acquitter l'intégralité du passif de la société apporteuse, ainsi que les frais, taxes et impôts qui seront la conséquence de la dissolution de la société absorbée, les apports effectués ressortant à **856.685.892,29 Dirhams**, et devant être rémunérés par l'attribution aux actionnaires de la « SOCIETE DES CEMENTS DE MARRAKECH » de **2.845.920 actions** d'une valeur nominale de **100 Dirhams** chacune, intégralement libérées, portant jouissance le 1^{er} janvier 1999, à créer par la société « CEMENTS DU MAROC » en représentation d'une augmentation de son capital de **284.592.000 Dirhams**, et d'une affectation à la prime de fusion de **572.093.892,29 Dirhams**.
- Approuve purement et simplement la convention dont il s'agit et la fusion qu'elle prévoit, et ratifie l'intervention de Monsieur Abdellah BELKEZIZ, signataire de la convention pour le compte de la société.
- Confère, en conséquence du vote de la résolution qui précède, tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour la réalisation des opérations de fusion.
- Décide que par le seul fait et à partir de l'approbation définitive de la fusion de la société « CEMENTS DU MAROC » par une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de cette société et de la réalisation de l'augmentation du capital de la société absorbante, destinée à rémunérer les apports effectués par la société, celle-ci se trouvera dissoute de plein droit.
- Décide qu'il ne sera procédé à aucune opération de liquidation de la société, étant donné que la totalité des éléments actifs et passifs de la société seront transférés à la société absorbante et que les actions créées par cette dernière à titre d'augmentation du capital social seront attribuées directement aux actionnaires.

MODALITES DE L'OPERATION DE

FUSION ABSORPTION

Extraits de la convention de fusion

Objet

ASMAR apporte à CIMAR, sous les conditions ordinaires et de droit, et sous les conditions particulières ci-après stipulées, tous les éléments tant actifs que passifs, droits et valeurs, qui constituent son patrimoine au 31 décembre 1998, tel que ce patrimoine, passif inclus, est décrit et énuméré ci-après. Sans que cette énonciation ait un caractère limitatif, le patrimoine d'ASMAR devant être intégralement dévolu à CIMAR dans l'état où il se trouvera à la date de la réalisation définitive de l'opération.

La valeur retenue pour cet apport est basée sur les énonciations du bilan au 31 décembre 1998, après réévaluation conventionnelle de certains éléments de son actif.

Première étape : Apports à titre de fusion faits par ASMAR à CIMAR

Actif apporté par ASMAR à CIMAR

	Dirhams
Immobilisations incorporelles	200 000 000,00
Fonds de commerce et d'industrie	200 000 000,00
Immobilisations corporelles	730 295 668,74
Terrains	5 770 000,00
Constructions	210 290 000,00
Installations techniques, matériel et outillage	492 215 000,00
Matériel de transport	2 165 794,14
Mobilier et matériel de bureau et aménagements divers	5 264 561,61
Autres immobilisations corporelles	403 000,00
Immobilisations corporelles en cours	14 187 312,99
Immobilisations financières	4 660 439,53
Prêts immobilisés	3 754 892,63
Titres de participation	145 000,00
Autres titres immobilisés	760 546,90
Stocks	117 151 104,72
Matières et fournitures consommables	84 935 782,05
Produits en cours	30 081 363,35
Produits finis	2 133 959,32

Créances de l'actif circulant	52 508 947,85
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	967 408,15
Clients et comptes rattachés	38 062 888,81
Personnel	168 682,18
Etat	9 661 465,67
Autres débiteurs	2 020 000,00
Comptes de régularisation actif	1 628 503,04
Trésorerie Actif	37 361 024,66
Total de l'actif apporté	1 141 977 185,50

Récapitulatif de l'actif apporté

Immobilisations incorporelles	200 000 000,00
Immobilisations corporelles	730 295 668,74
Immobilisations financières	4 660 439,53
Stocks	117 151 104,72
Créances de l'actif circulant	52 508 947,85
Trésorerie Actif	37 361 024,66
Total de l'actif apporté	1 141 977 185,50

(UN MILLIARD CENT QUARANTE ET UN MILLIONS NEUF CENT SOIXANTE DIX SEPT MILLE CENT QUATRE VINGT CINQ DIRHAMS, CINQUANTE CENTIMES).

Passif pris en charge

Les apports effectués ci-dessus sont assortis de l'obligation de prendre en charge le passif enregistré figurant au bilan d'ASMAR au 31 décembre 1998 auquel il convient d'ajouter les dividendes et tantièmes dont la distribution a été décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 Mai 1999, soit :

	Dirhams
Provisions réglementées	36 000 000,00
Montant des dividendes à payer au titre de 1998	54 275 200,00
Provisions pour risques	250 000,00
Dettes de financement	58 210 411,90
Dettes du passif circulant	91 920 081,76
Trésorerie Passif	44 635 599,55
Total du Passif pris en charge	285 291 293,21

(DEUX CENT QUATRE VINGT CINQ MILLIONS DEUX CENT QUATRE VINGT ET ONZE MILLE DEUX CENT QUATRE VINGT TREIZE DIRHAMS, VINGT ET UN CENTIMES).

Actif net apporté

Actif brut apporté	1 141 977 185,50
Passif pris en charge	285 291 293,21
Actif net apporté	856 685 892,29

(HUIT CENT CINQUANTE SIX MILLIONS SIX CENT QUATRE VINGT CINQ MILLE HUIT CENT QUATRE VINGT DOUZE DIRHAMS, VINGT NEUF CENTIMES).

Deuxième étape : dissolution de la société absorbée

En conséquence de la dévolution intégrale de son patrimoine à CIMAR, la société ASMAR se trouvera dissoute de plein droit par le seul fait de la réalisation définitive de la fusion ; en outre, l'ensemble de son actif et passif devant être entièrement transmis à la société absorbante, cette dissolution ne sera suivie d'aucune opération de liquidation.

Troisième étape : réalisation de la fusion

Rémunération et comptabilisation des apports

Rémunération des apports

En rémunération de la valeur nette des apports de la société absorbée, il sera attribué aux actionnaires de cette société, à raison de six (6) actions CIMAR pour cinq (5) actions ASMAR, 2.845.920 actions d'une valeur nominale de 100 dirhams chacune, entièrement libérées, soit ensemble 284.592.000 dirhams, à créer par CIMAR en représentation d'une augmentation de son capital de même montant, à laquelle elle devra procéder.

Les actions nouvelles à créer par CIMAR porteront jouissance du 1^{er} janvier 1999 ; sous la seule réserve de leur date de jouissance, elles seront entièrement assimilées aux 5.129.772 actions composant actuellement le capital social de CIMAR du point de vue des droits et obligations.

Enfin, ASMAR existant sous la forme anonyme depuis plus de deux ans, les actions nouvelles ainsi créées seront immédiatement négociables.

Comptabilisation des apports

La différence entre :

- d'une part, la valeur du patrimoine apporté par ASMAR, soit :	DH 856 685 892,29
- d'autre part, la valeur nominale des actions créées pour rémunérer l'apport, soit :	DH 284 592 000,00
soit le montant de	DH 572 093 892,29

sera portée au passif du bilan de la société absorbante à un compte spécial dit « Prime de Fusion », sur lequel porteront les droits des actionnaires anciens et nouveaux.

Il est expressément convenu que CIMAR pourra imputer sur cette « Prime de Fusion » :

- tout ou partie des frais, impôts, droits et honoraires afférents à la réalisation de la fusion ;
- toutes les provisions dont l'imposition est différée ainsi que les Réserves Spéciales de Réévaluation constituées en franchise d'impôt dans les conditions prévues dans la loi régissant l'impôt sur les sociétés.

ELEMENTS D'APPRECIATION DES CONDITIONS DE L'OPERATION D'ECHANGE

La parité d'échange a été déterminée par la B.N.D.E. après évaluation de chacune des deux sociétés sur la base de plusieurs méthodes couramment utilisées dans de pareils cas et appliquées de façon identique à chaque société.

Quatre méthodes ont été retenues pour l'évaluation de CIMAR et ASMAR, à savoir :

- La méthode de l'actif net corrigé du Goodwill
- La méthode des Discounted Cash-flow
- La méthode du multiple de l'E.B.E.
- La méthode boursière

Méthode de l'Actif Net Corrigé

La méthode patrimoniale de l'actif net corrigé se fonde sur le principe de la réévaluation et de la correction de l'ensemble des postes du bilan à leur valeur vénale ou d'utilité avec déduction de la somme des dettes exigibles. Cette méthode a été confortée par les rapports des deux consultants indépendants à savoir le cabinet ROUX pour la détermination de la valeur actuelle des actifs industriels des deux entités et le cabinet IMMO-CONSULT pour la partie immobilière et foncière.

A l'Actif Net Corrigé, est ajoutée la rente du Goodwill qui est déterminée en actualisant les superbénéfices futurs définis comme étant la différence entre les bénéfices prévisionnels de l'entreprise et les revenus de placement du montant de son Actif Net Réévalué sur le marché de la dette au taux sans risque.

La parité qui résulte de cette méthode est de 1,181 et représente le rapport de la valeur d'une action ASMAR sur la valeur d'une action CIMAR.

Méthode des Discounted Cash Flow

Cette méthode se base sur le principe de l'évaluation d'une société au vu des flux qui en sont issus, indépendamment de la politique financière menée par ses dirigeants. Les flux considérés sont constitués d'une part des flux nets annuels de liquidités disponibles, dits communément « Discounted Cash Flow » ou DCF, dégagés pendant une période donnée, et d'autre part d'un flux final qui est la valeur résiduelle de l'entreprise estimée à la fin de la période retenue pour les besoins de l'étude.

L'actualisation de ces flux aboutit à la valeur économique de l'activité de l'entreprise .

La valeur nette de l'entreprise est déduite de cette valeur économique globale en retranchant le montant de la dette nette initiale, et en y ajoutant les actifs hors exploitation.

La parité qui résulte de cette méthode est de 1,228 et représente le rapport de la valeur d'une action ASMAR sur la valeur d'une action CIMAR.

Méthode du multiple de l'Excédent Brut d'Exploitation

Cette méthode très utilisée pour évaluer les groupes cimentiers se base sur un multiplicateur de l'agrégat « Excédent Brut d'Exploitation » lequel reflète en fait la rentabilité économique de l'activité de l'entreprise indépendamment de la politique de provisionnement, d'amortissement et de financement menée par ses dirigeants.

La valeur de l'entreprise en est déduite après soustraction de l'endettement financier et addition des actifs hors exploitation.

La parité qui se dégage de cette méthode est de 1,164 et représente le rapport de la valeur d'une action ASMAR sur la valeur d'une action CIMAR.

Méthode boursière

Cette méthode consiste à apprécier la parité d'échange des titres d'après les cours boursiers passés de chacune des deux sociétés.

Ainsi, les cours boursiers sur l'année 1998 et les six premiers mois de 1999 ont servi de base. Les cours ont été pondérés par les volumes échangés durant la période considérée, étant entendu que la récente transaction d'achat par les Ciments Français de 37,5 % du capital d'ASMAR n'a pas été prise en compte en raison de son caractère stratégique exceptionnel.

La parité qui se dégage par l'utilisation de cette méthode est de 1,208 et représente le rapport de la valeur d'une action ASMAR sur la valeur d'une action CIMAR.

Attestation d'équité

Conformément à la décision des Conseils d'Administration des deux Sociétés, le rapport d'évaluation des deux sociétés et de détermination de la parité d'échange a été communiqué à PRICE WATERHOUSE COOPERS pour qu'il se prononce sur l'équité de cette parité d'échange envers les actionnaires de CIMAR et ASMAR. A l'issue de sa mission, et après avoir procédé à la confirmation des bases d'évaluation, des méthodologies d'approche retenues et des conclusions du rapport d'évaluation, PRICE WATERHOUSE COOPERS a délivré aux membres des Conseils d'Administration de CIMAR et ASMAR l'attestation d'équité de la parité déterminée par la BNDE.

Synthèse des parités obtenues

Les parités découlant des différentes méthodes se présentent comme suit :

Méthode d'évaluation	Parité (*)
ACTIF NET CORRIGE	1,181
METHODE DCF	1,228
METHODE EBE	1,164
METHODE BOURSIERE	1,208
MOYENNE	1,195

(*) Il s'agit pour chacune des méthodes d'évaluation appliquées du rapport de la valeur calculée de l'action ASMAR sur la valeur calculée de l'action CIMAR

En définitive, la parité moyenne qui se dégage des quatre méthodes ressort à 1,195 arrondie à 1,20.

Elle se traduit par un échange de 5 actions ASMAR contre 6 actions CIMAR.

Les Conseils d'Administration du 12 juillet 1999 et les Assemblées Générales Extraordinaires des actionnaires tenues le 28 juillet 1999 ont entériné cette parité.

REGIME FISCAL

Les personnes physiques ou morales désireuses de participer à la présente opération, sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier. Sous réserve de modifications, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

Actionnaires personnes physiques résidentes au Maroc

Imposition des dividendes

Les dividendes des actions offertes dans la présente opération sont soumis à une retenue à la source de 10% libératoire de l'IGR, au titre de la taxe sur les produits des actions, parts sociales et revenus assimilés régis par la loi n° 18-88 promulguée par le Dahir n° 1-89-145 du 22 Rabia I 1410 (23 Octobre 1989).

Imposition des plus values

Les plus-values de cession des actions cotées à la Bourse des Valeurs sont soumises à la Taxe sur les Profits de Cession des Valeurs Mobilières et autres titres de capital et de créance, au taux de 10%, instituée par l'article 14 de la loi de finances transitoire pour le 1^{er} semestre 1996 tel que modifié par l'article 16 de la loi de finances pour l'année budgétaire 1999/2000. Toutefois, sont exonérés de ladite taxe, les profits sur cessions de valeurs mobilières et autres titres de capital et de créance correspondant au montant des cessions réalisées au cours d'une année civile, n'excédant pas le seuil de 20.000 DH.

Actionnaires personnes morales marocaines passibles de l'impôt sur les sociétés

Imposition des dividendes

Les dividendes et autres produits de participation et assimilés distribués à des contribuables relevant de l'impôt sur les sociétés sont soumis à une retenue à la source de 10% libératoire de l'IS, au titre de la Taxe sur les Produits des Actions, parts sociales et revenus assimilés. Cependant, les produits précités ne sont pas soumis à ladite taxe si la société bénéficiaire fournit à la société de distribution, une attestation de propriété des titres comportant le numéro d'article de son imposition à l'IS.

Les produits précités provenant de la distribution de bénéfices par les sociétés relevant de l'IS, sont inclus dans la base imposable à l'IS et à la cotisation minimale de la société bénéficiaire après un abattement de 100% conformément à l'article 9 du Dahir n° 1-86-239 du 31 décembre 1986 portant loi n° 24-86 instituant un impôt sur les sociétés.

Imposition des plus-values

Conformément à l'article 12 de la loi de finances n° 8-96, promulguée par le Dahir n° 1-96-77 du 29/06/96 complétant l'article 8 de la loi de finances transitoire n° 45-95, modifiant et complétant l'article 19 du Dahir n° 1-86-239 portant promulgation de la loi n° 24-86 instituant un impôt sur les sociétés, les plus-values de cession des titres de participation bénéficient :

- d'un abattement de 0% si la durée de détention des titres est inférieure ou égale à 2 ans ;
- d'un abattement de 25% si cette durée est supérieure à 2 ans et inférieure ou égale à 4 ans ;
- d'un abattement de 50% si cette durée est supérieure à 4 ans et inférieure ou égale à 8 ans ;
- d'un abattement de 70% si cette durée est supérieure à 8 ans ;
- de l'exonération totale d'impôt si la société s'engage par écrit à :
 - réinvestir le produit global des cessions effectuées au cours d'un même exercice dans le délai maximum de trois années suivant la date de clôture dudit exercice, en biens d'équipement ou en immeubles réservés à la propre exploitation professionnelle de la société. Toutefois, lorsqu'il s'agit de terrains non bâtis acquis dans le cadre du réinvestissement précité, l'exonération prévue ci-dessus est subordonnée à l'affectation de constructions destinées au même usage ;
 - et conserver lesdits biens et immeubles dans son actif pendant un délai de cinq ans qui court à compter de la date de leur acquisition.

Toutefois, par dérogation instituée à l'article 12 de la loi de finances n° 8-96 pour l'année budgétaire 1996/1997, sont soumis, sur option, à l'impôt sur les sociétés au taux réduit de 15% les profits réalisés, en cours d'exploitation, par la société et résultant de cession d'actions, parts ou titres de participations faisant partie des immobilisations financières de ladite société. Pour bénéficier des dispositions qui précèdent, la société doit, dans le mois qui suit celui de la cession :

- produire une demande d'option pour l'application du taux réduit libératoire visé au paragraphe ci-dessus, les profits réalisés, en cours d'exploitation, par la société et résultant des cessions d'actions, parts ou titres de participation faisant partie des immobilisations financières de ladite société ;
- verser le montant de l'impôt exigible au percepteur du lieu du siège social ou du principal établissement de la société sur bordereau – avis établi par l'administration fiscale. La société doit également produire, suivant le modèle établi par l'administration fiscale, la déclaration de l'ensemble des profits résultant des cessions précitées et ce, dans le mois suivant la date de clôture de l'exercice concerné.

Actionnaires personnes physiques ou morales non résidentes

Imposition des dividendes

Les dividendes d'actions sont soumis à une retenue à la source de 10% au titre de la taxe sur les produits des actions, parts sociales et revenus assimilés.

Imposition des plus-values

La taxe sur les plus-values de cession de titres de sociétés cotées ne s'applique pas.

PARTIE III

PRESENTATION DES SOCIETES CIMAR, ASMAR ET DU GROUPE CEMENTS FRANÇAIS

Présentation de CIMAR

Présentation de ASMAR

Présentation du groupe CEMENTS FRANÇAIS

PRESENTATION DE CIMAR

La société CEMENTS DU MAROC, par abréviation CIMAR, est le nom adopté par la Société des Ciments d'Agadir après sa fusion en 1992 avec CIMASFI. Elle dispose actuellement de deux usines de fabrication de ciment gris, à savoir :

- L'usine d'Agadir d'une capacité de production de 1 100 000 T/an ;
- Usine de Safi d'une capacité de 600 000 T/an.

En outre, elle détient la totalité du capital de la société BETOMAR agissant dans les agrégats et le béton prêt à l'emploi.

FICHE DE LA SOCIETE

Raison sociale	: CEMENTS DU MAROC
Forme juridique	: Société Anonyme régie par le Dahir du 11 août 1922 et les textes pris pour son application. Les statuts de la société seront mis en harmonie avec les nouvelles dispositions de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes avant le 31 Décembre 1999.
Date de création	: 1951
Siège social	: Angle Bd Abdelmoumen et Rue des Pléiades – Casablanca
Objet social	: Fondation, acquisition d'usines à ciment, à chaux ou d'autres liants hydrauliques et matériaux de construction au Maroc ou en tout autre pays, et généralement, tout ce qui a rapport à la fabrication, au commerce, à l'industrie, aux applications de tous liants hydrauliques et de tous matériaux de construction ainsi que de tous produits entrant dans cette fabrication ou de tous produits pouvant en dériver (article-3 des statuts)
Exercice social	: du 1 janvier au 31 décembre
Durée de vie	: 99 ans
Usine	: - Cimenterie d'Agadir, Km 7, Route d'Essaouira - Cimenterie de Safi, Had Hrara
Capital social	: 512 977 200 DH, constitué de 5.129.772 actions de 100 DH de valeur nominale chacune

Rappel historique :

- 1951 : Constitution de la Société des Ciments d'Agadir (SCA), filiale à 100% de la Société des Ciments Français, la capacité de l'usine était de 60.000 T/an.
- 1958 : Augmentation de la capacité de l'usine à 100.000 T/an.
- 1960 : La cimenterie est épargnée du tremblement de terre et son ciment va servir à la reconstruction de la ville d'Agadir.
- 1973 : Ouverture du capital aux actionnaires marocains et la part des Ciments Français passe à 37%.
- 1976 : Extension de la capacité de production à 450.000 T/an.
- 1982 : Ouverture d'un centre de distribution à Lâayoune, et l'usine d'Agadir met en œuvre son premier programme environnement.
- 1986 : Conversion de l'usine d'Agadir au charbon.
- 1989 : Création de deux filiales dans les matériaux de construction : BETOMAR pour le béton prêt à l'emploi et SAGRAM pour les granulats.
- 1990 : Ciments Français redevient l'actionnaire majoritaire et décide avec la BNDE et la SNI de construire une nouvelle cimenterie à Safi d'une capacité de 600.000 T/an de ciment. La société CIMASFI est constituée.
- 1991 : la cimenterie d'Agadir étend sa capacité de production à 1.100.000 T/an.
- 1992 : -La Société des Ciments d'Agadir absorbe CIMASFI et devient Ciments du Maroc (CIMAR) ;
- Conversion de la cimenterie d'Agadir au coke de pétrole ;
- Italcementi prend le contrôle de Ciments Français.
- 1993 : la cimenterie de Safi est opérationnelle.
- 1997 : CIMAR adopte une nouvelle identité corporate, à l'instar des autres filiales de Italcementi Group. Cette identité fédératrice s'organise autour d'un nouveau logo représenté par une spirale ;
- 1998 : - Absorption de SAGRAM et de BETOMAR par TECICO et prise du contrôle total de TECICO par CIMAR après achat des parts de COFIPAR (29%) ;

- en certifiant ISO 9002 sa cimenterie de Safi, Ciments du Maroc devient le premier cimentier marocain à obtenir cette certification qualité.

1999 : - Changement de la dénomination de TECICO qui devient BETOMAR ;
- Certification ISO 9002 de l'usine d'Agadir.

Titre CIMAR

En DH	1996	1997	1998	Au 30 juin 1999
Cours le plus haut Marché Central	380	735	1 201	1 116
Cours le plus bas Marché Central	354	354	664	920
Volume le plus haut Marché Central	3 010 000	9 440 000	5 880 000	3 376 080
Volume le plus bas Marché Central	2 928	1 358	1 400	1 840
Volume le plus haut Marché de Blocs	5 040 00	36 400 000	155 232 000	22 000 000
Volume le plus bas Marché de Blocs	150 960	66 000	105 800	3 600 000

Source : SBVC

Ratios boursiers

Le cours de base retenu est celui du 29 septembre 1999, soit 1.015 DH.

	1996	1997	1998
BPA (bénéfice par action en DH)	8,03	18,61	21,11
CF/A (cash flow par action en DH)	36,02	47,33	52,75
AN/A (actif net par action en DH)	148,47	169,03	184,09
DPA (dividende par action en DH)	0	8	11
PER (Cours/bénéfice par action)	126,40	54,54	48,08
P/CF (Cours/cash flow par action)	28,18	21,44	19,24
P/B (Cours/fonds propres par action)	6,84	6,00	5,51
DY (dividende par action/cours)	0,0%	0,8%	1,1%

Evolution de l'actionnariat

Actionnaires	1996	1997	1998	12/07/99	Après Fusion
CIMENTS FRANCAIS	50,97%	50,97%	50,97%	50,97%	52,89%
PROCIMAR	2,23%	2,23%	2,23%	2,23%	2,61%
BNDE	7,84%	7,84%	8,02%	7,84%	8,86%
FIPAR	7,76%	7,68%	7,76%	7,31%	4,70%
CNIA	7,59%	7,70%	7,53%	6,37%	4,09%
CIMR	5,37%	5,37%	6,48%	5,11%	6,38%
SNI	7,45%	7,45%	4,56%	4,38%	2,82%
CDG	2,99%	3,57%	4,50%	4,43%	2,85%
AL WATANIA	1,06%	0,57%	0,64%	0,64%	0,41%
INVESTIMA	0,63%	0,60%	0,60%	0,60%	0,39%
FONDS ABOU DAHBI	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	4,87%
SOMED	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	1,82%
FENIE BROSSETTE	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,06%
DIVERS	6,12%	6,01%	6,70%	10,11%	7,23%
TOTAL	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

N.B. : la structure de l'actionnariat a légèrement changé en 1999 du fait que certains actionnaires ont procédé à la conversion d'une partie de leurs actions nominatives en actions au porteur.

Evolution du capital

Date de l'augmentation	Montant de l'augmentation	Nombre d'actions créées	Nominal en DH	capital après augmentation	Modalités de l'augmentation
28 juin 1951				400 000 FRF	Apport en numéraire
07 juillet 1951	160 000 000 FRF			200 000 000 FRF	Apport en numéraire
09 avril 1952	300 000 000 FRF			500 000 000 FRF	Apport en numéraire
27 juin 1957	100 000 000 FRF			600 000 000 FRF	Apport en numéraire
Courant 1960 - 1961			100	6 000 000 DH	Conversion du capital en DH
22 septembre 1972	7 800 000 DH	78 000	100	13 800 000 DH	Apport en numéraire
19 décembre 1978	3 450 000 DH	34 500	100	17 250 000 DH	Incorporation de réserves
21 juin 1984	17 250 000 DH	172 500	100	34 500 000 DH	Incorporation de réserves
28 juin 1985	17 250 000 DH	172 500	100	51 750 000 DH	Apport en numéraire
27 septembre 1985	4 312 000 DH	43 120	100	56 062 000 DH	Incorporation de réserves
18 juin 1987	33 638 000 DH	336 380	100	89 700 000 DH	Incorporation de réserves
11 juin 1990	44 850 000 DH	448 500	100	134 550 000 DH	Incorporation de réserves
19 novembre 1992	90 440 000 DH	904 400	100	224 990 000 DH	Apport fusion CIMASFI
19 novembre 1992	89 996 000 DH	899 960	100	314 986 000 DH	Incorporation de réserves
29 décembre 1992	26 998 800 DH	269 988	100	341 984 800 DH	Apport en numéraire
6 mai 1994	128 244 300 DH	1 282 443	100	470 229 100 DH	Incorporation de réserves
23 juin 1994	42 748 100 DH	427 481	100	512 977 200 DH	Apport en numéraire

Composition du Conseil d'Administration :

- | | |
|---------------------------------------|----------------------------------|
| - M. Mustapha FARIS | Président d'honneur |
| - M. Farid DELLERO | Président |
| - M. Jean Paul MERIC | Administrateur Délégué |
| - M. Mohamed CHAIBI | Administrateur Directeur Général |
| - M. BERNARD LAPLACE | Administrateur |
| - M. M'Hamed BARGACH | Administrateur |
| - M. Abdellah BELKEZIZ | Administrateur |
| - M. Yves René NANOT | Administrateur |
| - M. Philippe RONSIN | Administrateur |
| - M. Abdellatif GHISSASSI | Administrateur |
| - M. Giampiero PESENTI | Administrateur |
| - C.N.I.A. | Administrateur |
| représentée par Mr Saâd KANOUNI | |
| - C.I.M.R. | Administrateur |
| représentée par Mr Azeddine GUESSOUSS | |
| - B.N.D.E. | Administrateur |
| représentée par Mr Farid DELLERO | |
| - S.N.I. | Administrateur |
| représentée par Mr M'Fadel LAHLOU | |
| - CEMENTS FRANÇAIS | Administrateur |
| représentée par Mr Yves-René NANOT | |
| - COFIPAR | Administrateur |
| représentée par Mr Michel LEFEBVRE | |
| - PROCIMAR | Administrateur |
| représentée par Mr Jean-Paul MERIC | |

Equipe dirigeante

M. Mohamed CHAIBI

M. CHAIBI (49 ans) est diplômé de l'Ecole Supérieure des Mines de Paris. Il a intégré en 1975 la société minière CTT (filiale ONA) en tant qu'Ingénieur d'Exploitation puis Directeur Adjoint. En 1978, il rejoint la Société des Ciments Français qui le nomme Directeur d'usine de la Société des Ciments d'Agadir avant de devenir Administrateur Directeur Général de la société en juin 1990. Monsieur CHAIBI est également Directeur Général pour le Maroc de Italcementi Group.

M. Lotfi BENSLIMANE

M. BENSLIMANE (46 ans) est diplômé d'un DESS de l'IAE Lille, et de l'Ecole Supérieure de Commerce de Lille, et titulaire d'un Diplôme d'Etudes Comptables Supérieures. Il a intégré la BNDE en 1979 en tant qu'Attaché de Direction avant d'être responsable de la Division de la Trésorerie et des Financements Extérieurs. En 1988, il rejoint le Groupe Sahara Tours en tant que Directeur Financier puis Secrétaire Général du Groupe. Depuis 1991, il intègre le Groupe Ciments du Maroc en tant que Directeur Administratif et Financier.

M. Driss CHERRAK

M. CHERRAK (50 ans) est diplômé de l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Marseille et titulaire d'un BTN option Electrotechnique, et d'un DUT en Génie Electrique de l'I.U.T. du Havre. Il intègre la SMESI (Groupe OCP) en tant qu'ingénieur d'Etudes, et après différents postes de responsabilité il est devenu Chef de la Division Montage. En 1989, il rejoint AGRO ENGINEERING en tant que Directeur. En 1991, il intègre le Groupe des Ciments du Maroc en tant que Directeur du projet de la cimenterie de Safi puis Directeur Opérationnel Ciment, fonction qu'il occupe à ce jour.

M. Omar ABARRO

M. ABARRO (40 ans) est diplômé de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées de Paris. En 1985, il intègre la Générale de Service Informatique à Paris en tant que Chef de projet. En 1986, il rejoint SIDARSA comme Attaché de Direction. En 1988, il intègre le Groupe ONA, d'abord comme Directeur Adjoint à la CAA, puis Directeur de projets à ONA Immobilier. Depuis 1991, il est Directeur Opérationnel Matériaux au sein du Groupe Ciments du Maroc.

M. Jean Pascal SPIGOLIS

M. SPIGOLIS (38 ans) est diplômé de l'Ecole Nationale des Arts et Métiers de Aix en Provence. Entré dans le groupe Ciments Français en 1986, il a été en charge du Plan et du Contrôle chez Halyps Cement en Grèce, après avoir occupé des fonctions techniques successivement en France, au Portugal et en Turquie. Depuis mars 1999, il est Directeur du Plan et Contrôle chez Ciments du Maroc.

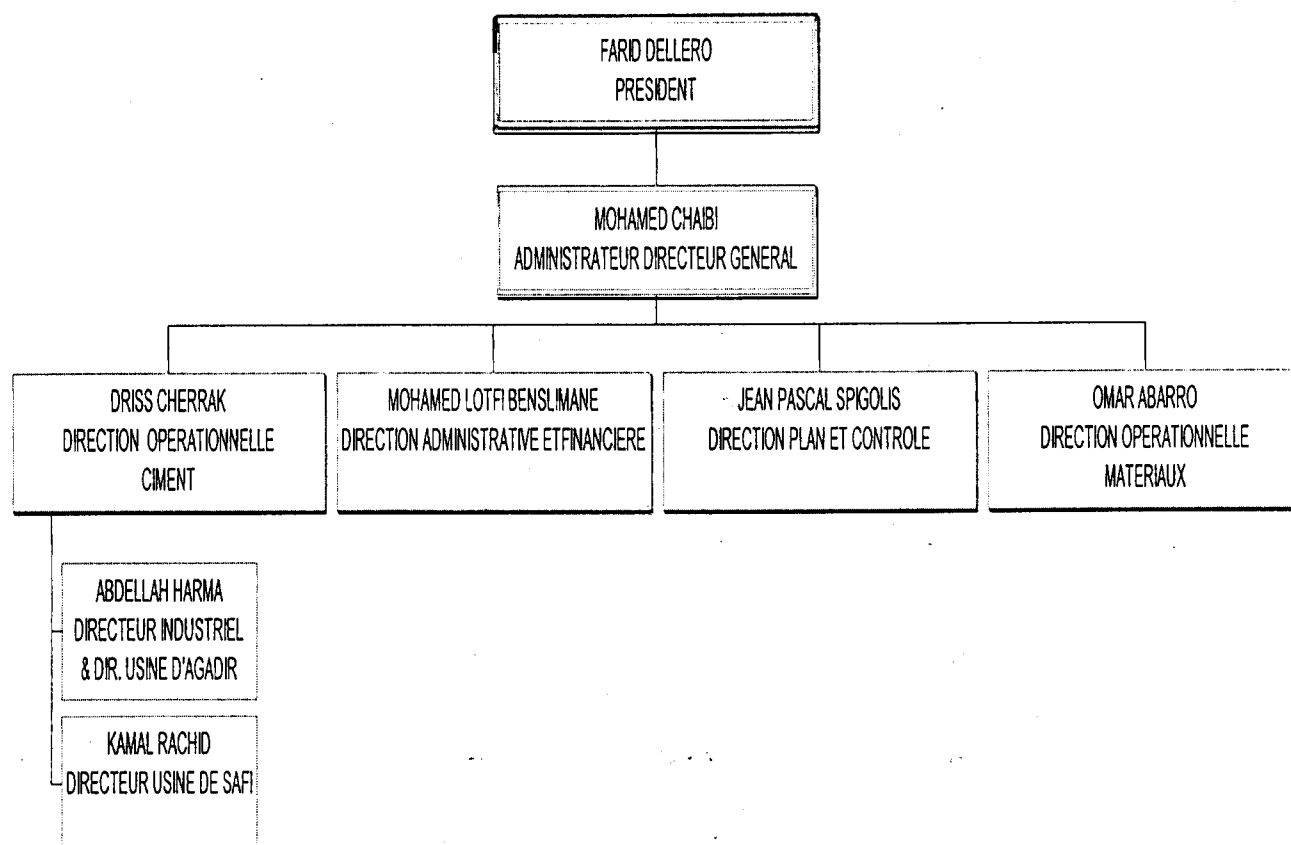
M. Abdallah HARMA

M. HARMA (40 ans) est diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne et d'une Maîtrise de Mécanique de l'Université de Bordeaux. En 1984, il a intégré l'Office Chérifien des Phosphates en tant qu'Ingénieur d'Exploitation en Mines Découvertes. En 1990, il rejoint le Groupe Ciments du Maroc en tant que Responsable de projet, puis Directeur de l'usine de Safi avant de devenir Directeur Industriel et Directeur de l'usine d'Agadir.

M. Rachid KAMAL

M. KAMAL (38 ans) est diplômé de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures de Paris. En 1985, il intègre la SNEP en tant qu'Ingénieur Responsable du Département des Compounds PVC. En 1990, il rejoint le Groupe Ciments du Maroc en tant qu'Ingénieur de production. Actuellement, il occupe la fonction de Directeur d'usine à la cimenterie de Safi.

Organigramme de la société



Ressources humaines

Les effectifs du groupe CIMAR ont évolué comme suit :

	1996	1997	1998
Effectif total	641	616	605
Dont : Direction	7	7	7
Cadres	51	40	41
Non Cadres	583	569	557

La diminution des effectifs est due principalement aux départs à la retraite.

Le personnel bénéficie de la couverture sociale suivante : une assurance maladie - décès - invalidité, l'affiliation à la CNSS ainsi que l'adhésion à la CIMR.

Carrières et gisements de la cimenterie d'Agadir

Pour la fabrication du ciment, l'usine d'Agadir utilise les argiles et les calcaires des carrières mitoyennes dites MESGUINA. L'usine exploite ces gisements sous deux formes, à savoir :

- Une concession du Domaine Privé de l'Etat, d'un terrain d'une superficie de 225 hectares pour une période de 50 ans à compter du 1^{er} janvier 1952 (convention du 20 juin 1952) ;
- Une concession des Eaux et Forêts, d'un terrain d'une superficie de 480 hectares pour une période de 50 ans également à compter du 1^{er} janvier 1952 (convention du 15 octobre 1952).

Ces concessions seront renouvelées en 2002.

L'exploitation de ces carrières est sous-traitée à une entreprise spécialisée qui se charge de l'abattage et du transport des matières jusqu'au concasseur à l'usine.

Selon les études géologiques faites par le Centre Technique Groupe (CTG) relevant des Ciments Français, les réserves reconnues de calcaire et d'argile s'élèvent respectivement à 71 300 000 et 12 500 000 tonnes, soit l'équivalent de 78 ans et 34 ans d'exploitation au rythme actuel de marche.

La cimenterie d'Agadir exploite également une carrière de pouzzolane par le biais de deux concessions du Domaine et des Eaux et Forêts située à environ 15 km de l'usine. Il y a lieu de noter que ces pouzzolanes sont réputées pour leur excellente réactivité, ce qui autorise des coefficients d'ajout élevés.

Carrières et gisements de la cimenterie de Safi

Les terrains occupés par l'usine et les terrains carrières qui totalisent près de 523 hectares, appartiennent à la société civile immobilière AL ABDIA. L'acquisition de ces terrains a été financée par CIMAR sous forme d'avances pour achat. Tous ces terrains ont fait actuellement l'objet de l'immatriculation à la Conservation Foncière ou de la demande de réquisition d'immatriculation, et également de la procédure de déclassement de leur vocation agricole. L'aboutissement de l'ensemble de ces procédures est prévu en l'an 2000 ce qui permettra à l'échéance la cession et la transcription de ces terrains dans les livres fonciers de CIMAR.

Les réserves reconnues de calcaire et d'argile s'élèvent à 39 000 000 tonnes et à 54 000 000 tonnes respectivement (source : CTG) soit l'équivalent de 52 ans et 700 ans d'exploitation au rythme actuel de marche.

Ces gisements sont exploités en sous-traitance par une entreprise spécialisée.

Moyens de production de la cimenterie d'Agadir

Le procédé de fabrication utilisé à l'usine d'Agadir est basé sur la voie semi-sèche. La capacité de production installée de cuisson est de 800.000 T clinker par an soit l'équivalent de 1.100.000 T de ciment par an. L'usine dispose de stocks intermédiaires notamment le clinker (90 000 T) et le ciment (19 400 T).

La fabrication de ciment passe par plusieurs phases qui sont décrites ci-après.

Le calcaire et l'argile nécessaires à cette fabrication sont extraits de la carrière et acheminés par camions à l'atelier de concassage où les blocs de taille importante vont être réduits une première fois. Les matériaux concassés sont alors stockés dans un hall.

La préparation du cru consiste à doser avec précision le calcaire, l'argile et le minerai de fer, et à les mélanger avant de subir un broyage fin. La farine obtenue est stockée dans un silo dit d'homogénéisation.

Le cru est mélangé avec 12% d'eau dans un granulateur. Il est introduit sur une grille de séchage, dite grille LEPOL, sous forme de granules et cuit dans le four à une température de 1.450 °C. Sous l'effet de la température, la matière se transforme en clinker. Ce dernier est refroidi sur une grille à contre courant avec l'air, puis stocké.

Le clinker est alors broyé très finement avec de la pouzzolane et du gypse dont les pourcentages détermineront les qualités de ciment.

La cimenterie d'Agadir produit essentiellement deux qualités de ciment (CPJ 35 et CPJ 45) et peut produire également du CPA 55 à la demande pour des utilisations spécifiques.

Le ciment est enfin stocké dans des silos avant d'être expédié soit sous forme de sacs, ou bien en vrac.

La cimenterie d'Agadir est équipée d'un système de contrôle commande composé d'automates programmables et deux applications développées par CTG : le système de supervision INDUSTAR et le système EXPERT.

Le contrôle des différents paramètres et étapes du procédé est ainsi parfaitement automatisé. Le pilotage est effectué à partir d'une salle de contrôle où sont centralisés l'ensemble des paramètres, visibles sur écrans.

Le laboratoire de la cimenterie d'Agadir est contrôlé et audité par le Laboratoire Public d'Etudes et d'Essais (LPEE) dans le cadre de la certification des produits.

Par ailleurs, il y a lieu de noter que le taux d'utilisation de la capacité en 1998 est de 84,7%. Le coefficient d'ajout de la cimenterie est de 1,40. Notons que la moyenne pour les cimenteries se situe entre 1,30 et 1,40 (Source : BNDE).

En matière de protection de l'environnement, la cimenterie a accompli des efforts importants avec des investissements s'élevant à 160 MDH. Ces investissements ont porté sur la lutte contre les émissions de poussières, la réhabilitation des carrières et leur aspect architectural et paysager. Pour les deux années à venir, CIMAR prévoit un investissement de 10 MDH par année visant à traiter les gaz sortant des refroidisseurs.

D'autre part, la cimenterie d'Agadir est en train de mettre en place les procédures et de préparer les manuels pour la certification ISO 14.001 relative à l'environnement prévue en juin 2000.

Moyens de production de la cimenterie de Safi

Le procédé de fabrication utilisé à l'usine de Safi est dit voie sèche connu pour son économie d'énergie. L'usine a été construite en 1993. La capacité de production installée est de 600.000 Tonnes de ciment par an. Cette usine est conçue pour être extensible jusqu'à 1 200 000 tonnes de ciment par an environ, tout en restant unifilaire. L'usine dispose de stocks intermédiaires notamment le clinker (35 000 T) et le ciment (15 000 T).

La fabrication de ciment passe par plusieurs phases qui sont décrites ci-après (schéma du process donné en annexe).

Le calcaire et l'argile nécessaires à cette fabrication sont extraits de la carrière et acheminés par camions au concasseur où les blocs de taille importante vont être réduits une première fois. La matière concassée est alors transportée par convoyeur vers un parc circulaire dit de préhomogénéisation.

La préparation du cru consiste à corriger la matière concassée par des ajouts de fer et de calcaire par un dosage précis, et à les mélanger avant de subir un broyage fin. La farine obtenue est stockée dans un silo dit d'homogénéisation. Un échantillonneur automatique effectue des prélèvements en permanence après broyage et, envoie périodiquement un échantillon au système d'analyse instantanée dit CAPMA. Le système expert compare les résultats aux objectifs et opère les corrections nécessaires au niveau des doseurs.

Le cru est introduit dans une tour de 5 étages de cyclones, permettant le séchage et la décarbonatation de la matière grâce aux gaz chauds qui remontent du four. Le cru arrive à l'entrée du four à une température de 900 °C puis subit la calcination et la clinkérisation à 1.450 °C. A la sortie du four, le clinker est refroidi sur une grille à l'aide de l'air frais. Il est ensuite stocké dans un silo dôme. Comme pour le cru, le contrôle de la qualité du clinker est fait par un échantillonneur automatique et par l'analyseur CAPMA.

Le clinker est alors broyé très finement avec de la pouzzolane et du gypse dont les pourcentages détermineront les qualités de ciment.

La cimenterie de Safi produit essentiellement deux qualités de ciment (CPJ 35 et CPJ 45) et produit également à la demande du CPA 55 pour des utilisations spécifiques.

Le ciment est enfin stocké dans des silos avant d'être expédié soit sous forme de sacs, ou bien en vrac.

Comme pour l'usine d'Agadir, la cimenterie de Safi est équipée du système de supervision INDUSTAR et EXPERT. Le contrôle des différents paramètres et étapes du procédé de fabrication est automatisé et le pilotage est effectué à partir de la salle de contrôle. Le laboratoire de la cimenterie de Safi est également contrôlé par le Laboratoire Public d'Etudes et d'Essais (LPEE).

En outre, et afin de se rapprocher de ses clients, la cimenterie possède un centre d'ensachage à Jorf Lasfar d'une capacité de 2.400 T/an. Elle s'est équipée également d'une flotte de citernes de transport pour le vrac.

Le taux d'utilisation de la capacité de production de ciment en 1998 pour l'usine de Safi se situe à 51,2%. Cependant, du côté de la cuisson, l'utilisation de la capacité a atteint 93,3% grâce aux ventes locales et à l'exportation de clinker. Quant à la consommation calorifique spécifique de l'usine, elle est intéressante et ressort à 827 thermies par tonne de clinker en 1998 (la thermie est une unité de mesure de l'énergie calorifique, égale à 1.000 kilocalories). Notons que la cimenterie de Safi utilise le coke de pétrole comme combustible depuis 1994.

En ce qui concerne la protection de l'environnement, l'usine de Safi est conçue pour répondre aux normes internationales en la matière dont les seuils limites admis dans les gaz rejetés sont de 50 mg/Nm³ pour les poussières, 800 mg/Nm³ pour les oxydes d'azote et 1000 à 1800 mg/Nm³ pour le dioxyde de soufre (mg/Nm³ : milligramme par normal mètre cube).

Environ 15% de l'investissement de départ a été alloué aux équipements liés à la protection de l'environnement. En outre, l'usine recycle certains résidus moyennant leur incinération dans le four.

Par ailleurs, la cimenterie de Safi vient de démarrer une unité pour recevoir et réutiliser les cendres résiduelles de la centrale thermique de Jorf Lasfar. Ces cendres sont mélangées avec les matières premières dans des proportions définies au niveau du broyage du cru. L'investissement correspondant s'élève à 3,5 MDH.

Logistique

La société dispose de 14 citernes et de 4 tracteurs pour le transport et la livraison du ciment en vrac.

Clientèle

La clientèle de CIMAR est segmentée de la façon suivante :

- Grossistes revendeurs : 82,5 %
- Sociétés de Préfabrication (poutrelles, hourdis,...) : 10 %
- Entreprises de Bâtiment et Travaux Publics : 5 %
- Sociétés de Béton Prêt à l'Emploi : 2,5 %

Les dix premiers clients ont représenté seulement 27% du chiffre d'affaires global en 1998.

Approvisionnements

La société CIMAR s'approvisionne à l'étranger pour le coke de pétrole ainsi que pour les pièces de rechange et les équipements spécifiques, et au Maroc pour le reste des consommations.

Les dix premiers fournisseurs ont représenté 61% du montant des approvisionnements en 1998. Il y a lieu de noter que l'approvisionnement en énergie reste prépondérant avec près de 41 % répartis entre l'électricité et le coke de pétrole.

Système d'information

Le système d'information de la société Ciments du Maroc est basé sur une architecture de serveurs locaux dans les sites : Usines d'Agadir, Usine de Safi et le siège à Casablanca.

La couverture est assurée par des progiciels sauf pour la gestion commerciale (application interne). Il s'agit de : CONCEPT pour la comptabilité et les immobilisations, CERG pour la trésorerie, PLEIADES pour la paie et les ressources humaines et COSWIN pour la maintenance, les achats et les stocks.

Au niveau des usines, les domaines de couverture sont :

- Maintenance, achats et stocks par COSWIN ;
- Facturation et achats par CONCEPT ;
- Saisie des heures de travail par PLEIADES.

La comptabilité , les immobilisations, la trésorerie et la paie sont centralisés au niveau du siège.

L'intégration des données se fait par transferts de fiches de sites vers le siège.

Après leur fusion, Ciments du Maroc et Asmar évolueront ensemble vers un système d'information unifié.

Au même titre que les autres filiales du Groupe Italcementi, Ciments du Maroc travaille actuellement sur le projet SPIRAL, dont l'objet est d'installer un système intégré couvrant toutes les fonctions de l'entreprise par le progiciel SAP R/3.

Le projet SPIRAL MAROC concerne à la fois Ciments du Maroc et Asmar. L'objectif est de démarrer le nouveau système en Janvier 2000. Ce système s'appuie sur une architecture réseau reliant les usines au siège qui abrite le système central IBM Risc 6000 acquis en Août 1999.

Pour ce qui est du passage à l'an 2000 des applications informatiques, l'explication est donnée en annexe.

Contrôle qualité

En 1992, Ciments de Maroc a procédé à la création de la fonction qualité au niveau du management pour assister les usines dans leurs travaux de contrôle qualité.

Les usines ont chacune leur responsable qualité qui assure le contrôle et le suivi de la qualité des produits à l'aide de moyens matériels (laboratoires et instruments de mesures des paramètres de pilotage) et humains nécessaires.

Des plans d'actions ont été mis en place pour mettre à niveau les outils de contrôle et assurer la formation du personnel.

Le responsable qualité effectue des audits sur les produits et sur les moyens de contrôle.

Les usines ont fait certifier leurs produits par le Ministère du Commerce et l'Industrie en 1995 (Label NM).

Un groupe de travail composé des responsables qualité usine et du responsable qualité groupe avait été constitué pour mettre en place l'assurance qualité dans les usines et préparer la certification des usines de SAFI et AGADIR.

Comme consécration de ce travail, Ciments du Maroc est aujourd'hui le premier et le seul cimentier certifié ISO 9002 au Maroc. L'obtention de cette certification auprès de l'organisme AFAQ a eu lieu en Août 1998 pour l'usine de Safi et en Juin 1999 pour l'usine d'Agadir.

La durée de cette certification est de 3 ans, avec des contrôles annuels.

Investissements

La société CIMAR a réalisé par autofinancement des investissements durant les trois derniers exercices, à savoir :

En 1.000 DH	1996	1997	1998
Investissements	49 789	26 454	67 434

Dans ce même cadre, la société vient d'achever le montage d'une nouvelle ensacheuse à Agadir qui a coûté près de 12 MDH, et est en train de terminer l'installation d'un nouveau broyeur pour un investissement de 70 MDH. Ces deux nouveaux investissements permettront à la société de porter sa capacité de broyage et d'ensachage à 1 435 000 T/an de ciment.

Autres moyens et participations financières de la société

La société CIMAR possède par ailleurs des biens immobiliers et fonciers dont notamment les terrains usine et la cité ouvrière à Agadir.

La société possède par ailleurs des filiales à savoir : BETOMAR agissant dans le domaine des granulats et du béton prêt à l'emploi, la Société des Ciments de Lâayoune, distributeur de ciment, et deux sociétés civiles et immobilières MARGUERITE VIII et X possédant le siège social de la société à Casablanca.

Les chiffres d'affaires et les résultats réalisés par ces sociétés en 1998 sont les suivants (en dirhams) :

RAISON SOCIALE	Chiffre d'Affaires	Résultat Net
SCL	60 674 027,65	867 564,58
BETOMAR	173 438 139,53	16 600 611,18
MARGUERITE VIII	0,00	62 109,09
MARGUERITE X	0,00	22 557,29

Il y a lieu de noter qu'après quelques années d'exploitation déficitaire, la Société des Ciments de Lâayoune (SCL) est devenue bénéficiaire ce qui s'est traduit par l'amélioration de sa situation nette comptable. Le tableau suivant fait état de l'évolution de cette situation entre 1996 et 1998 (en dirhams) :

Désignation	1996	1997	1998
Chiffre d'affaires	59 162 803	62 576 773	60 674 028
Résultat net	395 366	1 178 315	867 564
Capacité d'autofinancement	572 321	1 347 950	1 037 490
Situation nette en fin d'année	- 4 494 964	- 3 316 648	- 2 449 083

Relations entre CIMAR et ses filiales

CIMAR vend du ciment à BETOMAR et à la SCL avec lesquelles elle a réalisé en 1998 les chiffre d'affaires suivants (en dirhams hors taxe) :

Société	Montant de la vente	% du CA CIMAR
BETOMAR	13 657 481	1,6 %
SCL	39 542 182	4,5 %

D'autre part, CIMAR accorde ses concours à ses filiales sous formes de comptes courants, dont les soldes au 31 décembre 1998 se présentent comme suit :

Société	Montant en DH	Remarque
BETOMAR	37 734 386	Rémunéré au taux de 6,5 %
SCL	2 422 063	Non rémunéré et provisionné à 100%
MARGUERITE VIII	1 399 936	Rémunéré au taux de 6 %
MARGUERITE X	598 499	Rémunéré au taux de 6 %

Par ailleurs, la société CIMAR paie un loyer de 600 000 DH par an à MARGUERITE VIII, et 300 000 DH par an à MARGUERITE X.

Signalons enfin qu'il n'existe pas de relations entre ces filiales.

BETOMAR

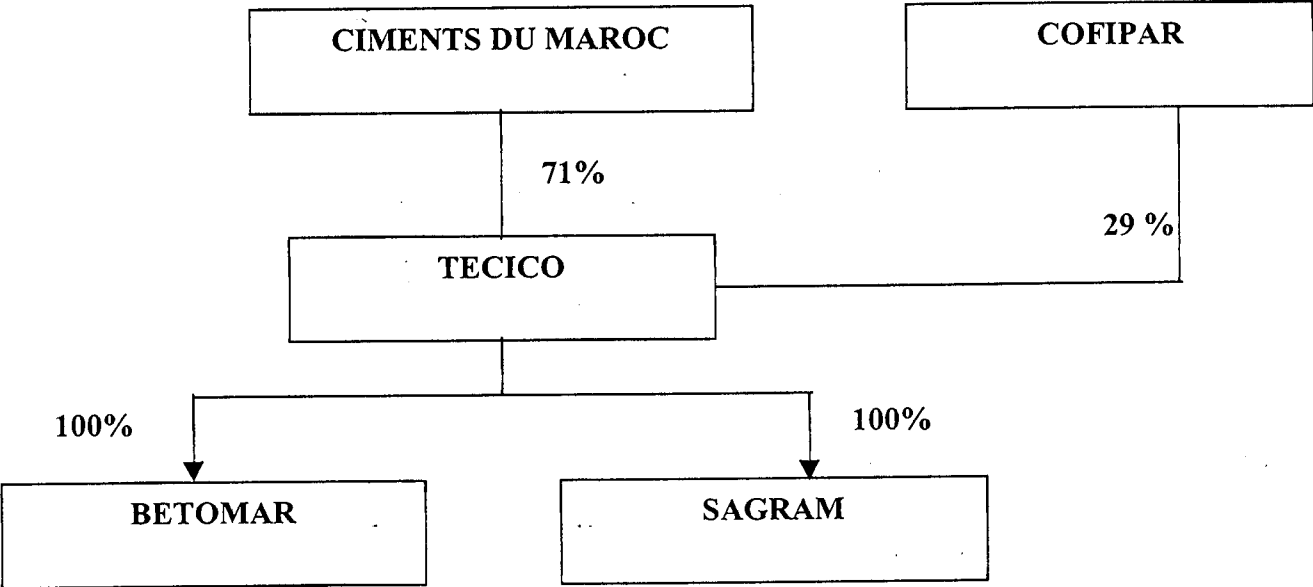
En 1989, pour être plus présent sur le marché du BTP, Ciments du Maroc a créé deux filiales spécialisées dans les matériaux de construction : BETOMAR pour le béton prêt à l'emploi (BPE) et SAGRAM pour les granulats (sables et gravettes).

Dans le cadre de la restructuration de cette activité devenue mature, les deux sociétés ont été absorbées par la société mère TECICO en 1998, avec achat par CIMAR des parts de COFIPAR dans cette dernière.

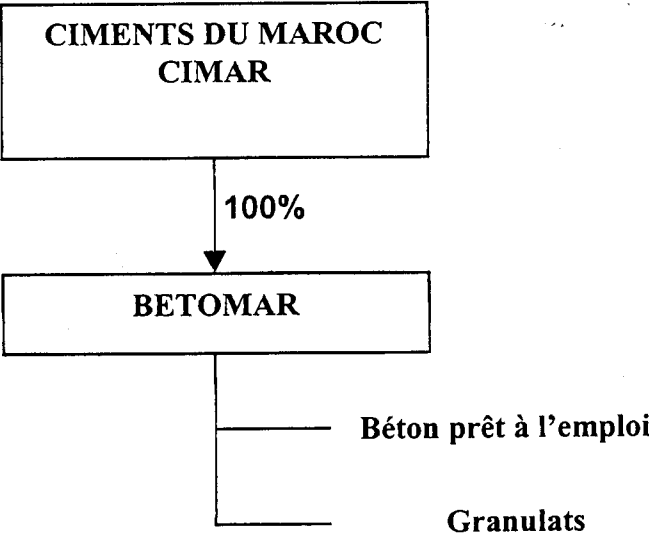
En avril 1999, la société TECICO a changé de dénomination et devient BETOMAR.

Au terme de ces opérations, CIMAR détient la totalité du capital social de BETOMAR comme le montre les organigrammes juridiques avant et après restructuration, donnés ci-après :

Avant la restructuration



Après la restructuration



La société BETOMAR possède cinq centrales à béton dont une (1) à Agadir, trois (3) à Casablanca et une (1) à Rabat. Elle détient près de 40 % du marché du béton

prêt à l'emploi (Source : CIMAR). Elle exploite également deux carrières dont une (1) à Agadir et une (1) autre à Casablanca.

L'assainissement de la situation de BETOMAR a permis le dégagement des bénéfices et des cash-flows suivants :

(En MDH)	1996	1997	1998	98/97
Chiffre d'affaires	132	151	173	+14,6%
Résultat net	-12	+11,4	+16,6	+45,6%
Capacité d'autofinancement	6,5	26	27,7	+6,5%

En outre, les capitaux propres de la société se sont renforcés pour passer de 65 MDH en 1997 à 83 MDH en 1998.

PRESENTATION DE ASMAR

FICHE DE LA SOCIETE

Raison sociale	: ASMAR
Forme Juridique	: Société Anonyme régie par le Dahir du 11 août 1922 et les textes pris pour son application
Date de création	: 1972
Siège social	: Angle Bd Abdelmoumen et Rue des Pléiades – Casablanca
Bureaux	: Avenue Moulay Hassan 1 ^{er} BP 550 Marrakech
Objet social	: L'extraction, la fabrication, le transport, la vente, l'importation, l'exportation et le commerce de tous matériaux de construction, comme aussi de tous articles et objets pouvant être employés dans toutes entreprises de construction, travaux publics et particuliers, et plus spécialement l'exploitation de l'usine des ciments à Marrakech (article-3 des statuts)
Exercice social	: du 1 janvier au 31 décembre
Durée de vie	: 99 ans
Usine	: P.K., 46 Route d'Agadir, M'Zoudia
Capital social	: 237 160 000 DH, constitué de 2.371.160 actions de 100 DH de valeur nominale chacune

RAPPEL HISTORIQUE

1976	: Démarrage de l'usine, capacité de 450.000 tonnes de ciment par an, procédé voie sèche, investissement de 170.222.000 DH
1985	: Conversion au charbon
1986	: Première extension pour porter la capacité à 600.000 T ciment par an, investissement de 43.354.000 DH
1992	: Deuxième extension pour porter la capacité à 1.300.000 T ciment par an, investissement de 514.656.157 DH
1999	: Contrôle de la majorité par le CEMENTS FRANÇAIS suite à l'acquisition de la participation de la SNI dans ASMAR

Titre ASMAR

En DH	1996	1997	1998	30/06/1999
Cours le plus haut Marché Central	466	900	1 319	1 285
Cours le plus bas Marché Central	335	580	910	1 112
Volume le plus haut Marché Central	100 640	5 168 000	2 210 000	2 929 680
Volume le plus bas Marché Central	7 200	5 262	1 874	2 356
Volume le plus haut Marché de Blocs	393 880	6 500 000	155 232 000	2 233 833 840 (*)
Volume le plus bas Marché de Blocs	3 440	129 200	90 000	3 618 280

Source : SBVC

(*) : Il s'agit principalement de la cession par la SNI à Ciments Français de 37,4% du capital de la société ASMAR au cours de 1.260 DH par action.

Ratios boursiers

Le cours de base retenu est celui du 29 septembre 1999, soit 1.210 DH.

	1996	1997	1998
BPA (bénéfice par action en DH)	24,49	34,10	38,62
CF/A (cash flow par action en DH)	50,24	65,53	60,65
AN/A (actif net par action en DH)	148,93	174,73	192,06
DPA (dividende par action en DH)	18	21	22
PER (Cours/bénéfice par action)	49,40	35,48	31,33
P/CF (Cours/cash flow par action)	24,08	18,46	19,95
P/B (Cours/fonds propres par action)	8,12	6,92	6,30
DY (dividende par action/cours)	1,5%	1,7%	1,8%

Répartition du capital :

Actionnaires	1996	1997	1998	12/07/99
CIMENTS FRANCAIS	15,35%	18,98%	18,98%	56,36%
PROCIMAR	1,99%	3,30%	3,30%	3,30%
SNI	33,96%	33,96%	37,11%	0,00%
FONDS ABOU DAHBI	13,64%	13,64%	13,64%	13,64%
SOMED	5,11%	5,11%	5,11%	5,11%
BNDE	10,70%	10,70%	10,70%	10,70%
CIMR	9,09%	9,09%	8,67%	8,67%
CDG	2,73%	2,73%	0,00%	0,00%
FENIE BROSSETTE	0,17%	0,17%	0,17%	0,17%
DIVERS	7,25%	2,32%	2,32%	2,05%
TOTAL	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Evolution du capital social

Date de l'augmentation	Montant de l'augmentation	Nombre d'actions créées	Nominal	capital après augmentation	Modalités de l'augmentation
1972		100 000	100 DH	10 000 000 DH	Apport en numéraire
15 août 1975	18 000 000 DH	180 000	100 DH	28 000 000 DH	Apport en numéraire
14 février 1976	22 000 000 DH	220 000	100 DH	50 000 000 DH	Apport en numéraire
5 octobre 1984	5 000 000 DH	50 000	100 DH	55 000 000 DH	Apport en numéraire
9 juin 1987	5 500 000 DH	55 000	100 DH	60 500 000 DH	Apport en numéraire
29 juin 1990	24 200 000 DH	242 000	100 DH	84 700 000 DH	Apport en numéraire
3 janvier 1992	16 940 000 DH	169 400	100 DH	101 640 000 DH	Apport en numéraire
25 juin 1992	25 410 000 DH	254 100	100 DH	127 050 000 DH	Incorporation de réserves
22 décembre 1992	50 820 000 DH	508 200	100 DH	177 870 000 DH	Apport en numéraire
24 décembre 1992	59 290 000 DH	592 900	100 DH	237 160 000 DH	Apport en numéraire

Composition du Conseil d'Administration

- M. Haj Omar BOUCETTA Président d'honneur
- M. Abdellah BELKEZIZ Président
- M. Mohamed CHAIBI Administrateur Délégué
- M. Farid DELLERO Administrateur
- M. Michel LEFEBVRE Administrateur
- M. Jean Paul MERIC Administrateur
- M. Bernard LAPLACE Administrateur
- M. Boubker RAHMANI Administrateur
- M. Yves René NANOT Administrateur
- FONDS ABOU DAHBI Administrateur
représentée par Mr Bou Baker RAHMANI
- SOMED Administrateur
représentée par Mr Mostapha SAHEL
- C.I.M.R. Administrateur
représentée par Mr Azeddine GUESSOUSS
- CEMENTS FRANÇAIS Administrateur
représentée par Mr Mohamed CHAIBI
- PROCIMAR Administrateur
représentée par Mr Jean-Paul MERIC
- CEMENTS DU MAROC Administrateur
représentée par Mr Mohamed CHAIBI
- B.N.D.E Administrateur
représentée par Mr AISSAOUI

Equipe dirigeante

M. Abderrazak BOUALLAI

M. BOUALLALI (60 ans) est diplômé de l'Ecole Mohammadia d'Ingénieurs. Il a rejoint la société ASMAR en 1973 où il a occupé différents postes de responsabilité avant d'être nommé Directeur Général Adjoint en 1986 puis Directeur Général en 1995, fonction qu'il occupe à ce jour.

M. Abdelkrim EL KOUCH

M. EL KOUCH (51 ans) est diplômé de l'Ecole des Mines de Rabat. Il est entré à ASMAR en 1975 en qualité d'Ingénieur assimilé chargé de la Fabrication. En Mai 1995, il est nommé Directeur de l'usine.

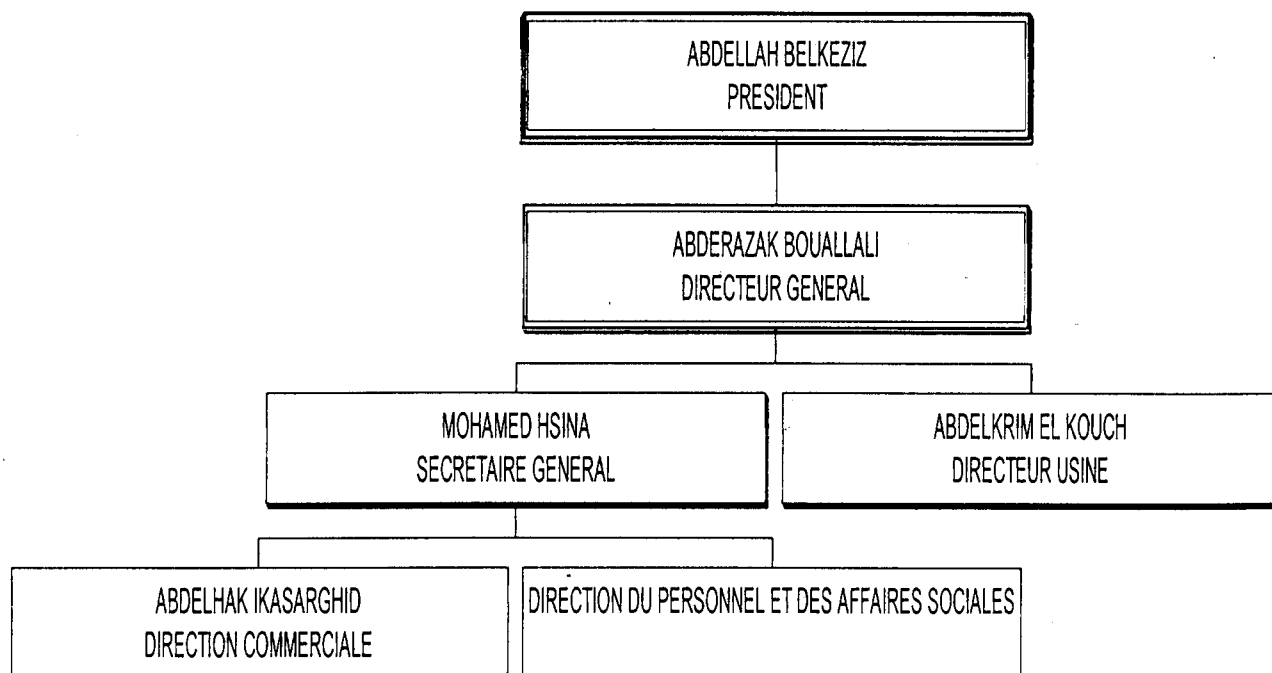
M. Abdallah IKASARGHID

M. IKASARGHID est diplômé de l'Ecole Mohammadia d'Ingénieurs. Il a intégré ASMAR en 1978 en qualité de Directeur Technique. Après avoir occupé différentes fonctions de responsabilité, il a été nommé en Janvier 1999 au poste du Directeur Commercial de la société.

M. Mohamed HSINA

M. HSINA (48 ans) est licencié en Sciences Economiques. Il devient Responsable Administratif et Financier de ASMAR en 1978, puis, après avoir occupé différents postes de responsabilité, il a été nommé en 1995 Secrétaire Général.

Organigramme de la société



Ressources humaines

Les effectifs de la société ASMAR ont évolué comme suit durant la période 1996-1998 :

	1996	1997	1998
<i>Effectif total</i>	<i>309</i>	<i>313</i>	<i>315</i>
Dont : <i>Permanents</i>	<i>298</i>	<i>301</i>	<i>304</i>
. Cadres	22	25	25
. Maîtrise	36	36	39
. Administratif	44	46	46
. Ouvriers	196	194	194
Dont : <i>Occasionnels</i>	<i>11</i>	<i>12</i>	<i>11</i>

Le personnel bénéficie de la couverture sociale suivante : une assurance groupe, l'affiliation à la CNSS ainsi que l'adhésion à la CIMR.

Carrières et gisements

A la création , ASMAR a bénéficié de la part de l'Etat d'un terrain de 1.800 Ha situé à M'ZOU디아 loué au dirham symbolique . C'est le terrain - carrière où est implantée l'unité de production actuelle ainsi que la cité ouvrière. A l'exploitation, la matière première prélevée de cette carrière s'est révélée difficile à cuire car le gisement est hétérogène et contient des impuretés nuisibles.

Les travaux lancés par la société pour trouver de nouveaux gisements de bonne qualité ont été couronnés de succès puisqu'elle a découvert un gisement marneux dit Tecna, situé à environ 3 Km de l'usine, et un nouveau gisement de calcaire "pur" de bonne qualité à IGHOUD situé à près de 70Km de l'usine actuelle. A l'avenir, ces gisements, déjà en exploitation pour constituer des mélanges avec le calcaire de M'Zoudia, constitueront la principale source d'approvisionnement de l'usine en matières premières.

Il y a lieu de noter que la société prévoit la réalisation d'une nouvelle route d'accès à la carrière IGHOUD qui permettra de réduire la distance à 50 km. L'investissement correspondant est estimé à 9 MDH. La réalisation de cette route s'étalera du mois de Décembre 1999 à Octobre 2000.

Le gisement IGHOUD, d'une superficie de 32 hectares, est loué depuis octobre 1993 auprès de la commune IGHOUD pour une durée de 9 ans, renouvelable.

Le gisement TECNA est situé sur un terrain domanial sur une superficie de 32 hectares. Il est pris en location pour une longue durée par la société depuis Décembre 1992.

Les réserves reconnues en calcaire s'élèvent, selon l'étude de la société ASMAR à 11 349 744 tonnes pour M'Zoudia et à 62 589 000 tonnes pour Ighoud (rapports

établis par ASMAR en Mai 1999), soit l'équivalent de 22 ans et 112 ans d'exploitation.

Quant aux réserves en argile reconnues sur les 35 hectares concédées, elles sont estimées à 8 550 000 tonnes soit 24 ans d'exploitation (Rapport ASMAR établi en Mai 1999). Il y a lieu de noter que ces réserves peuvent être augmentées moyennant l'extension de l'exploitation aux terrains domaniaux mitoyens.

Moyens de la société

Le procédé de fabrication exploité à l'usine d'ASMAR est dit voie sèche, comparable à celui exploité par CIMAR à Safi. La capacité de production installée est de 1.300.000 Tonnes de ciment par an. L'usine a connu un doublement de capacité en 1992. Elle dispose de stocks intermédiaires notamment le clinker (65.000 T) et le ciment (9 800 T).

La cimenterie de Marrakech est équipée d'un système de contrôle commande composé d'automates programmables et d'un superviseur Siemens.

Elle utilise comme combustible un mélange de charbon avec le coke de pétrole.

Le taux d'utilisation de la capacité en 1998 est à 59,1% et la consommation calorifique spécifique atteint en moyenne la même année 868 thermies par tonne de clinker. Le coefficient d'ajout est correct et s'élève à 1,30.

En matière de protection de l'environnement, les installations datant de 1993 se conforment bien aux normes de pollution. Egalement, la société prévoit un budget d'investissement de près de 16,5 MDH sur la période 1999-2001 en vue de mettre aux normes les anciennes installations en luttant contre les émanations de poussières, en aménageant les espaces et en soignant le paysage. C'est dans ce cadre que la société a opéré cette année la rénovation de l'électrofiltre moyennant un investissement de 6,4 MDH.

Il y a lieu de noter que dans le domaine de l'environnement, l'Association Professionnelle des Cimentiers avait signé en juin 1997 une convention avec le Ministère de l'Environnement qui fixe les seuils des rejets gazeux des cimenteries dans l'atmosphère. Un délai de six ans a été convenu avec les professionnels cimentiers pour mettre à niveau leurs outils de production et ce à compter de la date de promulgation de l'Arrêté ministériel.

Logistique

La clientèle se charge elle-même du transport du ciment depuis l'usine.

Clientèle

La clientèle de la société ASMAR est segmentée de la façon suivante :

- Grossistes revendeurs : 91 %
- Sociétés de Préfabrication (poutrelles, hourdis,...) : 6 %
- Entreprises de Bâtiment et Travaux Publics : 3 %

Les dix premiers clients ont représenté 64 % du chiffre d'affaires global en 1998.

Approvisionnements

La société ASMAR s'approvisionne à l'étranger pour le charbon, le coke de pétrole, les pièces de rechange et les équipements spécifiques, et au Maroc pour les autres consommations.

Les dix premiers fournisseurs ont représenté 88% du montant des approvisionnements en 1998. A noter que l'approvisionnement en énergie reste prépondérant avec 46 % répartis entre l'électricité, le charbon et le coke de pétrole.

Système d'information

Le système d'information d'ASMAR, installé courant 1999, est basé sur un système ouvert Compaq / Digital sous Unix.

Le progiciel ODYSSEE, fourni par FINIFOR, couvre les domaines de la comptabilité générale et analytique, de la paie et des ressources humaines.

Les autres domaines sont couverts par des applications internes : Stocks, approvisionnements, immobilisations, trésorerie et commercial.

Enfin, certains outils sont utilisés pour la gestion de la maintenance en usine, et la gestion du temps de présence.

Comme il a été mentionné auparavant, CIMAR et ASMAR adopteront après la fusion un système d'information unifié. ASMAR travaille également sur le projet SPIRAL.

Pour ce qui est du passage à l'an 2000 des applications informatiques, l'explication est donnée en annexe.

Contrôle qualité

L'usine d'ASMAR dispose d'un Service Qualité doté de moyens humains et matériels (Laboratoire d'analyse) pour assurer le contrôle qualité de ses produits depuis la carrière jusqu'à l'expédition.

A l'instar de toutes les usines cimentières marocaines, ASMAR a certifié ses produits NM en 1995, et se prépare pour la certification ISO 9002.

Investissements

La société ASMAR a réalisé par autofinancement des investissements durant les trois derniers exercices, à savoir :

En 1.000 DH	1996	1997	1998
Investissements	7 710	26 785	30 451

Dans ce même cadre, la société vient d'achever le montage d'un prébroyeur qui va améliorer la consommation électrique au niveau du broyage ciment. L'investissement correspondant s'est élevé à 36,3 MDH dont 13,2 MDH engagés en 1998 et 23,1 MDH en 1999.

Autres moyens

La société ASMAR possède par ailleurs des biens immobiliers et fonciers dont notamment la cité ouvrière à M'Zoudia, et le siège de la société à Marrakech.

ITALCEMENTI GROUP ET CEMENTS FRANÇAIS

Les informations et chiffres donnés dans cette présentation sont extraits de différents rapports d'activités pour l'exercice 1998, en l'occurrence ceux de Ciments du Maroc, des Ciments Français et d'Italcementi Group.

Un des premiers cimentiers de l'Union Européenne et un des tous premiers acteurs mondiaux dans les matériaux de construction, Italcementi Group est né du rapprochement de deux sociétés dont l'expérience cimentière remonte à plus d'un siècle : Italcementi fondée en 1864 et Ciments Français en 1881.

Le groupe Italcementi est présent dans 13 pays et emploie actuellement plus de 16.000 personnes.

Les trois principaux métiers sont le ciment, les granulats et le béton prêt à l'emploi.

Le groupe dispose dans le monde de 51 cimenteries (32 Millions de tonnes), 503 centrales à béton (13,5 Millions de m³) et 160 carrières de granulats (42,6 Millions de tonnes).

En 1998, son chiffre d'affaires consolidé est de l'ordre de 31,5 Milliards de dirhams et son résultat net consolidé a atteint 1,3 Milliards de dirhams dont le bénéfice net part du groupe de 700 Millions de dirhams. Il détient 64 % du capital de Ciments Français qui représente sa composante internationale.

Le groupe Italcementi a mis en place en 1994 une nouvelle stratégie fondée sur quatre priorités, à savoir le recentrage sur le métier de base cimentier, le repositionnement géographique, la réduction des coûts et amélioration de la rentabilité ainsi que le désendettement.

En 1995, le groupe a adopté une charte graphique commune qui a permis de fédérer l'image de toutes les filiales.

Rappel historique des Ciments Français (principal actionnaire de Ciments du Maroc (53%) et Asmar (59%)) :

- 1881 : Constitution de la société.
- 1971 : Apport de l'activité cimentière de Poliet et Chausson et accession à une position sur le marché.
- 1971-1990 : Ciments Français diversifie ses matériaux de construction (granulats et béton prêt à l'emploi) et amorce son développement international par des opérations de croissance externe.

- 1991 : Ciments Français dispose de positions industrielles en Amérique du Nord et autour du bassin méditerranéen ; l'endettement le rend vulnérable à veille de la récession économique.
- 1992 : Prise de contrôle de Ciments Français par le Groupe Italien Italcementi, accédant ainsi à la place d'un des premiers cimentiers européens.
- 1993-1997 : Retour à des résultats bénéficiaires et diminution régulière de l'endettement. Adoption en 1997 d'une charte d'identité Groupe.
- 1997-1998 : Un progiciel intégré de gestion administrative et de contrôle (SAP/R3), en cours d'installation dans toutes les sociétés du Groupe, doit permettre de poursuivre et d'accroître la réactivité du groupe en matière de procédures de gestion et de réponse aux problématiques Euro et An 2000.

Les chiffres clés de CEMENTS FRANÇAIS sont résumés comme suit :

En millions de FRF	1998	1997	1996	1995
C.A.	13 684	13 028	12 247	12 572
Résultats d'exploitation	2 693	2 245	1 948	2 093
Résultat net (Part du Groupe)	898	615	318	275
Investissements	2 321	1 272	1 169	1 103
CAF	2 298	2 040	1 771	1 868

PARTIE IV

MARCHE NATIONAL ET REGIONAL DU CIMENT

Introduction

Marché national du ciment

Marché du ciment dans la région du sud

Conclusion

INTRODUCTION

L'industrie du ciment est l'une des activités industrielles les plus anciennes, les mieux structurées et les mieux réparties sur le territoire national. Elle occupe une place de choix dans le tissu industriel du pays, puisqu'en 1998 elle a réalisé un chiffre d'affaires de l'ordre de 5 milliards de DH et compte près de 3.700 emplois permanents. Les investissements réalisés dans le secteur se sont élevés à 1,1 milliard de DH en 1997 et à 545 millions de DH en 1998.

Cette étude a pour objet l'analyse de la situation actuelle et prévisionnelle du marché national du ciment et de la région du Sud en particulier qui constitue la zone d'influence des deux sociétés cimentières ASMAR et CIMAR.

Avertissement :

Les chiffres donnés dans cette partie peuvent présenter des écarts avec les réalisations de CIMAR et ASMAR du fait que les sources utilisées sont différentes. La présente analyse s'est référée plus particulièrement aux statistiques de l'Office des Changes, de la Direction de la Statistique et de l'Association Professionnelle des cimentiers.

MARCHE NATIONAL DU CIMENT

Potentiel de production

Quatre grands groupes de dimension internationale se partagent le marché :

- Le groupe LAFARGE, qui dispose de 4 unités de production à Casablanca, Meknès, Tanger et Tétouan.
- Le groupe ITALCEMENTI dont la filiale CEMENTS FRANÇAIS contrôle CIMAR (Agadir et Safi) et plus récemment ASMAR (Marrakech). Il dispose également d'un centre d'ensachage à Jorf Lasfar.
- Le groupe suisse HOLDERBANK qui contrôle CIOR avec 2 unités de production à Oujda et Fès, un centre d'ensachage à Casablanca et un centre de broyage à Nador.
- Le groupe Portugais CIMPOR qui contrôle ASMENT de Témara dans laquelle Ciments Français détient une participation de 37%.

L'offre locale du ciment est donc assurée par l'ensemble des unités contrôlées par ces groupes. La capacité nominale de production actuellement disponible s'élève à 9,85 millions de tonnes, répartie comme suit :

Répartition de la capacité de production nationale en 1999 (En 1.000 tonnes ciment)		
	Capacité	Structure (en %)
LAFARGE	4.000	40,6
CIMAR	1.700	17,3
ASMAR	1.300	13,2
CIOR	2.200	22,3
ASMENT	650	6,6
TOTAL	9.850	100,0

Source: Association Professionnelle des Cimentiers (APC)

Le groupe LAFARGE arrive en tête avec 40,6% de la capacité de production installée, suivi du groupe CIMAR-ASMAR avec 30,5%. CIOR détient 22,3% et enfin ASMENT arrive en dernier avec 6,6%.

Ventes de ciment

Les ventes de ciment sont assimilées à la production du fait de la variation insignifiante des stocks dans les usines. Au cours de la période 1990-1998, ces ventes ont évolué comme suit :

Evolution des ventes de ciment

(En 1.000 tonnes)

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999 (5 mois)
LAFARGE										
CINOUC	1.169	1.337	1.415	1.270	1.320	1.404	1.399	1.569	1.575	566
CADEM	628	748	804	800	778	797	792	907	842	321
CEMENTOS	398	428	437	438	460	433	483	526	562	201
CIMENTS										
FRANCAIS	820	769	1.079	1.064	1.068	1.083	1.120	1.241	1.222	466
CIMAR	522	556	513	600	675	685	714	774	769	303
ASMAR										
HOLDERBANK										
CIOR	1.242	1.291	1.473	1.408	1.366	1.376	1.437	1.559	1.558	623
CIMPOR										
ASMENT	614	617	631	586	570	584	581	607	625	226
TOTAL	5.393	5.746	6.352	6.166	6.237	6.362	6.527	7.183	7.153	2.706
Var. (en %)	17,1	6,5	10,5	-2,9	1,1	2,0	2,6	10,1	-0,4	2,3*

Source: APC

* Variation par rapport à 5 mois de 1998.

La première constatation qu'on peut relever de ce tableau est que l'évolution du marché du ciment est cyclique. A des périodes de croissance soutenue succède des phases de stagnation ou de baisse.

Au Maroc, les ventes du ciment ont connu un ralentissement entre 1993 et 1995 en raison d'une conjoncture économique défavorable marquée par la succession de deux années de sécheresse, la stagnation du secteur de l'immobilier et par des restrictions budgétaires au niveau des dépenses publiques d'investissement.

A partir de 1996, les ventes ont amorcé une reprise significative avec une augmentation de 2,6%, confirmée en 1997 avec +10,1%. Cette relance s'explique essentiellement par le lancement d'un certain nombre de projets d'infrastructure comme le programme autoroutier, l'aménagement des ports et le programme des 200.000 logements.

En 1998, les ventes ont marqué une quasi stagnation qui ne remet cependant pas en cause le trend haussier amorcé en 1996. D'ailleurs, au cours des 5 premiers mois de 1999, les ventes de ciment se sont accrues de 2,3% par rapport à la même période de l'année précédente.

Sur la période étudiée (1990-1998), les ventes de ciment ont progressé au taux moyen de 3,6% par an.

Il est à signaler enfin que le taux moyen d'utilisation de la capacité installée est de près de 73% en 1998. Ce taux recouvre des disparités d'une cimenterie à l'autre. Il est de 96% à ASMENT, 74,5% à LAFARGE, 72% à CIMAR, 71% à CIOR et enfin 59% à ASMAR.

Taux d'utilisation des capacités installées			
	Capacité	Production (1998)	Taux d'utilisation (En %)
LAFARGE	4.000	2.979	74,5
CIMAR	1.700	1.222	71,9
ASMAR	1.300	769	59,2
CIOR	2.200	1.558	70,8
ASMENT	650	625	96,2
TOTAL	9.850	7.153	72,6

Compte tenu des exportations de clinker effectuées par CIMAR, son taux d'utilisation de la capacité installée devrait être plus important.

Par ailleurs, chaque cimenterie dispose d'un marché naturel sur lequel elle réalise ses ventes. L'étendue de ce marché dépend de plusieurs facteurs, parmi lesquels on peut citer :

- La capacité de production de l'unité et son emplacement.
- La situation de l'offre et de la demande au niveau national et régional.
- Les prix sortie usine et le coût du transport, lui-même lié aux possibilités de retour à vide des camions.
- L'efficacité du circuit de distribution de chaque cimenterie.

Les parts de marché de chaque cimenterie ont, dans l'ensemble, peu varié au cours de la période étudiée. Les grandes cimenteries ont soit maintenu leurs parts respectives soit tout au plus gagné 1 ou 2 points de part de marché. Seule ASMENT a perdu près de 2 points de parts de marché entre 1990 et 1998.

Evolution des parts de marché

(En %)										
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999 (5 mois)
CINOUCA	21,7	23,3	22,3	20,6	21,2	22,1	21,4	21,8	22,0	20,9
CADEM	11,6	13	12,7	13	12,5	12,5	12,1	12,6	11,8	11,9
CEMENTOS	7,4	7,4	6,9	7,1	7,4	6,8	7,4	7,3	7,9	7,4
CIMAR	15,2	13,4	17,0	17,3	17,1	17,0	17,2	17,3	17,1	17,2
ASMAR	9,7	9,7	8,1	9,7	10,8	10,8	10,9	10,8	10,8	11,2
CIOR	23,0	22,5	23,2	22,8	21,9	21,6	22,0	21,7	21,8	23,0
ASMENT	11,4	10,7	9,9	9,5	9,1	9,2	8,9	8,4	8,7	8,4

Echanges extérieurs

Actuellement, le marché marocain du ciment est entièrement couvert par l'offre locale. Il n'y a pratiquement pas d'importations autres que celles du ciment blanc et des ciments spéciaux non fabriqués localement. Les importations de ciment supportent aujourd'hui des droits de douane relativement élevés de 32,5% de la valeur CIF (Coût Insurance and fret) (17,5% de droit de base et 15% de PFI) en rapport avec la forte taxation des combustibles importés.

Les taxes appliquées au charbon importé sont : droits de base de 2,5%, le PFI de 15%, la TIC de 179,40 DH/T, la taxe parafiscale de 0,25% et la TVA de 20%. Celles appliquées au coke de pétrole sont : droits de base de 2,5%, le PFI de 15%, la TIC de 232,90 DH/T, la taxe parafiscale de 0,25% et la TVA de 20%.

Jusqu'en 1994, des importations de clinker ont été effectuées mais ont disparu au cours des années suivantes, et ce en raison de l'augmentation des capacités locales de production.

Par contre, un courant d'exportation de clinker a été amorcé à partir de 1994 comme le montre le tableau suivant:

Les exportations de clinker

	1994	1995	1996	1997	1998
En tonnes	225.630	418.070	197.090	205.221	79.676
En 1.000 DH	55.868	103.064	65.249	55.285	21.708
Prix moyen (DH/T)	248	246	331	269	272

Source: Office des Changes

Les exportations de clinker sont réalisées principalement par CIMAR. Les pays clients sont essentiellement les pays de l'Afrique de l'Ouest, mais aussi le Brésil, l'Espagne et le Portugal.

S'agissant des exportations de ciments gris, elles demeurent peu importantes et fluctuent d'une année à l'autre.

Les exportations de ciment

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
En tonnes	50.950	34.003	3.000	3.100	13.546	10.404	43.435	50.390	16.700
En 1.000 DH	20.921	15.637	1.836	1.497	5.133	4.468	18.038	18.111	6.584
Prix moyen (DH/T)	411	460	612	483	379	429	415	359	394

Source: Office des Changes

Les exportations de ciment ont enregistré un bond remarquable en 1996 avec plus de 40.000 tonnes, puis 50.000 tonnes en 1997. En 1998, elles sont cependant retombées à 16.700 tonnes. Ces exportations sont destinées principalement aux pays africains.

Il est à signaler que deux Arrêtés du Ministre de l'Economie et des Finances (N° 287-99 et 288-99 du 15 mars 1999) publiés au Bulletin Officiel (N° 4682 du 15/04/1999) ont élargi le bénéfice du régime du drawback en faveur des cimenteries exportatrices. Ce régime permet à ces cimenteries de récupérer 28,70 DH par tonne exportée de clinker et 22,10 DH par tonne exportée de ciment, en compensation de l'équivalent des droits et taxes relatifs à l'importation en admission temporaire des produits énergétiques.

Consommation nationale de ciment

Compte tenu des quelques importations et des exportations effectuées, la consommation nationale de ciment a connu une évolution similaire à celle de la production. Le tableau suivant retrace son évolution depuis 1990.

Consommation nationale de ciment								
(En 1.000 tonnes)								
1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
5.342	5.713	6.370	6.164	6.223	6.352	6.484	7.133	7.136

Sources : APC pour les ventes et l'Office des Changes pour les échanges extérieurs

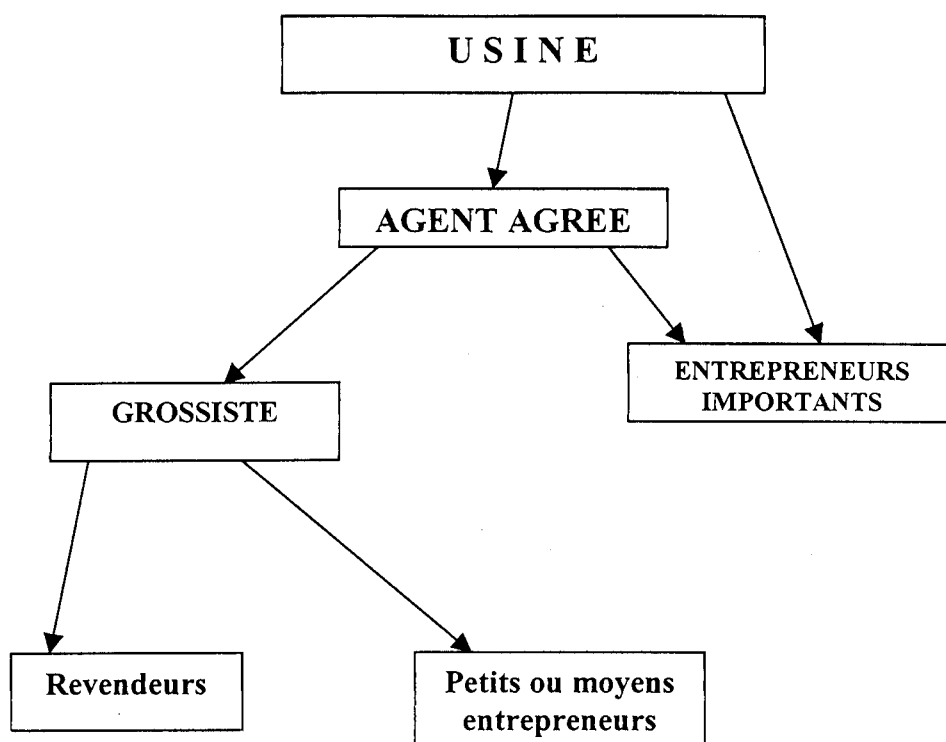
En dehors de la baisse constatée en 1993 et la stagnation de 1998, la consommation nationale de ciment a augmenté de manière régulière. Au cours de la période étudiée, elle s'est accrue au taux moyen de 3,7%. A noter la forte augmentation de 10% réalisée en 1997, année où la consommation a franchi la barre des 7 millions de tonnes.

Commercialisation et prix

Après l'abandon du système du zoning, le marché du ciment a été ouvert à la concurrence entre les différentes cimenteries. Chaque cimenterie peut vendre dans n'importe quel endroit du pays. Cependant, au delà d'un trajet de 200 Km, le prix du transport s'avère prohibitif.

Mais pour maintenir leurs parts de marché, surtout en période excédentaire, les cimenteries ont été amenées à accorder des ristournes partielles sur les frais de transport en faveur de leur clientèle.

Quant aux circuits de commercialisation, ils dépendent de la situation du marché et notamment de l'importance de la demande diffuse ainsi que de la politique commerciale de chaque cimenterie. Le circuit de distribution le plus répandu est le suivant :



En ce qui concerne les prix, ils sont librement fixés par les cimenteries. Ces dernières sont toutefois tenues d'aviser l'Administration compétente (le Ministère de la Prévision Economique et du Plan ainsi que les Divisions Economiques des Préfectures concernées) de leurs intentions quant aux révisions des prix. Cependant, la concurrence limite la marge de manœuvre des cimenteries, de sorte que les hausses de prix ne sont généralement appliquées qu'en cas de hausse significative des coûts de fabrication (énergie, salaires).

En conséquence, les prix pratiqués par les cimenteries sont pratiquement comparables. Il y a lieu de noter que les tarifs du ciment n'ont subi aucune modification depuis mars 1997 jusqu'en juillet 1999 où ils ont augmenté de l'ordre de 3%.

A titre indicatif, nous donnons ci-après la moyenne arithmétique des prix HT départ usine observés actuellement sur le marché.

Tarif du ciment	(En DH par tonne)
CPJ 45: Sac	712
CPJ 45: Vrac	638
CPJ 35: Sac	654
CPJ 35: Vrac	592
CM 25: Sac	615
CPA 55: Vrac	694

Source: APC pour les prix par usine

Perspectives du marché du ciment

Le développement du marché du ciment est intimement lié à l'évolution du secteur du BTP. Ce secteur, qui connaît un regain de dynamisme au cours des dernières années, est appelé à se renforcer dans les années à venir. En effet, et du fait de l'accroissement démographique et du phénomène de l'urbanisation, les besoins du Maroc en matière de logements et d'infrastructure sont considérables.

Une étude du Ministère de l'Habitat (1996) fait ressortir qu'à l'horizon 2012, le Maroc accuserait un déficit de 3.120.000 logements. A ce déficit, il faut ajouter les besoins liés à la réhabilitation du parc existant et qui sont estimés à 1.075.000 logements.

La résorption de ce déficit nécessite un investissement global de l'ordre de 32 milliards de DH.

Selon la même étude, les projections à l'horizon 2016 font apparaître des besoins nouveaux évalués à 3.832.000 logements, soit 3.712.000 logements correspondant à des constructions nouvelles et 120.000 logements destinés au renouvellement du parc.

Sur la période 1997-2016, les besoins globaux en logements s'élèvent à 6.952.000 unités, soit une moyenne de 345.000 logements par an.

A côté des besoins en logements à usage d'habitation, d'autres besoins se font sentir au niveau des bâtiments à usage public ou professionnel : écoles, hôpitaux, édifices sportifs, locaux administratifs, commerciaux, industriels, touristiques, etc. Bref, la demande potentielle pour cette catégorie de constructions est très importante, bien que difficilement quantifiable.

Au niveau des infrastructures de base, le Maroc compte, notamment dans le cadre du prochain plan Quinquennal, un programme ambitieux d'équipement de base, et dont la réalisation fera appel de plus en plus au secteur privé tant national qu'étranger. On peut citer entre autres :

- La poursuite du programme autoroutier: Casablanca-Settat-Marrakech, Casablanca-El Jadida, Larache-Tanger.
- L'extension et le renforcement du réseau routier en vu de désenclaver les zones rurales (la rocade méditerranéenne à titre d'exemple).
- Le renforcement des infrastructures portuaires : la construction du nouveau port atlantique de Tanger, l'aménagement et l'extension de plusieurs autres ports (Boujdour, Saïdia, Dakhla, Larache, Al Hoceima, Sidi Ifni, Tan Tan, etc.).

- La poursuite de la politique de construction des barrages : barrage Chakoukane (Taroudant), barrage Bab Louta (Taza), barrage Bouhouda (Taounate), ainsi que plusieurs autres ouvrages hydro-agricoles.

En raison de l'importance des besoins en logements et en infrastructures de base, le secteur cimentier sera donc très sollicité dans les années à venir.

Il y a lieu de signaler que dans le cadre de la promotion de l'utilisation du ciment, l'APC a récemment signé une convention tripartite avec le Ministère de l'Équipement et l'Association Marocaine de la Route pour introduire la variante ciment dans les cahiers des charges pour la construction de chaussées et de routes. Cette initiative ouvre un marché potentiel appréciable à l'industrie marocaine du ciment.

Par ailleurs, au Maroc, la consommation par tête d'habitant s'établit à 260 Kg par an, ce qui reste en deçà de celle des pays comparables comme la Tunisie (385 Kg) ou l'Algérie (363 Kg) (L'hebdomadaire La Vie Industrielle et Agricole, N° 475, du 5 Mai 1995).

Le marché marocain du ciment recèle donc d'importantes potentialités. Il y a en effet un retard à rattraper au niveau de la consommation par tête d'habitant qui reste l'une des plus faibles dans la zone méditerranéenne. Par ailleurs, l'extension de l'utilisation du béton prêt à l'emploi, gros consommateur de ciment, est révélateur de l'industrialisation accrue du secteur du BTP, ce qui ouvre un créneau porteur pour la consommation de ciment.

En outre, le développement du marché hypothécaire (dont la loi vient d'être adoptée) permettra de faciliter l'accès au financement de l'habitat, ce qui stimulera le secteur de la construction et donc la consommation du ciment.

Dans le cadre de l'accord d'association conclu entre le Maroc et l'Union Européenne, le secteur cimentier marocain devra faire face à un calendrier de démantèlement douanier progressif prévu à partir de décembre 1999 ou janvier 2000 et qui s'étalera sur une période de 10 ans. Cet étalement devrait permettre au secteur de s'organiser et d'améliorer sa compétitivité internationale.

Bien plus, le secteur cimentier marocain pourrait renforcer sa vocation exportatrice, notamment sur certains pays de l'Afrique de l'ouest, du fait d'une part de l'essor de la demande mondiale, notamment dans des pays potentiellement clients du Maroc (Amérique Latine, pays ibériques); et d'autre part, en raison des mesures d'encouragement de l'exportation du ciment prises par les Pouvoirs Publics pour faire bénéficier les cimenteries exportatrices du régime du drawback.

LE MARCHE DU CIMENT DANS LA REGION DU SUD

Le marché potentiel des cimenteries ASMAR et CIMAR correspond à un espace géographique à cheval sur les territoires de 7 régions économiques, à savoir Oued Eddahab-Laguouira, Laayoune-Boujdour- Sakia El Hamra, Guelmim-Es-Smara, Souss-Massa-Draa, Marrakech-Tensift-Al Haouz, Doukkala-Abda, Tadla-Azilal.

Pour les besoins de notre étude, nous retiendrons les villes qui constituent le marché naturel et privilégié des cimenteries du sud. Il s'agit des villes suivantes: Marrakech, Agadir, Béni Mellal, El Jadida, Azilal, Safi, Essaouira, El Kelaa, Goulimine, Ouarzazate, Tan Tan, Taroudant, Tata, Tiznit et la région du Sahara. Cette région est peuplée de plus de 9 millions d'habitants, soit 35% de la population totale du pays. La région est en voie d'urbanisation puisque les citadins représentent actuellement 39% de la population de la région contre 50% au niveau national (le Maroc en chiffres, édition 1997).

L'offre de ciment dans la région

La région étudiée correspond aux zones d'influence des cimenteries du sud : CIMAR (Agadir-Safi) et ASMAR (Marrakech). La capacité nominale de production globale de ces unités est de 3 millions de tonnes par an, soit 30,5% du potentiel cimentier à l'échelle nationale. Cette capacité se répartit comme suit:

- CIMAR : 1.700.000 tonnes par an
- ASMAR : 1.300.000 tonnes par an

Les ventes de ces cimenteries ont évolué depuis 1990 comme suit :

Evolution des ventes des cimenteries de la région

	(En 1.000 tonnes)									
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999 (5 mois)
CIMAR	820	769	1.079	1.064	1.068	1.083	1.120	1.241	1.222	466
ASMAR	522	556	513	600	675	685	714	774	769	303
TOTAL	1 342	1 325	1 592	1 664	1 743	1 768	1 834	2 015	1 991	769

Source : APC.

En 1998, le taux d'utilisation de la capacité installée était plus élevé à CIMAR (72%) qu'à ASMAR (59%).

Dans l'ensemble, les ventes des deux cimenteries ont connu une progression soutenue, passant de 1,3 million de tonnes en 1990 à près de 2 millions de tonnes en 1997 et 1998. Durant la période 1990-1998, les ventes de CIMAR et de ASMAR se sont accrues respectivement de 5,1% et de 5% en moyenne annuelle, soit des taux supérieurs à celui observé au plan national (3,6%).

Au cours des cinq premiers mois de 1999, les ventes totales de ces cimenteries ont progressé de 3% (contre 2,3% au niveau national), dont une augmentation de 5,1% pour ASMAR et près de 1,8% pour CIMAR.

Les ventes de CIMAR représentent en moyenne 62% des ventes totales au cours de la période, et celles de la cimenterie ASMAR 38%.

Les parts de marché des cimenteries de la région par rapport aux ventes nationales ont connu l'évolution suivante :

Position des cimenteries de la région sur le marché national

	(En %)									
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999 (5 mois)
CIMAR	15	13	17	17	17	17	17	17	17	17
ASMAR	10	10	8	10	11	11	11	11	11	11
Part totale	25	23	25	27	28	28	28	28	28	28

La part de marché des cimenteries de la région se situe à 26,8% en moyenne au cours des neuf dernières années, dont 16,4% pour CIMAR et 10,4% pour ASMAR. Depuis 1994, ces parts se sont stabilisées à respectivement 17% et 11%. En neuf ans, CIMAR a gagné 2 points de parts de marché (grâce essentiellement au démarrage de son unité de Safi), tandis que ASMAR a gagné 1 seul point.

La demande de ciment dans la région

La demande régionale correspond aux ventes totales de ciment effectuées dans la zone étudiée aussi bien par CIMAR et ASMAR que par les autres cimenteries. Ces ventes ont évolué comme suit :

Ventes de ciment dans la région

	(En 1.000 tonnes)								
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
BENI MELLAL	115	144	183	198	229	242	238	270	270
AZILAL	4	5	7	6	5	16	19	39	46
EL JADIDA	105	94	190	221	192	250	236	237	242
MARRAKECH	373	391	335	357	349	358	342	364	353
SAFI	70	94	162	123	114	126	160	156	170
ESSAOUIRA	17	14	15	28	15	16	21	25	32
EL KELAA	19	38	45	58	91	78	85	94	71
AGADIR	418	436	471	357	365	373	378	461	431
GOULMIME	25	27	32	30	35	29	23	21	26
OUARZAZATE	118	109	117	127	109	89	79	88	89
TAN - TAN	50	51	47	46	54	72	78	108	98
TAROUDANT	197	111	141	140	115	107	118	118	143
TATA	8	13	36	27	18	23	28	24	32
TIZNIT	80	89	106	98	92	85	92	93	110
SAHARA	43	49	61	64	73	92	87	86	95
TOTAL	1 642	1 665	1 948	1 880	1 856	1 956	1 984	2 184	2 208

Source: APC

Les ventes de ciments dans cette région représentent près de 31% en moyenne du total de la consommation nationale.

A l'exception de la baisse enregistrée en 1993 et 1994, les ventes de ciment dans la région ont connu un accroissement régulier au cours des neuf dernières années. Globalement, ces ventes ont progressé de 3,8% en moyenne par an. Le marché de la région est couvert principalement par les cimenteries CIMAR et ASMAR, et accessoirement par les apports des autres cimenteries (CINOUC et ASMENT).

Partant des chiffres donnés précédemment, le tableau suivant illustre la part des cimenteries CIMAR et ASMAR dans le marché régional :

Position des cimenteries de la région sur le marché régional

(En 1.000 tonnes)

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Marché régional	1.642	1.665	1.948	1.880	1 856	1 956	1 984	2 184	2 208
Ventes CIMAR	820	769	1.079	1.064	1.068	1.083	1.120	1.241	1.222
<i>Part en %</i>	49,9	46,2	55,4	56,6	57,5	55,4	56,5	56,8	55,3
Ventes ASMAR	522	556	513	600	675	685	714	774	769
<i>Part en %</i>	31,8	33,4	26,3	31,9	36,4	35,0	36,0	35,4	34,8
Part totale	81,7	79,6	81,7	88,5	93,9	90,4	92,5	92,3	90,2

Entre 1990 et 1998, le taux de couverture du marché régional par les cimenteries CIMAR et ASMAR a oscillé entre 79,6% et 93,9%, avec une moyenne de 87,6%. Les parts respectives des 2 cimenteries se sont situées en moyenne à 54,3% et à 33,4%. On peut noter que CIMAR a sensiblement renforcé sa part à partir de 1992 suite au démarrage de son unité de Safi.

Le marché se décompose de la manière suivante :

(En 1.000 tonnes)

	ASMAR			CIMAR		
	1996	1997	1998	1996	1997	1998
MARRAKECH	329	350	346	2	10	8
BENI MELLAL	176	186	188			
EL KELAA	81	92	69			
OUARZAZATE	79	88	89			
AZILAL	19	39	46			
ESSAOUIRA	19	19	27	2	6	5
AGADIR, TIZNIT, TATA GUELMIM, TAN TAN, TAROUDANT, SAHARA				804	908	935
SAFI	3		4	156	156	153
EL JADIDA	7			100	119	88

Source : CIMAR et ASMAR

Les ventes de la cimenterie ASMAR sont concentrées sur les villes de Marrakech et de Béni Mellal qui absorbent à elles seules 70% du total de ses ventes.

Quant à la cimenterie CIMAR, les ventes de l'usine d'Agadir sont effectuées totalement dans la région d'Agadir et dans les provinces du Sahara, tandis que l'unité de Safi écoule sa production essentiellement à Safi, El Jadida, mais également dans la région de Casablanca.

Les perspectives du marché du ciment dans la région du sud

Dans la région étudiée, les secteurs utilisateurs du ciment connaissent un développement soutenu comme l'illustre l'évolution entre 1997 et 1998 des indicateurs du bâtiment dans les régions économiques correspondant à cette zone.

REGIONS	Nbre d'autorisations		Surfaces de planchers (en m ²)	
	1997	1998	1997	1998
OUED EDDAHAB LAGUIRA	232	329	61 273	67 337
LAAYOUNE BOUJDOUR SAKIA EL HAMRA	1 121	1 185	322 473	330 144
GUELMIM ES -SEMARA	1 051	1 080	163 976	175 715
SOUSS-MASSA-DRAA	2 690	3 292	760 491	877 331
MARRAKECH - TENSIFT- AL HAOUZ	2 300	2 164	656 343	644 225
DOUKKALA - ABDA	1 924	1 731	472 498	480 807
TADLA - AZILAL	2 269	1 741	566 140	348 860
TOTAL DES REGIONS DU SUD	11 587	11 522	3 003 194	2 924 419
TOTAL NATIONAL	39 626	39 996	11 294 094	11 882 201

Source : Direction de la Statistique

Il en ressort que les surfaces de planchers autorisées dans ces 7 régions représentent en moyenne le quart par rapport au total national, tandis que les autorisations de construire représentent près de 29%.

En 1998, les régions économiques relevant du marché de CIMAR affichent un dynamisme au niveau du secteur de la construction, alors que celles relevant du marché de ASMAR ont accusé une baisse des indicateurs du secteur immobilier.

Au niveau des projets d'infrastructure de base, la région étudiée fait l'objet de plusieurs projets d'envergure. On peut citer à titre indicatif (Source : site internet du Ministère de l'Équipement) :

- La construction d'un nouveau port de pêche et d'un port de plaisance à Agadir.
- La construction d'un nouveau port de pêche et de commerce à Boujdour.
- La construction d'un nouveau port de pêche à Dakhla.

- Le renforcement des infrastructures touristiques dans la ville d'Agadir: il s'agit de 4 complexes hôteliers d'une capacité de 2.800 lits
- L'extension des ports de Tan Tan et de Sidi Ifni.
- La réalisation de l'autoroute Casablanca-Marrakech-Agadir.
- La réalisation du complexe Dchar El Oued-Aït Messaoud sur le bassin supérieur de l'Oum Er Rabia.
- La construction du barrage Chakoukane dans la province de Taroudant
- Le programme de résorption des bidonvilles dans la Wilaya d'Agadir (projet Bikarane d'une superficie de 450 ha).
- La construction de deux nouvelles villes dotées des infrastructures nécessaires. Il s'agit d'une part de la ville Aousserd dans le Tiris El Gharbya qui comptera dans un premier temps 35.000 habitants, et d'autre part, la ville Al Wahda dans la proche banlieue de Lâayoune sur une superficie de 250 Ha destinée à la construction de 5.000 logements

L'importance des projets prévus ou en cours de réalisation dans la région aura des retombées positives sur le marché régional du ciment.

CONCLUSION

Le marché national du ciment entame un nouveau cycle de croissance dont l'ampleur rappellera les phases de forte progression observées dans le passé. Au Maroc, les capacités de production actuellement installées seront de plus en plus sollicitées à la faveur de la reprise qui s'annonce durable du secteur du BTP.

Bénéficiant de conditions de compétitivité satisfaisantes, et répondant aux normes internationales de qualité et de fabrication, le secteur cimentier marocain est en mesure de relever les défis de l'ouverture à la concurrence internationale tant sur le marché domestique que sur les marchés extérieurs.

La région du sud qui a fait l'objet de cette étude est parmi les régions les plus dynamiques quant au comportement des secteurs utilisateurs du ciment. Cette région, qui est en voie d'urbanisation rapide et où plusieurs projets d'infrastructure sont programmés, est appelée à constituer un pôle important de développement régional. Le rapprochement de CIMAR et ASMAR est de nature à permettre de mieux répondre à la demande prévisible de ciment dans la région.

PARTIE V

DIAGNOSTIC FINANCIER DES SOCIETES CIMAR ET ASMAR

Diagnostic financier de CIMAR
Diagnostic financier de ASMAR

DIAGNOSTIC FINANCIER DE CIMAR

La présente analyse traite les comptes et les bilans de la société CIMAR pour les exercices 1996, 1997 et 1998. Elle englobe successivement les deux parties suivantes :

- Analyse de l'activité et de la rentabilité,
- Analyse du bilan et de la structure financière.

ANALYSE DE L'ACTIVITE ET DE LA RENTABILITE :

ANALYSE DE L'ACTIVITE

Le détail du chiffre d'affaires de la société CIMAR entre 1996 et 1998 se présente comme suit (en 1 000 DH) :

	1996	1997	1998
C.A OPERATIONNEL BRUT	787 594	871 994	876 728
RISTOURNES ACCORDEES	-5 004	-3 268	-768
PRODUITS ACCESSOIRES	10 256	10 851	5 532
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	792 846	879 577	881 492

- Le chiffre d'affaires de la société CIMAR a progressé de 10,94 % en 1997 par rapport à l'exercice précédent et se stabilise en 1998. Cette évolution s'explique principalement par l'accroissement des ventes locales de ciment (+10,80%) conjugué à la hausse des prix de vente du ciment en sacs.
- Les ristournes accordées par la société CIMAR sont dans leur quasi-totalité relatives à l'usine de Safi. En effet, les ventes de l'usine d'Agadir concernent principalement la zone sud pour laquelle la société n'est pratiquement pas concurrencée.

Une nette tendance à la baisse et à l'abandon des ristournes sur la période 1996–1998 a été constatée suite à l'évolution favorable du marché encore plus marquée dans le sud du pays. Actuellement, les ventes en direction de Casablanca et d'El Jadida, où la pression de la concurrence est plus forte, sont les seules à bénéficier de ristournes de transport.

- Les produits accessoires incluaient en 1996 et 1997 des travaux initialement pris en charge par CIMAR puis refacturés à ses filiales. Depuis 1998, une bonne partie de ces prestations est prise en charge directement par les filiales, ce qui a engendré une baisse de 50 % environ de leur montant.

- La structure des ventes de la société a légèrement évolué entre 1996 et 1998. Elle se répartit principalement entre les ventes locales de ciment et les exportations de clinker et de ciment comme le montre le tableau suivant :

En tonnes	1996	1997	1998
Ventes locales de ciment	1 120 213	1 241 207	1 221 689
CPJ 45 SAC	31,42%	35,06%	36,58%
CPJ 45 VRAC	8,11%	7,08%	9,08%
CPJ 35 SAC	59,73%	55,12%	52,16%
CPJ 35 VRAC	0,03%	0,03%	0,01%
CPA 55 SAC	0,00%	0,15%	0,06%
CPA 55 VRAC	0,70%	2,56%	2,10%
Ventes de ciment à l'export	57 083	43 985	24 744
Ventes de clinker à l'export	228 369	159 703	149 000
Ventes locales de clinker	5 000	19 486	60 259

- Il ressort une légère augmentation de la part du CPJ 45 sac et vrac entre 1996 et 1998 au dépens du CPJ 35. En effet, la marge réalisée sur le CPJ 45 est relativement plus intéressante que celle sur le CPJ 35.
- Les tonnages exportés de clinker ont respectivement baissé en 1997 et 1998 de 30% et 6,7%. Cependant l'entrée en vigueur du nouveau régime du drawback instauré au cours de cette année doit pouvoir relancer les exportations de clinker.
- Les ventes de clinker sur le territoire national ont concerné la société Asment de Témara. Elles devraient disparaître à partir de 1999 compte tenu de l'achèvement de l'augmentation de capacité que réalise Asment.

La structure du chiffre d'affaires (en %) par marché (domestique et export) a évolué de la manière suivante :

	1996	1997	1998
C.A. domestique	89,8 %	93,4 %	93,6 %
C.A. export	10,2 %	6,6 %	6,4 %

Les prix de vente moyens dégagés à travers la structure des ventes se présentent comme suit :

	1996	1997	1998
Tonnage ciment vendu localement	1 120 213	1 241 207	1 221 689
C.A correspondant en KDH	704 543	810 830	793 912
Prix unitaire en DH	629	653	650
Ventes de clinker à l'export	228 369	159 703	149 000
C.A correspondant en KDH	57 330	40 937	43 597
Prix unitaire en DH	251	256	293

- Du fait que la structure des ventes a faiblement évolué, l'augmentation du prix moyen de vente de ciment en 1997 est due pratiquement à l'ajustement des prix de vente des ciments ensachés qui ont augmenté de 15 DH/Tonne à partir du 1^{er} Avril 1997. Notons que l'augmentation précédente des prix de vente date du 11 Mars 1996 et qu'elle s'est élevée à 30DH/T pour le ciment en sacs et à 10 DH/T pour le vrac.
- La légère baisse du prix moyen de ventes en 1998 est justifiée par la faible progression des ventes de ciment en vrac.

La capacité de production, actuellement installée de la société CIMAR, est de l'ordre de 1,7 Millions de tonnes de ciments, dont l'utilisation est détaillée comme suit :

En tonnes	1997	1998
Capacité installée à Safi	600 000	600 000
Production réalisée	390 294	307 499
Taux d'utilisation	65 %	51 %
Capacité installée à Agadir	1 100 000	1 100 000
Production réalisée	929 058	931 371
Taux d'utilisation	84%	85%

ANALYSE DES SOLDES DE GESTION

L'évolution des soldes de gestion durant la période 1996-98 est explicitée dans le tableau suivant (en 1 000 DH) :

	1996	% CA	1997	% CA	1998	% CA
Chiffre d'affaires	792 847	100,0%	879 577	100,0%	881 492	100,0%
Ventes de marchandises	4 421	0,6%	2 982	0,3%	1 508	0,2%
Achats de marchandises	3 902	0,5%	3 050	0,3%	1 343	0,2%
Marge Brute sur ventes	519	0,1%	-68	0,0%	165	0,0%
Production de l'exercice	797 131	100,5%	879 229	100,0%	881 443	100,0%
ventes de B & S produits	788 426	99,4%	876 595	99,7%	879 984	99,8%
Variation stocks de produits	8 598	1,1%	-1 870	-0,2%	1 438	0,2%
Immobilisations produites par la société	107	0,0%	4 504	0,5%	21	0,0%
Consommation de l'exercice	410 953	51,8%	441 284	50,2%	421 968	47,9%
Achats consommés de M&F	347 925	43,9%	380 959	43,3%	362 620	41,1%
Autres charges externes	63 028	7,9%	60 325	6,9%	59 348	6,7%
Valeur ajoutée	386 697	48,8%	437 877	49,8%	459 640	52,1%
En % de la production	48,51%		49,80%		52,15%	
Impôts et taxes	8 768	1,1%	11 840	1,3%	10 354	1,2%
Charges de personnel	74 789	9,4%	77 850	8,9%	82 132	9,3%
Excédent brut d'exploitation	303 140	38,2%	348 187	39,6%	367 154	41,7%
En % de la production	38,03%		39,60%		41,65%	
Autres produits d'exploitation	130	0,0%	80	0,0%	130	0,0%
Autres charges d'exploitation	2 045	0,3%	2 281	0,3%	2 589	0,3%
Reprises d'exploitation	889	0,1%	4 042	0,5%	2 636	0,3%
Dotations d'exploitation	167 307	21,1%	161 596	18,4%	154 923	17,6%
Résultat d'exploitation	134 807	17,0%	188 432	21,4%	212 408	24,1%

Résultat financier	-75 360	-9,5%	-60 211	-6,8%	-27 506	-3,1%
Résultat courant	59 447	7,5%	128 221	14,6%	184 902	21,0%
Résultat non courant	-15 512	-2,0%	-7 259	-0,8%	-14 678	-1,7%
Impôt sur les sociétés	2 742	0,3%	25 515	2,9%	61 916	7,0%
Résultat net	41 191	5,2%	95 447	10,9%	108 309	12,3%

- Presque tous les soldes de gestion ont connu une évolution positive, confirmant la bonne maîtrise des coûts de production.

En fait, la production est principalement composée du chiffre d'affaires en raison de la faiblesse de la variation des stocks, de la marge commerciale et des immobilisations réalisées par la société pour elle même.

- La consommation a évolué moins vite que la production sur la période 1996 – 98 en raison des économies enregistrées au niveau des achats consommés et des autres charges externes (96/97 : -4,29% ; 97-98 : -1,62%).

Soulignons que le coke de pétrole est utilisé à 100 % dans les deux usines de la société CIMAR. L'augmentation du prix du coke de pétrole en 1997 et de la taxe intérieure de consommation (de près de 20%) a été compensée par l'augmentation des prix de vente du ciment.

Par ailleurs, la baisse du prix du coke en 1998 et des postes locations et transports comptabilisées au niveau des autres charges externes a permis d'améliorer le taux de valeur ajoutée.

En outre, les frais de transport ont baissé en 1997 et 1998 à la suite de la baisse des exportations de clinker.

- Ainsi, le taux de valeur ajoutée s'est amélioré sur les trois ans passant de 48,51 % en 1996 à 52,15% en 1998.
- Le poste impôts et taxes a augmenté en 1997 suite au premier paiement de la patente sur l'usine de Safi de 1,067 millions de dirhams. Un complément d'impôt relatif à la patente sur l'usine d'Agadir et concernant la période 1994-97 de l'ordre de 1,121 MDH a également été payé.
- Les frais du personnel ont augmenté de 4% en 1997 et de 5,5% en 1998. L'essentiel de cet accroissement en 1998 est lié au reclassement dans ce poste des charges de logement du personnel.
- L'excédent brut d'exploitation rapporté à la production s'est amélioré sur la période 1996-98 en passant de 38,03% en 1996, à 39,60% en 1997 et à 41,65% en 1998. Ceci est le résultat de l'amélioration de la valeur ajoutée sur la même période et de la baisse des impôts et taxes de 12,55% en 1998.
- Concernant le poste dotations d'exploitation, l'essentiel est constitué des amortissements linéaires des immobilisations. Quant aux dotations aux

provisions du poste client, elles ont nettement baissé au cours des dernières années pour atteindre en 1998 le niveau de 436 kDH.

- Le désendettement progressif de la société et la renégociation à la baisse de ses taux d'intérêt ont permis de réduire d'une façon considérable ses charges financières (-32,41% en 97 et -46,24% en 98). En outre, la société dispose d'importants excédents de trésorerie de plus de 112 MDH en 1998, qu'elle place sur le marché financier et qui lui ont rapporté environ 6,5 MDH. Tout ceci a permis d'améliorer le résultat financier d'un montant de 15,1 MDH en 1997 et de 32,7 MDH en 1998.
- Au niveau des produits non courants, leur hausse de 168,95% enregistrée en 1997 s'explique entre autres par les reprises dont celle de la provision de la cotisation minimale des exercices 1994, 1995 et 1996 qui s'élevait à 10,6 MDH.
- Au niveau des charges non courantes, la société a constitué en 1997 et 98 des provisions réglementées pour investissement de 10 MDH. En outre, elle a payé des pénalités en 1996 et 1997 suite au remboursement par anticipation du crédit contracté auprès de la SFI de 13,1 MDH et 3,9 MDH respectivement.
- Précisons que dans le cadre de l'amnistie fiscale, la société a souscrit en 1998 à la contribution libératoire en matière d'I.S et d'I.G.R pour un montant de 7,56 MDH .
- L'IS payé en 1996 s'est limité à la cotisation minimale du fait des reports à nouveau déficitaires. En 1997 et 1998, l'augmentation des résultats s'est traduite par une base imposable positive et en progression, ce qui a engendré l'augmentation de l'impôt payé de 830% et 43% respectivement.
- La conjugaison des éléments précédents ont abouti à un accroissement du résultat net de 131,72% en 1997 et de 13,48% en 1998.

RENTABILITE

La rentabilité de la société CIMAR peut être appréciée au vu des ratios suivants :

	1996	1997	1998
Résultat net / C.A	5,20 %	10,85 %	12,29 %
ROE	5,41%	11,01%	11,47%
ROA	2,50%	6,91%	7,60%

Par ailleurs, la capacité d'autofinancement ainsi que les distributions ont évolué comme suit (en 1 000 DH) :

	1996	1997	1998
CAF	184 762	242 801	270 613
Distributions	0	41 038	56 427
Autofinancement	184 762	201 763	214 186

ANALYSE DU BILAN ET DE LA STRUCTURE FINANCIERE :

ANALYSE DE L'ACTIF

1 000 DH	1996	1997	1998
Immobilisations en non valeurs	12 330	4 535	9 440
Immobilisations incorporelles	71 435	71 299	71 281
Immobilisations corporelles	1 048 490	931 709	822 543
Immobilisations financières	157 436	151 518	137 310
Ecart de conversion – Actif immobilisé	1 395	0	0
Stocks	146 892	151 306	150 938
Créances de l'actif circulant	104 834	51 464	67 651
Titres de placement	52	50	112 705
Ecart de conversion- Actif circulant	29	16	58
Trésorerie Actif	104 969	18 742	53 642
Total Actif	1 647 862	1 380 639	1 425 568

Immobilisations en non valeurs

Le poste immobilisations en non valeurs se compose des deux rubriques, charges à répartir sur plusieurs exercices et frais préliminaires. Cette dernière englobe essentiellement les frais d'augmentation de capital et les frais d'impression de titres suite au changement de la dénomination de la société intervenu en 1992.

Les charges à répartir intègrent pour les deux usines de Safi et d'Agadir, les grosses réparations, les dépenses d'entretien importantes ainsi que les coûts d'ouverture de la carrière de Safi. L'évolution de ce poste entre 1996 et 1998 se présente comme suit (en 1 000 DH) :

	1996	1997	1998
Immobilisations en non valeurs brutes	71 293	45 833	45 945
Amortissements	58 963	41 299	36 505
Immobilisations en non valeurs nettes	12 330	4 534	9 440

Notons qu'en 1997, des charges à répartir (grosses réparations) et des frais préliminaires totalement amortis ont été retirés de l'actif de la société pour 17,2 MDH et 9,2 MDH respectivement. En 1998, les charges à répartir ont connu une double opération dont un extournement de 10,5 MDH pour la partie totalement amortie et une augmentation de 10,63 MDH suite à la mise en service d'un réservoir d'alimentation d'eau à Anza.

Immobilisations incorporelles

Ce poste figure au bilan pour un montant net de l'ordre de 71,78 MDH au 31/12/98. Il n'a pas subi de variation au cours des trois dernières années et se compose en quasi-totalité du Fonds de commerce de la société CIMASFI suite à la fusion absorption qui a eu lieu entre les sociétés Ciments d'Agadir et CIMASFI en 1992.

Immobilisations corporelles

L'évolution de ce poste au cours des trois dernières années se présente comme suit (en 1 000 DH) :

	1996	1997	1998
Immobilisations corporelles brutes	1 904 506	1 924 569	1 960 326
Terrains	9 925	9 925	9 925
Constructions	455 354	465 680	472 208
Installations techniques, matériel et outillage	1 340 901	1 358 648	1 369 360
Matériel de transport	16 313	16 713	17 355
Mobilier, matériel de bureau et aménagements	27 484	28 906	30 805
Immobilisations corporelles en cours	54 529	44 697	60 673
Amortissements	856 016	992 860	1 137 783
Immobilisations corporelles nettes	1 048 490	931 709	822 543

Le léger accroissement des immobilisations corporelles entre 1996 et 1998 correspond aux divers travaux de renouvellement courants qu'entreprend régulièrement la société, ainsi que les investissements en cours comme l'augmentation de la capacité des ateliers de broyage et d'ensachage ciment à Agadir.

La rubrique immobilisations en cours comprend notamment les projets d'investissement en cours de réalisation sur la période tels que le dépoussiérage des installations, l'aménagement des pistes d'accès, l'installation d'ensachage et la mise en place actuelle d'un nouveau broyeur à ciment à l'usine d'Agadir. Elle inclut également les avances pour achat versées à la société immobilière AL ABDIA pour l'acquisition du terrain de l'usine de Safi pour 21.885 kDH.

Il est important de souligner que les immobilisations corporelles brutes sont amorties à plus de 58 % et qu'elles représentent au 31/12/98, environ 74,5 % du total actif brut. En valeurs nettes, ce pourcentage ne représente que 57,7 % en raison du niveau des amortissements déjà enregistrés.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont principalement composées des titres de participation et des autres créances financières. L'évolution de ce poste au cours des trois dernières années se présente comme suit (en 1 000 DH) :

	1996	1997	1998
Immobilisations financières brutes	160 866	154 943	140 880
Prêts immobilisés	7 148	6 919	6 321
Autres créances financières	90 944	85 250	52 511
Titres de participation	62 774	62 774	82 048
Provisions	3 431	3 425	3 570
Immobilisations financières nettes	157 435	151 518	137 310

Les prêts immobilisés concernent essentiellement ceux accordés au personnel de la société CIMAR.

S'agissant des titres de participation, ils se ventilent comme suit :

RAISON SOCIALE	CAPITAL EN kDH	% DETENU	VALEUR COMPTABLE AU 31/12/98 EN kDH
SOCIETE DES CEMENTS DE LAAYOUNE	50	80%	40
BETOMAR	84 398	100%	79 271
MARGUERITE VIII	100	94%	1 774
MARGUERITE X	100	94%	963
TOTAL			82 048

Les sociétés Marguerite VIII et X sont des sociétés immobilières qui possèdent les locaux relatifs au siège de la société. Par ailleurs, le poste Titres a nettement augmenté en 1998 (de 62,8 MDH en 1997 à 82,0 MDH en 1998) en raison de l'achat par la société CIMAR des 29 % de parts détenues par la société COFIPAR dans TECICO. Actuellement, CIMAR détient 100 % du capital de TECICO dont la dénomination est devenue BETOMAR.

Les autres créances financières comprennent les avances effectuées par CIMAR à ses filiales, les dépôts et cautionnements ainsi que les bons d'équipement. Elles ont diminué de 85,2 MDH à 52,5 MDH entre 1997 et 1998 suite au remboursement d'une partie de la créance sur la filiale BETOMAR et de la majeure partie des bons d'équipement.

Les créances par filiale ont évolué comme suit (en 1 000 DH) :

En 1 000 DH	1996	1997	1998
BETOMAR	73 000	67 734	37 734
SOCIETE DES CEMENTS DE LAAYOUNE	2 422	2 422	2 422
MARGUERITE VIII	1 841	1 725	1 400
MARGUERITE X	797	705	598
TOTAL	78 060	72 586	42 154

S'agissant des provisions pour dépréciation des immobilisations financières, elles concernent principalement les avances effectuées à la société des Ciments de Laâyoune d'un montant de 2,4 MDH.

Stocks

Ils sont constitués à plus de 75 % du stock matières premières et des fournitures consommables. En effet, la société dispose en permanence d'un important stock de combustibles (coke de pétrole) et de pièces de rechange en raison de l'importance de ses derniers et de leurs délais d'importation.

Au cours des trois dernières années, le niveau des stock a été relativement stable comme le montre le tableau ci-dessous (en 1 000 DH) :

	1996	1997	1998
STOCKS	146 892	151 306	150 938
Stock matières et fournitures	111 020	117 578	114 751
Stock matières en jours d'achats consommés	115	111	114
Stock produits encours	28 200	22 589	27 236
Stock encours en j du C.A	13	9	11
Stock produits finis	6 806	11 139	8 951
Stock produits finis en jours du CA	3	5	4
Stocks encours et produits finis en j du C.A	16	14	15

Ainsi, durant cette période, le niveau du stock matières et fournitures a représenté en moyenne 114 jours d'achats consommés en raison principalement de l'importation de combustibles réalisée par de gros bateaux. En revanche, le stock encours et produits finis ne représente que 15 j du C.A.

Les provisions pour dépréciation des stocks concernent principalement les pièces de rechange obsolètes et celles dont la rotation est très lente. Elles sont en grande partie imputées à l'usine d'Agadir en raison de son ancienneté et leur évolution au cours des trois dernières années est présentée ci-après (en 1 000 DH) :

	1996	1997	1998
Stock matières et fournitures brut	115 906	129 054	129 854
Provisions sur stock matières et fournitures	4 886	11 477	15 103
Taux de provision	4,22%	8,89%	11,63%

En fait, la société adopte une politique très rigoureuse en matière de gestion des stocks, s'inspirant des critères retenus au sein du groupe des CEMENTS FRANÇAIS.

Créances de l'actif circulant

Ce poste est composé pour l'essentiel du compte clients et du compte Etat. Le compte clients a évolué au cours des trois dernières années comme suit :

	1996	1997	1998
Clients et Comptes rattachés TTC	61 768	36 010	53 437
Avances et acomptes clients TTC	1 822	8 328	4 041
Clients net d'avances HT	49 955	23 068	41 163
Chiffre d'affaires HT	792 847	879 577	881 492
Ratios en jours du C.A	23	9	17

La société CIMAR dispose d'avances clients sur les trois exercices. En effet, parmi les clients de la société, certains ne pouvant mettre à sa disposition des garanties bancaires, lui avancent des sommes d'argent qu'ils utilisent au paiement de leurs achats futurs. Ainsi, la société dispose en permanence d'avances sur des achats à venir.

Par ailleurs, l'année 1997 a été relativement singulière en raison du niveau du poste clients et des importantes avances reçues à la date de clôture du bilan. En somme, si on exclut l'année 1997, le délai moyen de rotation du compte client est

de l'ordre de 20 jours du chiffre d'affaires. En pratique, la société accorde aux clients étrangers un délai de paiement de 30 jours. Par contre, pour les clients locaux disposant de cautions bancaires, la société leur octroie des lignes de crédit.

Les créances d'exploitation sur les filiales s'élèvent à 11,8 MDH en 1996, 7,1 MDH en 1997 et 9,4 MDH en 1998.

S'agissant des provisions du poste clients, elles ont évolué comme suit (en 1 000 DH) :

	1996	1997	1998
Valeur brute	74 112,0	50 051,8	67 015,6
Provisions	12 344,4	14 042,3	13 578,4
Valeur nette	61 767,6	36 009,5	53 437,1
Taux de provision	16,6 %	28,0%	20,3%

L'essentiel des créances provisionnées sont anciennes et concernent quelques clients démarchés au moment du démarrage de l'usine de Safi. Les créances douteuses s'élèvent à 14,9 MDH en 1998.

La société ne possède pas de méthode particulière de classification des créances en souffrance. Par contre, elle adopte une politique de provisionnement des créances impayées basée sur le retard de paiement, à savoir : un taux de provision de 50% pour un retard de paiement de 6 mois, de 75% pour un retard de 9 mois et 100% à partir de 12 mois. Le taux de provision s'applique au montant des créances après déduction des éléments dont la récupération est certaine.

Le compte Etat a baissé en 1997 essentiellement sous le double effet de la diminution de la TVA récupérable et de la reprise de la provision relative à la cotisation minimale des exercices 1994, 1995 et 1996, comme cela est explicité dans le tableau suivant :

En DH	1996	1997
TVA récupérable	15 633 002	9 888 083
Cotisation minimale	10 578 450	0
Acomptes IS et PSN	579 027	579 027
Crédit de TVA	105 446	896 415
Total	26 895 925	11 363 525

Trésorerie actif

Ce poste a été retraité en reclassant les titres de placement dans la trésorerie-actif du fait qu'il s'agit de placement en OPCVM de trésorerie.

La société dispose d'une importante trésorerie active qui se chiffre à plus de 166 MDH au 31/12/98 et comptabilise en même temps une trésorerie passive élevée. Cette situation, à priori paradoxale, s'explique par le fait que la société dispose de comptes principaux et de sous comptes fusionnés au sein de chaque banque.

Ainsi, pour le calcul des échelles d'intérêts, seule la situation nette des comptes fusionnés par banque est prise en compte.

Toutefois, la société ne peut opérer sur ses documents comptables la compensation des comptes et se doit de faire figurer une trésorerie active et passive au sein de son bilan.

ANALYSE DU PASSIF

1 000 DH	1996	1997	1998
Capitaux propres	758 301	853 748	921 019
Capitaux propres assimilés	3 325	13 325	23 325
Dettes de financement	525 242	348 300	239 691
Provisions durables pour risques et charges	12 081	0	0
Dettes du passif circulant	176 373	146 493	207 820
Autres provisions pour risques et charges	1 617	5 656	1 183
Ecart de conversion Passif	95	35	17
Trésorerie Passif	170 828	13 082	32 513
Total Passif	1 647 862	1 380 639	1 425 568

Capitaux propres et assimilés

Le capital social de la société s'élève à 512,977 MDH et est composé 5.129.772 actions de 100 DH de nominal, totalement libérées.

Les capitaux propres ont progressé durant la période 96-98 au taux moyen de 10,20 % l'an, passant de 758 MDH à 921 MDH, grâce aux bénéfices dégagés et après imputation des bénéfices distribués au titre des exercices 1996 et 1997.

Les capitaux propres assimilés portent principalement sur des provisions pour investissement constituées en franchise d'impôts. En effet, la société a constitué au cours des exercices 97 et 98 des provisions pour investissement de 10 MDH chaque année, ramenant ainsi le solde net de cette provision à 20 MDH au 31/12/98.

Dettes de financement

La société CIMAR a entrepris un important effort de désendettement et de renégociation de ses conditions de prêts au cours des dernières années. Ainsi, l'encours des dettes à terme a baissé de 525 MDH au 31/12/96 à 240 MDH environ au 31/12/98. Le détail de l'encours au 31/12/98 se ventile comme suit (en 1 000 DH) :

BANQUE	ENCOURS
BNDE	205 866
BMCI	12 950
ABN-AMRO	6 475
SGMB	14 400

Signalons qu'au cours du premier trimestre 1999, la société a remboursé l'encours de l'ensemble de ses crédits à termes excepté celui contracté auprès de la BNDE. Ce dernier, rémunéré au taux de 10,25%, est remboursable par trimestrialité constante de 14.704.687 DH jusqu'au 30/06/2002

Provisions pour risques et charges

Toutes les provisions pour risques et charges totalisant 12,1 MDH en 1996 ont été reprises en 1997 parce qu'elles sont devenues sans objet. Le remboursement anticipé de la dette SFI a engendré la reprise des provisions pour pertes de change de 1,4 MDH. D'un autre côté, l'imputation du montant de la cotisation minimale des exercices 1994, 1995 et 1996 sur l'IS à payer au titre de l'exercice 1997 a rendu sans objet la provision correspondante constatée auparavant.

Dettes du passif circulant

Elles englobent principalement les comptes fournisseurs, Etat et les autres créanciers.

Le compte fournisseur comprend notamment les dettes vis-à-vis des fournisseurs Ciments Français et Centre Technique Groupe pour un montant de 13,8 MDH au 31/12/98. Au cours des trois dernières années, le compte fournisseurs net exprimé en nombre de jours d'achats et charges externes a évolué comme suit :

En 1 000 DH	1996	1997	1998
Fournisseurs et comptes rattachés	121 476	88 811	96 139
Avances des fournisseurs	1 926	197	162
Fournisseurs net d'avances	119 550	88 614	95 977
Consommations de l'exercice (HT)(*)	410 953	441 283	421 967
Consommations de l'exercice (TTC)(**)	493 144	529 540	506 360
Délai fournisseurs en nombre de jours	87	60	68

(*) : Consommations de l'exercice HT = achats consommés + autres charges externes

(**) : Consommations de l'exercice TTC estimés à : Consommations de l'exercice HT * 1,20

Le délai net moyen de paiement des fournisseurs ressort à 72 jours du montant des consommations intermédiaires. Il est à préciser que la société bénéficie des délais de paiement suivant : 20 jours de facturation pour l'ONE, 30 jours de facturation pour les fournisseurs étrangers, et des délais variant entre 30 et 120 jours fin de mois de facturation pour les autres fournisseurs.

S'agissant du compte Etat, il a évolué entre 1997 et 1998 de 20 à 56 MDH. Cette forte augmentation concerne le reliquat de l'IS au titre de l'exercice 1998, qui est la conséquence du paiement à partir de cette année de l'IS au taux normal en raison de la résorption des reports à nouveau déficitaires.

En outre, la société doit payer le montant du reliquat de la contribution libératoire (5 675 kDH) selon le calendrier fixé par l'administration.

Les autres créanciers concernent principalement les fournisseurs des immobilisations de la société CIMAR.

Trésorerie - Passif

La trésorerie passif a baissé en 1997 de 92,34% puis a augmenté en 1998 de 148,52%. Ces variations ne sont pas significatives dans la mesure où il faut raisonner en terme de trésorerie nette. En effet, la société détient au niveau de chacune de ses banques à la fois un compte principal et des sous-comptes dont la fusion s'opère lors des calculs des échelles d'intérêt et pour les besoins de la gestion de la trésorerie.

L'évolution de la trésorerie nette comptable (non retraitée de titres de placement) se présente comme suit :

En 1 000 DH	1996	1997	1998
Trésorerie - Actif	104 969	18 741	53 642
Trésorerie - Passif	170 828	13 082	32 513
Trésorerie Nette	- 65 859	5 659	21 129
Variation		71 518	15 470

Pour ce qui est des lignes de crédit à court terme accordées par les banques, leur montant global s'élève à 250 MDH dont un découvert de 110 MDH. Mais vu les disponibilités que possède la société, l'utilisation de ces lignes est faible et se limite au découvert, de l'ordre de 10% du niveau autorisé.

ANALYSE DE LA STRUCTURE FINANCIERE

Structure du bilan

L'évolution des différents postes de l'actif et du passif de la société CIMAR est présentée ci-après :

ACTIF	1996	1997	1998
Actif immobilisé	78,35%	83,95%	72,99%
Dont : Immobilisations corporelles	63,63%	67,48%	57,70%
Immobilisations financières	9,55%	10,97%	9,63%
Actif circulant (*)	15,28%	14,69%	15,34%
Dont : Stocks	8,91%	10,96%	10,59%
Créances	6,36%	3,73%	4,75%
Trésorerie actif (*)	6,37%	1,36%	11,67%
TOTAL ACTIF (En KDH)	1 647 862	1 380 639	1 425 568

(*) : le pourcentage de l'actif circulant et de la trésorerie-actif tient compte du reclassement des titres de placement dans la trésorerie - actif comme cela a été précisé ci-haut.

PASSIF	1996	1997	1998
Financement permanent	78,83%	88,03%	83,06%
Dont : C.P et assimilés	46,22%	62,80%	66,24%
Dettes de financement	31,87%	25,23%	16,81%
Passif circulant	10,81%	11,02%	14,66%
Trésorerie passif	10,37%	0,95%	2,28%
TOTAL PASSIF (En KDH)	1 647 862	1 380 639	1 425 568

Structure de financement

En 1.000 DH	1996	1997	1998
FDR	7 865	56 312	143 461
BFR (*)	73 669	50 600	9 624
Dont : . BFR d'exploitation	90 537	94 913	103 917
. BFR hors exploitation	-16 868	-44 313	-94 293
TRESORERIE NETTE (*)	-65 808	5 709	133 833
Taux de couverture FDR/BFR	11%	111%	1 491%

(*) : le calcul du BFR et de la trésorerie nette tient compte du reclassement des titres de placement dans la trésorerie – actif comme cela a été précisé ci-haut.

- le fonds de roulement de la société est positif et s'est renforcé sur la période 1996-1998 en raison des bénéfices dégagés et des provisions pour investissement effectuées malgré l'important effort déployé pour rembourser les dettes de financement ;
- le Besoins en Fonds de roulement global de la société a fortement baissé en 1997 et 1998 malgré l'augmentation du niveau d'activité en 1997 et sa quasi stagnation en 1998 ;
- Le BFR hors exploitation a été négatif et a constitué une ressource croissante au cours des années 1996, 1997 et 1998 réduisant ainsi le niveau du BFR global ;
- le taux de couverture du Besoin en fonds de roulement par le fonds de roulement a augmenté significativement entre 1996 et 1998 passant de 10 % pour atteindre environ 1500 %. Cet taux élevé découle de l'augmentation du F.D.R et des ressources en BFR hors exploitation ;
- la trésorerie nette de la société a été excédentaire au cours des exercices 1997 et 1998.

ANALYSE DE LA SITUATION AU 30 JUIN 1999

ACTIVITE ET RENTABILITE

Au terme du 1^{er} semestre 1999, les ventes du ciment et du clinker par la société CIMAR ont été les suivantes :

En tonnes	Au 30 juin 1998	Au 30 juin 1999	Variation
Ciment domestique	575 045	574 858	0,0 %
Ciment à l'export	20 244	15 544	- 23,0 %
Clinker à l'export	33 558	114 830	242,0 %

L'amélioration des marges associé au désendettement ont permis une nette augmentation des résultats de la société CIMAR comme le montre le tableau suivant :

En DH	Au 30/06/1998	Au 30/06/1999	Variation
Produits d'exploitation	424 374 315,45	425 840 892,50	0,3 %
<i>Dont chiffre d'affaires</i>	<i>413 143 203,00</i>	<i>414 289 634,04</i>	<i>0,3 %</i>
Charges d'exploitation	342 850 446,32	329 546 642,71	- 3,9 %
Résultat d'exploitation	81 523 869,13	96 294 249,79	18,1 %
Résultat financier	- 20 035 962,24	- 6 257 633,84	68,8 %
Résultat courant	61 487 906,89	90 036 615,95	46,4 %
Résultat non courant	- 4 274 902,21	- 5 757 866,10	- 34,7 %
Résultat net	36 424 487,68	54 365 325,85	49,2 %

L'analyse comparative des flux du compte d'exploitation au 30 juin 1998 et au 30 juin 1999 permet de tirer les conclusions suivantes :

- Les produits d'exploitation ont augmenté de 0,3% concomitamment avec une diminution de 3,9% des charges d'exploitation, en particulier les achats consommés (-7,1%), ce qui a engendré un accroissement du résultat d'exploitation de 18,1% ;
- Le résultat financier, négatif, s'est amélioré de 68,8% grâce à la baisse consécutive des charges financières (- 43,45%) cumulée avec l'accroissement des produits financiers (+574,42%);
- Le résultat courant et le résultat net ont par conséquent augmenté de 46,4% et 49,2% respectivement.

STRUCTURE FINANCIERE

ACTIF (en DH)	AU 30/06/98	AU 30/06/99	Variation en %
Immobilisations en non-valeurs	12 310 984,74	8 178 313,36	-33,6%
Immobilisations incorporelles	71 306 275,29	71 399 880,68	0,1%
Immobilisations corporelles	856 039 253,79	778 672 914,61	-9,0%
Immobilisations financières	170 401 765,98	166 740 296,23	-2,1%
Stocks	161 833 238,24	147 183 029,48	-9,1%
Créances de l'actif circulant	97 003 151,24	87 093 603,11	-10,2%
Titres valeurs de placement	22 048 399,59	65 296 345,99	196,2%
Ecarts de conversion-actif	43 072,69	53 225,70	23,6%
Trésorerie actif	37 130 207,66	46 435 061,06	25,1%
TOTAL ACTIF	1 428 116 349,22	1 371 052 670,22	-4,0%

PASSIF (en DH)	AU 30/06/98	AU 30/06/99	Variation en. %
Capitaux propres	849 134 726,11	918 957 186,36	8,2%
Capitaux propres assimilés	18 324 911,56	28 324 911,56	54,6%
Dettes de financement	311 350 000,00	184 331 252,00	-40,8%
Dettes du passif circulant	215 545 561,78	187 176 950,80	-13,2%
Provisions pour risques et charges	5 683 079,88	678 935,65	-88,1%
Ecart de conversion-passif	35 615,66	81 289,45	128,2%
Trésorerie passif	28 042 454,23	51 502 144,40	83,7%
TOTAL PASSIF	1 428 116 349,22	1 371 052 670,22	-4,0%

L'analyse des principaux postes du bilan fait ressortir les remarques suivantes :

Actif :

- Les immobilisations corporelles ont évolué à la baisse sous l'effet de l'amortissement et ce malgré la réalisation de nouveaux investissements ;
- Les stocks ont baissé de 9% à cause principalement de la diminution de la valeur des stocks des matières premières et fournitures ;
- le poste clients a baissé de 10 MDH entraînant la diminution des créances de l'actif circulant ;
- Les titres de placement se sont renforcés de 43 MDH ;

Passif :

- Les capitaux propres et assimilés ont atteint 947 MDH à fin juin 1999 et ont représenté 69% du total passif. Les capitaux propres assimilés, constitués de provisions réglementées, sont passés de 18,3 MDH à 28,3 MDH, soit une augmentation de 10 MDH (+54,57%) dont 5 MDH constatés au deuxième semestre 1998 et 5 MDH au premier semestre 1999 ;
- La société a remboursé 127 MDH de dettes en une année, ce qui a ramené l'endettement à fin juin 1999 à 184 MDH ;
- Les dettes du passif circulant ont baissé de 27 MDH en passant de 215 MDH à 187 MDH entre fin juin 1998 et 1999. Parmi les principales raisons de cette baisse, le compte fournisseurs, les autres créanciers et le poste Etat ont diminué durant la même période de 16 MDH, 19 MDH et 5 MDH respectivement, mais d'un autre côté le compte d'associés a augmenté de 16 MDH (comprenant les dividendes non encore versés à cette date au titre de l'exercice 1998 et qui ont augmenté de 15,4 MDH en comparaison avec ceux de l'exercice 1997).

Structure de financement

La structure de financement se présente comme suit :

En 1 000 DH	AU 30/06/98	AU 30/06/99
Fonds de roulement	68 752	106 622
Besoin en fonds de roulement	37 616	46 393
Trésorerie nette	31 136	60 229
Taux de couverture FDR/BFR	183 %	230 %

(*) : le calcul du BFR et de la trésorerie nette tient compte du reclassement des titres de placement dans la trésorerie – actif.

DIAGNOSTIC FINANCIER DE ASMAR

La présente analyse se consacre aux comptes et bilans de la société ASMAR pour les exercices 1996, 1997 et 1998. Elle traitera successivement les deux parties suivantes :

- L'analyse de l'activité et de la rentabilité de la société ;
- L'analyse du bilan et de la structure financière.

ANALYSE DE L'ACTIVITE ET DE LA RENTABILITE

ANALYSE DE L'ACTIVITE

La structure des ventes et du chiffre d'affaires, ainsi que les prix moyens qui en découlent pour les trois derniers exercices sont détaillés ci-après :

Ventes et C.A.	1996	1997	1998
Ventes en tonnes :	714 171	774 157	769 222
. CPJ 45 VRAC	3,1%	4,2%	4,5%
. CPJ 45 SACS	29,2%	29,2%	30,8%
. CPJ 35 VRAC	3,1%	3,4%	3,6%
. CPJ 35 SACS	64,6%	63,2%	61,1%
C.A. brut en kDH	442 682	493 059	493 574
Ristournes	6 289	5 558	5 904
Produits accessoires	562	543	152
C.A. net en kDH	436 955	488 044	487 822
Prix moyen DH/T	611,8	630,4	634,2

Ce tableau appelle les remarques suivantes :

- Le volume global des ventes a augmenté en 1997 par rapport à 1996 de 8,4%, en profitant de la croissance du marché national, mais dans une moindre mesure puisque le taux de progression du secteur s'est situé à 10%. En 1998, les ventes globales ont accusé une légère baisse en volume de 0,6% par rapport à l'exercice passé, à cause notamment du retrait enregistré pour le ciment CPJ 35 ensaché, bien que les autres produits ont continué à augmenter.
- La structure des ventes connaît de légers changements en faveur du CPJ 45 qui représente désormais 35,3% en 1998 contre 32,3% en 1996. La part du vrac, quoique encore modeste, évolue favorablement en passant de 6,2% en 1996 à 8,1% en 1998.
- Pour ce qui est du montant des ventes en 1997, leur croissance annuelle s'est établie à 11,4%, soit à un rythme plus rapide de 2 points (en %) que celui des

volumes. Ceci s'explique par la hausse des prix de vente de 15 DH/T pour les ciments ensachés à compter du 1^{er} Avril 1997 ; notons que l'augmentation précédente des prix de vente date du 11 Mars 1996 et s'est élevée à 30 DH/T pour le ciment en sacs et à 10 DH/T pour le vrac.

- En 1998, la valeur des ventes a marqué une quasi stagnation malgré la baisse légère des volumes, et ce grâce à une petite modification de la structure des ventes en faveur du CPJ45 vendu plus cher. Le prix net moyen de vente s'est apprécié de 3,8 DH/T étant entendu que les prix de vente sont restés constants durant cet exercice.
- Sur un marché concurrentiel et en surcapacité relative, la société a accordé des ristournes en guise de subvention du transport. De 6.289 kDH en 1996, celles-ci ont fléchi de 11,6% en 1997, année de forte demande, avant de remonter de 6,2% en 1998.
- En conséquence, le chiffre d'affaires de la société ASMAR a enregistré un taux de progression annuel de 11,7% en 1997, puis a quasiment stagné en 1998.

Pour ce qui est de la production de ciment, elle a évolué de la façon suivante :

Année	Production de ciment en (T)	Taux d'utilisation de la capacité en %
1996	713 236	54,9 %
1997	773 722	59,5 %
1998	768 512	59,1%

ANALYSE DES SOLDES DE GESTION

Le tableau suivant présente à la fois la formation et l'affectation des soldes de gestion, ainsi que leur évolution durant la période analysée 1996-98 (en 1.000 DH) :

	1996	% CA	1997	% CA	1998	% CA
Chiffre d'affaires	436 955,10	100,0%	488 044,50	100,0%	487 822,20	100,0%
Production	439 914,90	100,0%	482 723,10	100,0%	492 319,20	100,0%
. Vente de biens et services	436 955,10	99,3%	488 044,50	101,1%	487 822,20	99,1%
. Variation de stocks	2 959,8	0,7%	-5 321,40	-1,1%	4 497,00	0,9%
Consommations intermédiaires	233 534,90	53,1%	237 996,80	49,3%	241 952,50	49,1%
Achats consommés	196 662,30	44,7%	201 099,80	41,7%	207 042,80	42,1%
Autres charges externes	36 872,60	8,4%	36 897,00	7,6%	34 909,70	7,1%
Valeur ajoutée	206 380,00	46,9%	244 726,30	50,7%	250 366,60	50,9%
En % production	46,90%		50,70%		50,90%	
Impôts et taxes	2 691,80	0,6%	5 531,20	1,1%	6 839,10	1,4%
Charges de personnel	32 331,00	7,3%	33 850,00	7,0%	36 083,10	7,3%
E.B.E.	171 357,30	39,0%	205 345,10	42,5%	207 444,40	42,1%
En % production	39,00%		42,50%		42,10%	

Autres charges d'exploit.	929,3	0,2%	1 991,30	0,4%	1 699,10	0,3%
Reprises d'exploitation	1 920,90	0,4%	299,7	0,1%	874,6	0,2%
Dotations d'exploitation	54 607,90	12,4%	52 113,60	10,8%	51 926,60	10,5%
Résultat d'exploitation	117 740,90	26,8%	151 539,90	31,4%	154 693,20	31,4%
Résultat financier	-33 515,60	-7,6%	-23 940,50	-5,0%	-13 107,60	-2,7%
Résultat courant	84 225,30	19,1%	127 599,40	26,4%	141 585,60	28,8%
Résultat non courant	-9 981,00	-2,3%	-25 103,60	-5,2%	-3 506,10	-0,7%
Impôt sur les sociétés	16 160,00	3,7%	21 632,60	4,5%	46 494,20	9,4%
Résultat net	58 084,40	13,2%	80 863,10	16,8%	91 585,30	18,6%

Ce tableau montre que tous les soldes ont évolué positivement durant la période 1996-98. Il appelle par ailleurs les commentaires suivants :

- La production a augmenté au taux de 9,73% en 1997 et 1,99% en 1998.
- Le taux de valeur ajoutée s'est apprécié de 4 points en passant de 46,9% à 50,9% entre 1996 et 1998. Ce gain, quasiment concentré sur le seul exercice 1997 avec 3,8 points, a été occasionné par la baisse du coût de l'énergie calorifique au niveau de la cuisson du fait de l'utilisation à partir de cette même année des mélanges de combustibles formés de coke de pétrole et de charbon à 40/60 au lieu du charbon tout seul par le passé. L'instauration à compter de juillet 1996 de la TIC sur les importations de combustibles a été compensé par la hausse des prix de vente du ciment ensaché dès le 1^{er} avril 1997, étant entendu que l'impact de cette nouvelle taxe sur le coût de l'énergie pour ASMAR n'a pas été immédiat du fait de la constitution à l'avance d'un stock de charbon et de coke suffisant pour près d'une année de consommation. Par ailleurs, il y a lieu de signaler que le leasing sur le matériel contracté à l'occasion de la dernière extension de l'usine (10 418,5 kDH en Avril 1993) vient d'être échu en 1998, ce qui a engendré une baisse du poste autres charges externes. Au total, la valeur ajoutée (en DH) a augmenté au taux de 18,58% en 1997 et 2,30% en 1998.
- Les achats consommés de biens et services durant les 3 derniers exercices sont ventilés comme suit :

<u>Achats consommés de biens et services (en kDH)</u>	<u>1996</u>	<u>1997</u>	<u>1998</u>
Matières premières & consommables	28 593	29 102	32 277
Combustibles	59 785	61 298	60 949
Electricité	56 179	56 735	59 470
Pièces de rechange	17 698	17 604	19 139
Sacs	32 977	34 048	32 806
Autres	1 430	2 312	2 403
<u>TOTAL</u>	<u>196 662</u>	<u>201 099</u>	<u>207 043</u>

L'augmentation constatée en 1998 résulte du :

- ✓ Coût plus élevé des matières premières et consommables lié à l'accroissement du stock de clinker principalement.
- ✓ Coût supérieur des pièces de rechange dû à une révision mécanique de grande ampleur du broyeur N°1 qui a coûté 3,2 MDH.
- Les charges de personnel ont augmenté de 4,70% en 1997 et de 6,60% en 1998 (incluant des frais de la formation en 1998 de 800 kDH). Elles ont représenté en moyenne 7,2% de la production ou 14,6% de la valeur ajoutée avec un montant atteignant 36,1 MDH en 1998.
- Pour ce qui est des impôts et taxes, ils ont évolué rapidement sous le poids de plus en plus important de la patente qui tient compte d'ores et déjà de l'extension de la capacité de l'usine en 1993, à savoir :

Nature	1996	1997	1998
. Patente	1 492	4 065	5 622
. Taxe d'abatage	883	936	858
. Autres	317	530	359
TOTAL	2 692	5 531	6 839

- Le ratio (EBE/Production) s'est apprécié par conséquent de 3,1 points entre 1996 et 1998 pour se situer à 42,1%.
- Après imputation des dotations d'exploitation (essentiellement des amortissements) et des autres charges, et compte tenu des reprises et des transferts de charges, le résultat d'exploitation s'est alors nettement amélioré, atteignant 154,7 MDH en 1998 et représentant 31,4% de la production.
- Le désendettement progressif de la société et la renégociation en baisse des taux d'intérêt des emprunts à long terme ont permis une réduction importante des charges financières (-29,08% en 1997, et -44,97% en 1998). Il en est résulté une amélioration du résultat financier de 10,2 MDH/an en moyenne.
- Pour les raisons précitées, le résultat courant a augmenté de 68% durant la période 1996-98.
- Le résultat non courant a varié essentiellement sous l'effet des dotations et reprises des provisions réglementées, lesquelles ont évolué comme suit (en 1 000 DH) :

	1996	1997	1998
Dotations non courantes	8.600	26.000	10.000
Reprises de provisions réglementées	510	929	8.600

L'exercice 1997 a enregistré la dotation la plus élevée soit 26 MDH dont 25 MDH pour les investissements industriels et 1 MDH pour les investissements immobiliers. Les reprises de provisions en 1998 ont concerné les investissements industriels pour 7,6 MDH et 1,0 MDH pour l'acquisition de logements.

Notons qu'en 1998, et dans le cadre de l'amnistie fiscale, la société a souscrit aux contributions libératoires au titre de l'IS et de l'IGR pour 2,94 MDH.

- En 1998, le résultat de la société a été imposé normalement au titre de l'IS (35%) après une période d'exonération partielle dans le cadre de l'extension de la capacité. De ce fait, le montant de l'IS a plus que doublé en une année en passant de 21,6 MDH à 46,5 MDH. Malgré tout, le résultat net a augmenté de 13,3% atteignant 91,6 MDH en 1998 contre 80,9 MDH en 1997 et 58,1 MDH en 1996.

RENTABILITE

La rentabilité de la société ASMAR s'est renforcée durant la période comme en témoigne l'évolution des ratios suivants :

	1996	1997	1998
Résultat net / C.A.	13,3%	16,6%	18,8%
ROE	16,4%	19,5%	20,1%
ROA	8,5%	12,0%	14,1%

Par ailleurs, le tableau suivant montre l'évolution de la capacité d'autofinancement et des distributions de la société (en 1 000 DH) :

	1996	1997	1998
CAF	119 158,5	155 416,0	143 848,6
Distributions	29 695,3	44 736,3	51 903,6
Autofinancement	89 463,2	110 679,6	91 945,0

La baisse de la CAF de 7,44% en 1998 s'explique en grande partie par le poids plus élevé de l'IS payé cette même année au taux normal, après une période d'exonération partielle dans le cadre de l'extension de la capacité.

ANALYSE DU BILAN ET DE LA STRUCTURE FINANCIERE

ANALYSE DE L'ACTIF

1 000 DH	1996	1997	1998
Immobilisations en non valeurs	214	125	158
Immobilisations incorporelles	256	136	466
Immobilisations corporelles	481 805	459 071	438 189
Immobilisations financières	5 487	4 889	4 660
Stocks	113 617	118 817	117 151
Créances de l'actif circulant	68 009	65 376	52 509
Ecart de conversion Actif	15	0	0
Trésorerie Actif	16 952	27 321	37 361
Total Actif	686 356	675 737	650 494

Immobilisations en non valeurs et incorporelles

Les premières concernent les frais d'études ainsi que ceux relatifs aux travaux de prospection engagés, alors que les secondes intéressent les coûts des logiciels informatiques.

Immobilisations corporelles

L'évolution de ce poste au cours des trois dernières années se présente comme suit (en 1 000 DH) :

	1996	1997	1998
Immobilisations corporelles brutes	903 956	928 770	958 076
Terrains	3 947	3 947	3 947
Constructions	138 470	142 395	144 018
Installations techniques, matériel et outillage	734 017	754 733	768 334
Matériel de transport	7 936	7 408	8 201
Mobilier, matériel de bureau et aménagements	18 190	18 891	19 190
Autres immobilisations corporelles	403	403	403
Immobilisations corporelles en cours	993	993	13 983
Amortissements	422 151	469 699	519 888
Immobilisations corporelles nettes	481 805	459 071	438 188

C'est la rubrique la plus importante du bilan dont elle a représenté 70,2% en 1996 et 67,4% en 1998. Le poste « installations techniques » reste prédominant témoignant du caractère capitalistique de l'industrie cimentière.

Ces immobilisations sont globalement amorties à hauteur de 54% à fin 1998. Leur valeur comptable a baissé progressivement du fait des dotations aux amortissements comptabilisées, et ce en dépit des nouveaux investissements courants engagés chaque année.

Immobilisations financières

Elles comprennent pour l'essentiel des prêts au personnel qui sont rémunérés au taux de 7% l'an, et en partie des participations détenues dans la BCP pour 145 kDH ainsi que les dépôts et cautionnements.

En 1997, ces immobilisations ont diminué de 10,9% en raison principalement du remboursement des bons d'équipement qui ont atteint leur échéance de dix ans.

Stocks

Au cours des trois dernières années, le niveau des stock a évolué comme suit (en 1.000 DH) :

	1996	1997	1998
STOCKS	113 617	118 817	117 151
Stock matières et fournitures	80 578	91 099	84 936
Stock matières en jours d'achats consommés	148	163	148
Stock produits encours	30 510	25 343	30 081
Stock encours en j du C.A	27	20	24
Stock produits finis	2 529	2 375	2 134
Stock produits finis en jours du CA	2	2	2
Stocks encours et produits finis en j du C.A	29	22	26

Leur valeur nette comptable a légèrement augmenté, mais en suivant globalement le niveau d'évolution de l'activité de la société.

La provision de dépréciation s'élève en 1997 et 1998 à 1 042 kDH et porte uniquement sur le lot des pièces de rechange de matériel réformé.

Créances de l'actif circulant

Ce poste est composé pour l'essentiel des comptes Etat et clients. Ce dernier a évolué au cours des trois dernières années comme suit (en 1 000 DH) :

	1996	1997	1998
Clients et Comptes rattachés TTC	48 274	48 208	38 063
Avances et acomptes clients TTC	437	462	894
Clients net d'avances HT	39 964	39 788	30 974
Chiffre d'affaires HT	436 955	488 044	487 822
Ratios en jours du C.A	33	29	23

Leur valeur nette comptable a diminué 22,15% en 1998 , montrant ainsi un resserrement des délais moyens clients (solde net du poste clients) qui sont passés de 33 j de CA en 1996 à 23 jours en 1998. Il est à préciser que la société accorde à ses clients des délais de paiement de 15 jours à compter de la date de facturation laquelle est établie le 15 et fin du mois.

S'agissant des provisions du poste clients, elles ont évolué comme suit (en 1 000 DH) :

	1996	1997	1998
Valeur brute	54 104,4	55 383,9	45 497,4
Provisions	5 829,7	7 175,7	7 434,5
Valeur nette	48 274,7	48 208,2	38 062,9
Taux de provision	10,8%	12,9%	16,3%

Le montant des créances en souffrance durant les trois dernières années est resté identique et s'élève à 8,1 MDH. La société ne possède pas de méthode particulière de classification des créances en souffrance.

Pour ce qui est du poste Etat, il est constitué de la TVA à récupérer qui s'élève à 9.661 kDH pour 1998 contre 15.115 kDH en 1996.

Trésorerie actif

A ce sujet, il y a lieu de préciser que la société a une trésorerie passive élevée mais comptabilise en même temps une trésorerie active assez importante, soit à titre de rappel pour 1998, 44,6 MDH contre 37,4 MDH respectivement. Cette situation, à priori paradoxale, s'explique par l'utilisation de comptes bancaires principaux ainsi que de sous comptes. Leur fusion ainsi que celle de la ligne avances sur marchandises (ASM) permet le calcul des échelles d'intérêts fusionnées.

Aussi, pour les besoins d'analyse, il faudra tenir compte de la trésorerie nette qui a été constamment négative mais en amélioration durant les trois derniers exercices.

ANALYSE DU PASSIF

1 000 DH	1996	1997	1998
Capitaux propres	343 670	379 797	419 478
Capitaux propres assimilés	9 529	34 600	36 000
Dettes de financement	160 293	114 162	58 210
Provisions durables pour risques et charges	265	250	250
Dettes du passif circulant	119 300	93 246	91 920
Trésorerie Passif	53 299	53 682	44 636
Total Passif	686 356	675 737	650 494

Capitaux propres et assimilés

Le capital social de la société s'élève à 237,16 MDH et est constitué de 2.371.600 actions de 100 DH de nominal, totalement libérées.

Les capitaux propres ont progressé durant la période 1996-98 au taux moyen de 10,5% l'an en passant de 343,7 MDH à 419,5 MDH, grâce aux bénéfices dégagés et après imputation des dividendes et tantièmes distribués au titre des exercices 1996 et 1997.

Dans les capitaux propres assimilés, les provisions nettes réglementées pour investissements et logements, sont en augmentation (+263% en 1997). Le bilan des dotations et reprises des dernières années est explicité ci-après (en 1000 DH) :

	1996	1997	1998
Solde de début d'exercice	929	9 529	34 600
Dotations prov. Investissement	7 600	25 000	10 000
Reprises prov. Investissement	0	929	7 600
Dotations prov. Logement	1 000	1 000	0
Reprises prov. Logement	0	0	1 000
Solde de fin d'exercice	9 529	34 600	36 000

En conclusion, la société a réussi à renforcer ses capitaux propres atteignant 455,5 MDH en 1998, soit 70% du total Passif.

Dettes de financement

La société ASMAR a poursuivi son désendettement en même temps qu'une restructuration et une renégociation de la dette financière. Ainsi, l'encours des dettes à moyen et long terme a baissé de 160,3 MDH en 1996, à 114,2 MDH en 1997 (-28,76%) et à 58,2 MDH en 1998 (-49,04%).

L'encours au 31/12/1998 représente 8,9% du total passif et est constitué quasiment du prêt BNDE lequel est assorti d'un taux de 10,25% remboursable par trimestre selon l'échéancier suivant : 10 échéances de 5 570 kDH chacune, suivies de 3 autres de 570 kDH et enfin la dernière échéance de 750 kDH.

Provisions durables pour risques et charges

Une provision de 250 kDH, constatée depuis 1989 pour faire face à d'éventuels d'éventuels litiges fiscaux. Cette provision, non déductible, a été incorporée au résultat fiscal du même exercice.

Dettes du passif circulant

La valeur comptable de cette rubrique a baissé de 21,8% en 1997 et de 2,8% en 1998. Les trois postes qui représentent les 92% de ces dettes d'exploitation et hors exploitation sont :

- ✓ Fournisseurs ;
- ✓ Etat ;
- ✓ Comptes d'associés.

Les délais fournisseurs ont évolué comme suit :

En 1 000 DH	1996	1997	1998
Fournisseurs et comptes rattachés	54 545	42 934	35 486
Avances des fournisseurs	224	763	967
Fournisseurs net d'avances	54 321	42 171	34 519
Consommations de l'exercice (HT)(*)	233 535	237 997	241 951
Consommations de l'exercice (TTC)(**)	280 242	285 596	290 341
Délai fournisseurs en nombre de jours	70	53	43

(*) : Consommations de l'exercice HT = achats consommés + autres charges externes

(**) : Consommations de l'exercice TTC estimés à : Consommations de l'exercice HT * 1,20

En réalité, les délais octroyés par les fournisseurs sont toujours les mêmes : 20 jours de facturation pour l'ONE et 60 jours fin de mois de facturation pour les autres fournisseurs. Toutefois, le nombre de jours calculé sur la situation de fin d'année peut être influencé par la réception des grosses commandes (coke, charbon, ...).

Le poste Etat comprend en grande partie la TVA et l'IS, comme le montrent les données suivantes (en 1 000 DH) :

	1996	1997	1998
Etat :	22 965	24 837	30 067
. dont TVA	17 542	17 075	15 647
. dont IS	3 760	5 473	10 672
. dont IGR	524	524	469
. autres	1 138	1 765	3 280

Le montant de l'IS concerne le reliquat à payer de l'impôt sur le résultat. Il a assez fortement augmenté en 1998 du fait du retour à l'imposition normale après la période d'exonération partielle.

Le poste comptes d'associés comprend essentiellement les avances des associés ainsi que les jetons de présence et reliquats de dividendes et tantièmes. Ainsi, le compte d'associés et le poste avances ont évolué comme suit durant la période 1996-98 (en 1 000 DH) :

	1996	1997	1998
Poste Comptes d'associés	32 825	17 634	18 622
. dont avances des associés	30 741	15 367	17 186

Ce poste a varié en fonction du remboursement des comptes courants avancés par la SNI à l'occasion de l'investissement relatif à l'augmentation de la capacité. En 1998, ces avances étaient rémunérées au taux moyen de 9,5%.

Trésorerie passive

Les lignes de fonctionnement octroyées par les banques s'élèvent à 188 MDH dont l'utilisation varie en fonction des besoins de la société et se situe en moyenne à environ 30%.

ANALYSE DE LA STRUCTURE FINANCIERE

Structure du bilan

En corollaire de l'évolution des postes de l'actif et du passif du bilan, la structure bilantielle de la société ASMAR se présente comme suit :

ACTIF	1996	1997	1998
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>	<u>71,1%</u>	<u>68,7%</u>	<u>68,2%</u>
Dont : . Immobilisations corporelles	70,2%	67,9%	67,4%
. Immobilisations Financières	0,8%	0,7%	0,7%
<u>ACTIF CIRCULANT</u>	<u>26,5%</u>	<u>27,3%</u>	<u>26,1%</u>
Dont : . Stocks	16,6%	17,6%	18,0%
. Créances	9,9%	9,7%	8,1%
<u>TRESORERIE ACTIF</u>	<u>2,5%</u>	<u>4,0%</u>	<u>5,7%</u>
<u>TOTAL ACTIF</u> (en 1 000 DH)	<u>686 355,9</u>	<u>675 736,7</u>	<u>650 494,4</u>

PASSIF	1996	1997	1998
FINANCEMENT PERMANENT	74,9%	78,3%	79,0%
Dont : .C.P. et assimilés	51,5%	61,3%	70,0%
. Dettes de financement	23,4%	16,9%	8,9%
PASSIF CIRCULANT	17,4%	13,8%	14,1%
TRESORERIE PASSIF	7,8%	7,9%	6,9%
TOTAL PASSIF (en 1 000 DH)	686 355,9	675 736,7	650 494,4

Structure de financement

Celle-ci a évolué de la façon suivante :

Désignation	1996	1997	1998
FDR	25 979,6	64 586,0	70 465,5
BFR	62 326,6	90 947,1	77 740,0
Dont : BFR exploitation	105 938,3	123 062,6	118 415,2
BFR hors exploitation	-43 611,8	-32 115,5	-40 675,3
TRESORERIE NETTE	-36 347,0	-26 361,2	-7 274,6
Taux de couverture FDR/BFR	41,7%	71,0%	90,6%

Cette structure appelle les commentaires suivants :

- Le FDR s'est amélioré notablement et le taux de couverture FDR/BFR a atteint un niveau important de 90,6% en 1998.
- Le BFR a oscillé durant la période en atteignant le niveau de 91 MDH en 97 avant de baisser à 78 MDH l'année suivante. Cette évolution en 97 résulterait du niveau important des stocks d'un côté, et du resserrement des délais fournisseurs et des remboursements des avances aux associés de l'autre côté. En distinguant les BFR d'exploitation et hors exploitation, le premier, positif, représente en moyenne 83 jours de chiffre d'affaires, alors que le second, négatif, subit les variations du poste Etat (hors TVA) et comptes d'associés.
- En conséquence des variations des FDR et BFR, la trésorerie nette est restée négative mais en amélioration.

ANALYSE DE LA SITUATION AU 30 JUIN 1999

ACTIVITE ET RENTABILITE

Au terme du 1^{er} semestre 1999, les ventes du ciment de la société ASMAR ont atteint 360 981 tonnes contre 353 021 à fin juin 1998, soit un taux de progression de 2,3%.

Cet accroissement de l'activité associé au désendettement ont permis d'améliorer les marges ainsi que les résultats de la société ASMAR comme le montre le tableau suivant :

En DH	Au 30/06/1998	Au 30/06/1999	Variation
Produits d'exploitation	227 034 032,40	233 600 888,73	2,3 %
<i>Dont chiffre d'affaires</i>	<i>223 488 651,69</i>	<i>230 632 174,16</i>	<i>3,2 %</i>
Charges d'exploitation	161 854 747,84	163 925 943,08	1,3 %
Résultat d'exploitation	65 179 284,56	69 674 945,65	6,9 %
Résultat financier	- 7 518 231,19	- 3 678 572,69	51,1 %
Résultat courant	57 661 053,37	65 996 372,96	14,4 %
Résultat non courant	0,00	- 40 019,12	
Résultat net	37 405 626,37	42 818 243,84	14,5 %

L'analyse comparative des flux du compte d'exploitation au 30 juin 1998 et au 30 juin 1999 permet de tirer les conclusions suivantes :

- Les produits d'exploitation ont augmenté plus que les charges d'exploitation d'où un accroissement du résultat d'exploitation de 6,9% ;
- Le résultat financier s'est amélioré de 51,1% grâce à la baisse conséquente des charges financières ;
- Le résultat courant et le résultat net ont par conséquent augmenté de 14,4% et 14,5% respectivement.

STRUCTURE FINANCIERE

ACTIF (en DH)	AU 30/06/98	AU 30/06/99	Variation en %
Immobilisations en non-valeur	81 281,11	61 344,85	-24,5%
Immobilisations incorporelles	202 868,76	1 921 060,91	846,9%
Immobilisations corporelles	447 440 684,87	440 591 582,27	-1,5%
Immobilisations financières	4 755 638,74	5 187 670,42	9,1%
Stocks	130 015 375,54	131 682 134,00	1,3%
Créances actif circulant	66 725 987,80	56 665 095,32	-15,1%
Trésorerie actif	13 446 072,12	1 674 196,19	-87,5%
TOTAL ACTIF	662 667 908,94	637 783 083,96	-3,8%

PASSIF (en DH)	AU 30/06/98	AU 30/06/99	Variation en %
Capitaux propres	365 298 606,72	408 021 316,35	11,7%
Capitaux propres assimilés	34 600 000,00	36 000 000,00	4,0%
Dettes de financement	69 525 234,56	47 020 000,00	-32,4%
Provisions durables pour risques et charges	250 000,00	250 000,00	0,0%
Dettes du passif circulant	137 171 238,48	68 958 764,57	-49,7%
Trésorerie- passif	55 822 828,88	77 533 003,04	38,9%
TOTAL PASSIF	662 667 908,64	637 783 083,96	-3,8%

L'analyse des principaux postes du bilan fait ressortir les remarques suivantes :

Actif :

- Les immobilisations incorporelles ont augmenté significativement par le fait de changement de logiciels (compatibilité, paie, commercial, ...) ;
- Les immobilisations corporelles ont légèrement diminué sous l'effet de l'amortissement et ce malgré la réalisation de nouveaux investissements ;
- Les stocks ont légèrement augmenté corrélativement au volume d'activité ;
- la diminution des créances de l'actif circulant résulte principalement de la réduction des créances clients et du poste Etat ;

Passif :

- Les capitaux propres et assimilés ont atteint 444 MDH à fin juin 1999 et ont représenté près de 70% du total passif ;
- La société a remboursé 22,5 MDH de dettes en une année, ce qui a ramené l'endettement à fin juin 1999 à 47 MDH ;
- Les dettes du passif circulant sont passées entre les fins juin 1998 et 1999 de 137 MDH à 69 MDH. Cet écart s'explique essentiellement par l'évolution du compte d'associés qui a baissé durant la même période de 66,2 MDH en passant de 68,4 MDH à 2,2 MDH. A fin juin 1998, le compte d'associés comprenait les dividendes et les tantièmes à payer au titre de l'exercice 1997 pour près de 52 MDH en plus du compte courant de la SNI.
- La trésorerie passive a augmenté au 30/06/99 comparativement au 30/06/98 du fait notamment du versement des dividendes au titre de l'exercice 1998. Les dividendes versés au titre de l'exercice 1997 ont été versés après le 30/06/98.

Structure de financement

En 1 000 DH	AU 30/06/98	AU 30/06/99
Fonds de roulement	17 193	43 530
Besoin en fonds de roulement	59 570	119 388
Trésorerie nette	- 42 377	- 75 858
Taux de couverture FDR/BFR	29 %	36 %

Malgré la hausse du besoin en fonds de roulement au 30 juin 1999 sous l'effet du quasi-effacement du compte d'associés, le taux de couverture du BFR par le FDR s'est amélioré en passant de 29% à 36%.

PARTIE VI

ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET PERSPECTIVES DE L'EXERCICE 1999

Orientations stratégiques

Situation au 30 juin 1999 et perspectives de l'exercice 1999

ORIENTATIONS STRATEGIQUES

L'objectif principal de l'ensemble fusionné sera d'améliorer les conditions d'approvisionnement du marché tout en créant de la valeur pour ses actionnaires. Pour cela, le nouveau groupe s'appuiera sur son savoir faire local et sa compétence : produire et distribuer du ciment et des matériaux de construction en faisant ressortir les synergies existantes entre les deux sociétés.

Les principaux axes de développement

Au niveau commercial :

- Défense de la part de marché ;
- Rester présent sur le marché international pour écouler les excédents et saturer la capacité de production ;
- Consolider le marché cimentier des deux sociétés CIMAR / ASMAR avec une optimisation du transport sur vente ;
- Améliorer la logistique et la distribution et se rapprocher géographiquement des marchés excentrés (Lâayoune, El jadida, Béni Mellal, etc..).

Au niveau qualité :

- Certification ISO 9002 pour les usines du nouvel ensemble fusionné : Safi en 1998, Agadir en 1999 et Marrakech en l'an 2000 ;
- Certification du Système de Management Environnemental (SME) selon la norme ISO 14001 en commençant par l'usine d'Agadir.

Au niveau industriel :

- Mise à niveau d'Asmar aux standards du groupe avec la collaboration du Centre Technique Groupe (ITALCEMENTI) ;
- Baisser le coût de la consommation thermique par l'utilisation des combustibles les moins coûteux à plus grande échelle ;
- Optimisation des procédés et procédures d'exploitation des carrières et des matières premières de l'usine de Marrakech tant sur le plan physico-chimique que sur le plan des coûts ;
- Utilisation des cendres volantes dans le cru et comme ajout dans le ciment ;
- Augmentation de la capacité de broyage, stockage et d'ensachage de l'usine d'Agadir pour réduire le coût de la consommation électrique ;
- Finaliser la réalisation d'un pré broyage à Marrakech pour augmenter la capacité de broyage et baisser la consommation et le coût électrique.

Au niveau des matériaux de construction :

A travers la société BETOMAR, la nouvelle entité poursuivra le développement dans le BPE et les granulats dans les zones à fort potentiel de croissance et dans les zones périphériques des cimenteries.

Dans les années à venir, l'augmentation de la demande devrait induire le développement du dispositif de manière à conserver la position de la société dans ce secteur.

Au niveau du système d'information :

L'implémentation d'un logiciel de gestion intégré, adopté par l'ensemble du groupe Italcementi, permettra d'optimiser et d'harmoniser les procédures de gestion et d'informations financières. Des équipes de projet composées de collaborateurs des deux sociétés travaillent sur différents modules du logiciel (SAP / R3) pour une mise en place pour l'an 2000.

Développement stratégique externe :

Avec Italcementi Group et sa branche internationale Ciments Français, principal actionnaire de Cimar / Asmar, la nouvelle entité saisira toute opportunité pour un développement ou prise de participation tant au niveau national qu'au niveau international (Afrique, Moyen Orient).

Ressources humaines :

La société veillera à la poursuite du plan de formation du personnel pour développer le professionnalisme et l'employabilité locale et internationale des collaborateurs et préparer les développements futurs de la société.

Les deux sociétés étant complémentaires, la quasi intégralité du personnel de Ciments du Maroc et d'Asmar sera maintenue pour répondre aux besoins opérationnels.

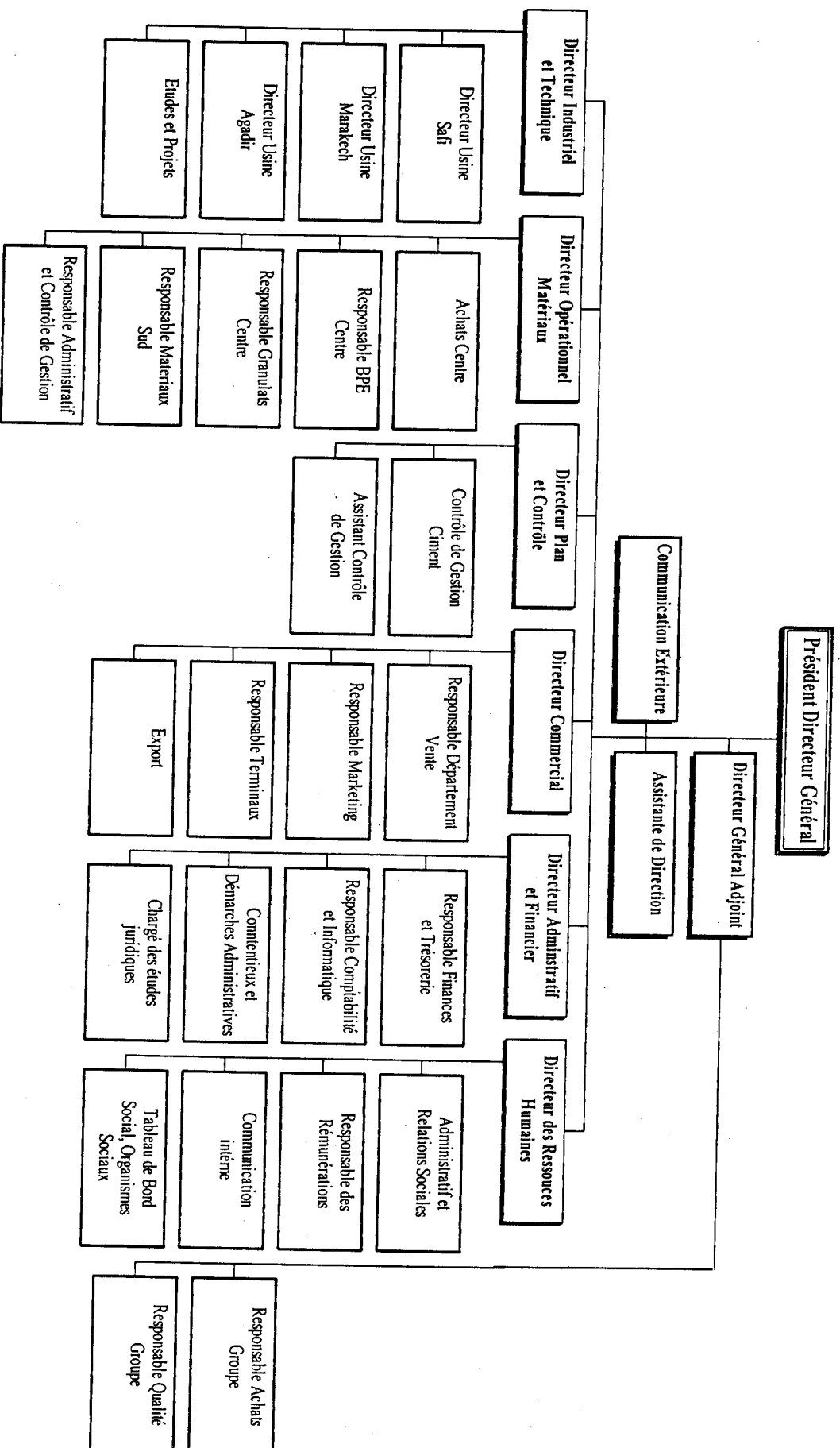
Une analyse des compétences permettra de proposer à certains cadres, techniciens ou employés des possibilités d'évolution dans les autres unités du groupe.

Les seuls départs envisagés concernent quelques cadres et correspondent à des départs naturels.

Investissements :

Les investissements prévus pour les trois prochaines années sont estimés à 171 MDH. Ils concernent divers domaines dont : l'aspect environnemental dans les cimenteries d'Agadir et de Marrakech, le système de contrôle commande à Agadir, le nouveau tracé de la route d'accès à la carrière IGHOUD, le renouvellement courant des matériels et la maintenance, l'amélioration de la productivité et du contrôle des paramètres, l'accroissement de la capacité de certaines sections tel que l'ensachage.

Organigramme de la nouvelle entité CIMAR



PERSPECTIVES 1999 POUR CIMAR / ASMAR

Les principales actions pour 1999 :

- Augmentation de la capacité de broyage et d'ensachage à 1.435.000 T/an de ciment pour l'usine d'Agadir en vue d'améliorer le service client en réduisant le temps d'attente et de réduire la consommation électrique (82 MDH).
- Certification de l'usine d'Agadir ISO 9002 ;
- Installation d'une couverture du parc préhomogénéisation pour l'usine de Safi en vue d'éliminer les poussières et se protéger des pluies (8 MDH) ;
- Mise en place d'un nouveau système d'information SAP/R3 pour un démarrage début janvier 2000 (29,5 MDH);
- Finalisation d'un pré broyage à Marrakech pour augmenter la capacité de broyage à 1.600.000 T/an de ciment et pour baisser la consommation et le coût électrique (36,3 MDH).

Résultats prévisionnels 1999 :

Le résultat de l'ensemble fusionné pour 1999 devrait représenter l'équivalent de la somme des résultats de chacune des deux sociétés CIMAR et ASMAR.

La mise en œuvre des synergies industrielles et commerciales ne devrait produire d'effet que sur l'exercice 2000.

Perspectives 1999 pour Ciments du Maroc :

Au 30 juin 1999, le chiffre d'affaires de Ciments du Maroc s'est établi à un niveau de celui de la même période 1998.

La maîtrise des coûts et la poursuite du désendettement ont conduit à une progression de l'Excédent Brut d'Exploitation de 4,8 % et du résultat net de 49,4% comparativement au 1^{er} semestre 1998.

Du fait que généralement les ventes du second semestre sont supérieures à celles réalisées au cours des six premiers mois de chaque année, il est attendu que le chiffre d'affaires ainsi que le résultat net pour l'année en cours seront en conformité avec les performances du 1^{er} semestre.

Perspectives 1999 pour Asmar :

Au 30 juin 1999, Asmar a enregistré une progression de son chiffre d'affaires par rapport au 30 juin 1998 de 3,2%.

L'Excédent Brut d'Exploitation et le résultat net progressent respectivement de 5% et 14,5% durant la même période.

Cette progression devrait se confirmer au terme de l'exercice 1999.

PARTIE VII

FACTEURS DE RISQUE

Risques afférents à la société et à son secteur
Faits exceptionnels et litiges

RISQUES AFFERENTS A LA SOCIETE ET A SON SECTEUR

Risque international

Les accords du Maroc avec l'Union Européenne vont conduire au démantèlement des droits de douane. Cela pourrait conduire à une vulnérabilité aux importations de ciment, surtout si le démantèlement douanier n'est pas accompagné d'une suppression des taxes frappant l'énergie au Maroc. Toutefois, la maîtrise des coûts de production à laquelle les usines du Groupe au Maroc sont arrivées leur permet d'affronter la compétition internationale dans de bonnes conditions.

Risque économique

Les ventes de ciment sont corrélées au PIB national qui fluctue avec les conditions climatiques. L'impact de la sécheresse sur plusieurs années consécutives pourrait nuire au développement et par conséquent à la consommation de ciment. L'exportation permet d'écouler les excédents à partir des usines de Safi et d'Agadir qui sont proches des ports.

Risque lié à l'environnement

L'usine d'Agadir est installée dans une ville essentiellement touristique et se trouve depuis quelques années en périmètre urbain. De ce fait, elle a du, dès la fin des années 80, mettre en place plusieurs programmes visant à mieux l'intégrer dans son environnement.

La ville continuant à se développer et à miser sur son capital touristique, des investissements importants seront probablement réalisés pour continuer à davantage intégrer l'usine à son environnement proche.

Risque de change

Ciments du Maroc a remboursé l'intégralité de ses dettes libellées en devises étrangères et a éliminé par conséquent le risque de change y afférent.

La société s'approvisionne notamment en combustible (charbon et coke de pétrole) à l'étranger dont le coût d'achat dépend des cours internationaux et du taux de change. Le risque de change qui en résulte peut affecter le coût de production de la société. Toutefois, cette dernière a la possibilité de le répercuter sur le prix de vente de ciment au consommateur final.

FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

A la date d'établissement de la présente note d'information, les sociétés CIMAR et ASMAR ne connaissent pas de faits exceptionnels, ni de litiges susceptibles d'affecter leurs situations nettes.

PARTIE VIII

ANNEXES

Annexes de CIMAR

Etats de synthèse des sociétés filiales de CIMAR

Annexes de ASMAR

Rapport du Commissaire aux apports

Passage à l'an 2000 de l'informatique

Process de fabrication du ciment

ANNEXES DE CIMAR

Principes et méthodes comptables

1- Les immobilisations en non valeurs

La rubrique immobilisations en non valeurs enregistre :

- Les frais d'augmentation de capital ainsi que les frais d'impression de titres relatifs au changement de la dénomination de la société. Le taux d'amortissement de ces frais est de 20% l'an.
- Les dépenses importantes de grosses réparations et entretien, ainsi que le coût d'ouverture de la carrière de Safi. Ces dépenses font l'objet d'un étalement sur cinq exercices.

2- Immobilisations incorporelles et corporelles

- Valeur d'entrée : les immobilisations sont portées à l'actif de la société à leur coût d'acquisition ou de construction.
- Amortissement : les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la base des taux suivants :

- Logiciels informatiques	20%
- Constructions :	
. Construction de bâtiments	5%
. Agencements, aménagements constructions	10%
- Matériel et outillage :	
. Engins de carrières	25%
. Matériel usine	10% à 20%
- Matériel de transport	20% à 25%
- Mobilier, agencements, et installations :	
. Mobilier, matériel de bureau et agencement	10% à 12,5%
. Matériel informatique	10% à 15%

3- Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition.

4- Opérations en devises

Les dettes et créances en devises sont converties aux taux de change de clôture et corrigées par le biais des comptes d'écarts de conversion actif et passif. Les pertes de changes latentes sont constatées dans le compte de produits et charges sous forme de provisions financières.

5- Stocks

- Les stocks de matières premières, consommables, emballages et pièces de rechange sont évalués au coût d'achat moyen pondéré. Les pièces de rechange à rotation lente et hors d'usage sont dépréciées à concurrence de 50% et 100% de leur valeur.
- Les produits en cours et finis sont valorisés au coût de production moyen pondéré, ce coût de production comprend les frais directs y compris les amortissements et une quote-part des frais généraux. Les coûts relatifs à la sous activité sont exclus.

6- Crédit bail

Conformément au CGNC, les immobilisations utilisées dans le cadre des contrats de crédit bail ne sont pas activées au bilan.

7- Etat TVA

La société a opté en matière de la TVA pour le régime de débit.

Bilan pour les exercices clos aux 31 décembre (1996-1998)

ACTIF en Dh	1996	1997	1998
Immobilisation en non valeur (A)	12 330 085,76	4 534 541,65	9 440 189,64
frais préliminaires	719 228,38	295 664,03	82 358,88
Charges à répartir sur plusieurs exercices	11 610 857,38	4 238 877,62	9 357 830,76
Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles (B)	71 435 479,29	71 299 246,11	71 280 685,48
Immobilisation de recherche et développement			
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	635 479,29	499 246,11	480 685,48
Fonds commercial	70 800 000,00	70 800 000,00	70 800 000,00
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles (C)	1 048 490 623,00	931 709 344,37	822 542 714,19
Terrains	9 925 173,40	9 925 173,40	9 925 173,40
Constructions	325 413 086,06	309 342 334,63	287 193 892,86
Installations techniques matériel et outillage	639 028 519,26	551 723 851,75	450 795 045,39
Matériel de transport	6 199 775,08	4 240 015,48	3 417 032,94
Mobilier, matériel de bureau et aménagement divers	13 395 220,75	11 781 369,96	10 538 564,76
Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours	54 528 848,45	44 696 599,15	60 673 004,84
Immobilisations financières (D)	157 435 594,37	151 518 086,88	137 310 279,12
Prêts immobilisés	6 179 222,39	5 956 160,65	5 212 605,40
Autres créances financières	88 522 371,98	82 827 926,23	50 089 332,72
Titres de participation	62 734 000,00	62 734 000,00	82 008 341,00
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00
Ecarts de conversion-Actif (E)	1 395 170,95	0,00	0,00
Diminution des créances immobilisées	0,00	0,00	0,00
Augmentation des dettes financières	1 395 170,95	0,00	0,00
TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 291 086 953,37	1 159 061 219,01	1 040 573 868,43
Stock (F)	146 891 876,43	151 306 371,85	150 938 430,17
Marchandises	865 632,50	0,00	0,00
Matière et fournitures consommables	111 020 589,94	117 577 775,50	114 751 205,55
Produits en cours	0,00	0,00	0,00
Produits intermédiaires et produits résiduels	28 199 781,23	22 589 198,38	27 236 367,48
Produits finis	6 805 872,76	11 139 397,97	8 950 857,14
Créances de l'actif circulant (G)	104 834 017,81	51 463 916,90	67 650 996,71
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	1 925 783,91	196 695,91	162 367,73
Clients et comptes rattachés	61 767 615,89	36 009 582,65	53 437 113,43
Personnel	767 283,43	1 223 890,58	475 254,71
Etat	26 895 924,99	11 363 525,47	11 018 027,47
Compte d'associés		3 031,76	0,00
Autres débiteurs	297 398,48	725 410,16	739 948,94
Comptes de régularisation Actif	13 180 011,11	1 941 780,37	1 818 284,43
Titres et valeurs de placement (H)	51 559,83	50 000,00	112 705 292,36
ECART DE CONVERSION-ACTIF (I) (Eléments circulants)	28 940,03	16 138,69	57 851,06
TOTAL II (F+G+H+I)	251 806 394,10	202 836 427,44	331 352 570,30
Trésorerie Actif			
Cheques et Valeur à encaisser	1 937 423,18	10 146,19	13 863 435,56
Banques, Trésorerie Générale, Cheques postaux	102 828 412,40	18 687 771,33	39 708 355,90
Caisse, Régies d'avances et accreditifs	203 210,95	43 587,33	69 926,43
TOTAL III	104 969 046,53	18 741 504,85	53 641 717,89
TOTAL ACTIF	1 647 862 394,00	1 380 639 151,30	1 425 568 156,62

PASSIF en Dh		1996	1997	1998
Capitaux propres				
Capital social ou personnel (1)		512 977 200,00	512 977 200,00	512 977 200,00
Prime d'émission, de fusion, d'apport		237 479 700,00	237 479 700,00	237 479 700,00
Réserve légale		6 446 702,56	6 446 702,56	10 497 460,12
Autres réserves		15 829 660,65	15 829 660,65	15 829 660,65
Report à nouveau (2)		-55 623 445,47	-14 432 106,67	35 926 217,66
Résultat net en instance d'affectation (2)		0,00	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice (2)		41 191 338,80	95 447 257,89	108 309 114,08
Total des capitaux propres (A)		758 301 156,54	853 748 414,43	921 019 352,51
Capitaux propres assimilés (B)				
Subvention d'investissement		0,00	0,00	0,00
Provisions réglementées		3 324 911,56	13 324 911,56	23 324 911,56
Dettes de financement (C)		525 242 268,67	348 300 000,00	239 690 626,00
Emprunts obligataires		0,00	0,00	0,00
Autres dettes de financement		525 242 268,67	348 300 000,00	239 690 626,00
Provisions durables pour risques et charges (D)		12 080 621,95	0,00	0,00
Provisions pour risques		11 973 620,95	0,00	0,00
Provisions pour charges		107 001,00	0,00	0,00
Ecart de conversion-Passif (E)		0,00	0,00	0,00
Augmentation des créances immobilisées		0,00	0,00	0,00
Diminution de dettes de financement		0,00	0,00	0,00
Total I (A+B+C+D+E)		1 298 948 958,72	1 215 373 325,99	1 184 034 890,07
Dettes du passif circulant (F)				
Fournisseurs et comptes rattachés		121 476 319,32	88 810 846,54	96 139 174,83
Clients créditeurs, avances et acomptes		1 821 765,35	8 327 645,15	4 040 888,96
Personnel		250 612,37	186 790,25	269 724,63
Organismes sociaux		4 623 811,07	4 530 482,31	5 323 909,82
Etat		16 805 793,04	20 055 274,76	55 818 175,14
Comptes d'associés		6 753 144,27	4 165 742,31	9 864 007,88
Autres créanciers		17 988 388,85	15 279 137,43	33 705 190,57
Comptes de régularisation passif		6 653 761,22	5 136 683,4	2 658 892,28
Autres provisions pour risques et charges (G)		1 616 726,58	5 656 145,88	1 183 561,01
Ecart de conversion Passif (éléments circulants) (H)		94 933,12	34 527,32	17 026,16
Total II (F+G+H)		178 085 255,19	152 183 275,35	209 020 551,28
Trésorerie Passif				
Crédits d'escompte		8 238 729,38	0,00	13 026 052,52
Crédits de trésorerie		36 000 000,00	0,00	0,00
Banques		126 589 450,71	13 082 549,96	19 486 662,75
Total III		170 828 180,09	13 082 549,96	32 512 715,27
TOTAL PASSIF		1 647 862 394,00	1 380 639 151,30	1 425 568 156,62
(1) Capital personnel débiteur				
(2) Bénéficiaire (+) déficitaire (-)				

Comptes de produits et charges pour les exercices clos aux 31 décembre au (1996-1998)

En Dh	1996	1997	1998
Produits d'exploitation	802 570 395,02	886 333 060,62	885 716 356,14
Ventes de marchandises (En l'état)	4 420 614,83	2 981 656,61	1 507 788,00
Ventes de biens et services produits	788 425 607,22	876 595 007,38	879 983 821,94
Chiffre d'affaires	792 846 222,05	879 576 663,99	881 491 609,94
Variation de stock de produits (±)	8 598 215,98	-1 869 767,72	1 437 551,48
Immobilisations produites par l'entreprises pour elle-même	106 876,40	4 504 028,01	21 153,32
Subventions d'exploitation		0,00	0,00
Autres produits d'exploitation	129 999,94	80 000,00	130 000,04
Reprises d'exploitation, transferts de charges	889 080,65	4 042 136,34	2 636 041,36
Charges d'exploitation	667 763 585,89	697 900 039,17	673 307 945,75
Achats revendus de marchandises	3 901 541,09	3 049 979,36	1 342 661,30
Achats consommés de matière et fournitures	347 924 808,35	380 958 542,81	362 619 586,92
Autres charges externes	63 027 885,90	60 324 853,61	59 347 809,03
Impôts et taxes	8 767 902,46	11 839 564,87	10 354 161,25
Charges de personnel	74 789 009,12	77 849 891,32	82 132 163,99
Autres charges d'exploitation	2 045 432,16	2 280 993,18	2 588 501,03
Dotations d'exploitation	167 307 006,81	161 596 214,02	154 923 062,23
Résultat d'exploitation	134 806 809,13	188 433 021,45	212 408 410,39
Produits financiers	19 774 369,72	4 089 056,82	7 062 389,56
Produits des titres de participation	218 116,00	122 912,00	0,00
Gains de change	644 807,69	1 349 695,96	556 334,00
Intérêts et autres produits financiers	683 384,49	1 186 218,38	6 489 916,87
Reprises financiers, Transferts de charges	18 228 061,54	1 430 230,48	16 138,69
Charges financières	95 134 806,42	64 300 278,82	34 567 847,26
Charges d'intérêts	81 860 292,93	60 489 093,38	33 927 643,58
Pertes de change	13 418 142,89	3 709 348,65	330 156,83
Autres charges financières *	- 172 569,45	85 698,10	106 963,45
Dotations financières	28 940,05	16 138,69	203 083,40
Résultat financier	-75 360 436,70	-60 211 222,00	-27 505 457,70
Résultat courant	59 446 372,43	128 221 799,45	184 902 952,69
Produits non courants	5 925 989,36	15 938 240,03	6 717 296,61
Produits de cession d'immobilisations	531 729,45	1 726 865,20	280 547,00
Subventions d'équilibre	0,00	0,00	0,00
Reprise sur subvention d'investissement	0,00	0,00	0,00
Autres produits non courants	1 571 784,91	192 824,31	1 425 332,37
Reprises non courantes, transfert de charges	3 822 475,00	14 018 550,52	5 011 417,24
Charges non courantes	21 438 547,99	23 197 993,59	21 394 662,22
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	115 795,74	84 211,19	1 451 872,98
Subventions accordées	0,00	0,00	0,00
Autres charges non courantes	15 111 470,53	5 731 161,09	9 442 789,24
Dotations non courantes	6 211 281,72	17 382 621,31	10 500 000,00
Résultat non courant	-15 512 558,63	- 7 259 753,56	-14 677 365,61
Résultat Avant impôt	43 933 813,80	120 962 045,89	170 225 587,08
Impôts sur le résultat	2 742 475,00	25 514 788,00	61 916 473,00
Résultat Net	41 191 338,80	95 447 257,89	108 309 114,08

(*) : ce poste négatif en 1996 de (- 172 569,45) s'explique par une ristourne sur les charges d'intérêt payées en 1995 suite à une révision à la baisse des taux appliqués au crédit moyen terme réescomptable

Etats des soldes de gestion pour les exercices clos aux 31 décembre (1996-1998)

	1996	1997	1998
Marge brute sur vente en l'état	519 073,74	-68 322,75	165 126,70
Ventes de marchandises (En l'état)	4 420 614,83	2 981 656,61	1 507 788,00
Achats revendus de marchandises	3 901 541,09	3 049 979,36	1 342 661,3
Production de l'exercice	797 130 699,60	879 229 267,67	881 442 526,74
Vente de biens et services produits	788 425 607,22	876 595 007,38	879 983 821,94
Variation de stock de produits (±)	8 598 215,98	-1 869 767,72	1 437 551,48
Immobilisations produites par l'Entreprise pour elle même	106 876,40	4 504 028,01	21 153,32
Consommation de l'exercice	410 952 694,25	441 283 396,42	421 967 395,95
Achats consommés de matière et fournitures	347 924 808,35	380 958 542,81	362 619 586,92
Autres charges externes	63 027 885,90	60 324 853,61	59 347 809,03
Valeur Ajoutée	386 697 079,09	437 877 548,50	459 640 257,49
Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
Impôts et taxes	8 767 902,46	11 839 564,87	10 354 161,25
Charges de personnel	74 789 009,12	77 849 891,32	82 132 163,99
L'excédent brute d'exploitation	303 140 167,51	348 188 092,31	367 153 932,25
Autres produits d'exploitation	129 999,94	80 000,00	130 000,04
Autres charges d'exploitation	2 045 432,16	2 280 993,18	2 588 501,03
Reprises d'exploitation, transferts de charges	889 080,65	4 042 136,34	2 636 041,36
Dotations d'exploitation	167 307 006,81	161 596 214,02	154 923 062,23
Résultat d'exploitation	134 806 809,13	188 433 021,45	212 408 410,39
Résultat financier	-75 360 436,70	-60 211 222,00	-27 505 457,70
Résultat courant	59 446 372,43	128 221 799,45	184 902 952,69
Résultat non courant	-15 512 558,63	-7 259 753,56	-14 677 365,61
Impôts sur le résultat	2 742 475,00	25 514 788,00	61 916 473,00
Résultat Net	41 191 338,80	95 447 257,89	108 309 114,08

Capacité d'autofinancement aux 31 décembre (1996-1998)

	1996	1997	1998
Résultat Net	41 191 338,80	95 447 257,89	108 309 114,08
Dotations d'exploitation	159 287 442,65	152 911 384,49	150 987 096,20
Dotations Financières	0,00	0,00	145 232,34
Dotations non courantes	5 516 676,88	10 000 000,00	10 000 000,00
Reprises d'exploitation	0,00	0,00	0,00
Reprises financières	18 074 563,57	1 401 290,45	0,00
Reprises non courantes	2 742 475,00	12 513 782,88	0,00
Produits de cession d'immobilisations	531 729,45	1 726 865,20	280 547,00
Valeur nette d'amortissement des immobilisations cédées	115 795,74	84 211,19	1 451 872,98
Capacité d'autofinancement	184 762 486,05	242 800 915,04	270 612 768,60
Distributions de bénéfices	0,00	0,00	41 038 176,00
Autofinancement	184 762 486,05	242 800 915,04	229 574 592,61

Synthèse des masses du bilan aux 31 décembre (1996-1998)

En kDH	1996	1997	1998
Financement permanent	1 298 949	1 215 373	1 184 035
Actif immobilisé	1 291 087	1 159 061	1 040 574
Fonds de roulement	7 862	56 312	143 461
Actif circulant	251 806	202 836	331 353
Passif Circulant	178 085	152 183	209 021
Besoin en fonds de roulement	73 721	50 653	122 332
Trésorerie Actif	104 969	18 741	53 642
Trésorerie Passif	170 828	13 082	32 513
Trésorerie nette	-65 859	5 659	21 129

Tableau de financement pour les exercices clos aux 31 décembre (1996-1998)

En KDh	1996	1997	1998
I- RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE			
Autofinancement	184 762	242 801	229 575
Capacité d'autofinancement	184 762	242 801	270 613
Distribution de bénéfices	-	-	41 038
Cessions et réductions d'immobilisations	11 038	7 650	33 618
Cessions d'immobilisations incorporelles	532	1 727	281
Cessions d'immobilisations corporelles	-	-	32 739
Cessions d'immobilisations financières	-	5923	598
Récupérations sur créances immobilisées	10 506	-	-
Augmentation des capitaux propres et assimilés	-	-	-
Augmentations de capital, apports	-	-	-
Subventions d'investissement	-	-	-
Augmentation des dettes de financement	80 000	40 000	-
(nettes de primes de remboursement)	-	-	-
Total - ressources stables	275 800	290 451	263 193
II - EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE			
Acquisitions et augmentations d'immobilisations	49 789	26 454	67 434
Acquisition d'immobilisations incorporelles	70	25	97
Acquisition d'immobilisations corporelles	49 685	26 429	48 063
Acquisition d'immobilisations financières	34	-	19 274
Augmentation des créances d'immobilisations	-	-	-
Remboursement des capitaux propres	-	-	-
Remboursement des dettes de financement	269 226	215 547	108 609
Emplois en non-valeurs	31	-	-
Total II - emplois stables	319 046	242 001	176 043
III - VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL	1 738	- 23 068	41 026
IV - VARIATION DE LA TRESORERIE	44 984	71 518	128 175
TOTAL GENERAL	320 784	290 451	304 218

Etat des informations complémentaires

Tableau des plus ou moins values sur cessions ou retraits d'immobilisations (1996-1998)

(En Dh)	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	produit de cession	Plus values	Moins values
31/12/96	16 868 328,97	16 752 533,23	115 795,74	531 729,45	503 321,44	87 387,73
31/12/97	31 826 588,44	31 742 377,25	84 211,19	1 802 385,20	1 718 174,01	0,00
31/12/98	10 971 220,63	10 683 253,58	287 967,05	280 547,00	96 626,90	104 046,95

Titres de participation (1996-1998)

Société	Secteur d'activité	Capital Social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Produits inscrits au CPC de l'exercice
31/12/96	Ste Ciments làyoune	Matériaux de construction	50 000,00	80%	40 000,00	40 000,00
	Ste Tecico	Matériaux de construction	84 397 800,00	71%	59 997 000,00	59 997 000,00
	Ste Marguerite VIII	Immobilier	100 000,00	1 773 934,24	1 773 934,24	
	Ste Marguerite X	Immobilier	100 000,00	963 065,76	963 065,76	
				62 774 000,00	62 774 000,00	
31/12/97	Ste Ciments làyoune	Matériaux de construction	50 000,00	80%	40 000,00	40 000,00
	Ste Tecico	Matériaux de construction	84 397 800,00	71%	59 997 000,00	59 997 000,00
	Ste Marguerite VIII	Immobilier	100 000,00	1 773 934,24	1 773 934,24	
	Ste Marguerite X	Immobilier	100 000,00	963 065,76	963 065,76	
				62 774 000,00	62 774 000,00	
31/12/98	Ste Ciments làyoune	Matériaux de construction	50 000,00	80%	40 000,00	40 000,00
	Ste Tecico	Matériaux de construction	84 397 800,00	100%	79 271 341,00	79 271 341,00
	Ste Marguerite VIII	Immobilier	100 000,00	1 773 934,24	1 773 934,24	
	Ste Marguerite X	Immobilier	100 000,00	963 065,76	963 065,76	
				82 048 341,00	82 048 341,00	

PROVISIONS (1996-1998)

(En Dh)	Montant début d'exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin d'exercice
		Exploitation	Financières	Non courantes	Exploitation	Financières	Non courantes	
31/12/96	50 483 572,03	8 019 564,16	28 940,05	6 211 281,72	0,00	18 228 060,61	3 822 475,00	42 692 822,35
31/12/97	42 692 822,35	8 684 829,53	16 138,69	17 382 621,31	2 577 592,18	1 430 230,48	13 875 859,48	50 892 729,74
31/12/98	50 892 729,74	3 935 966,03	203 083,40	10 500 000,00	1 794 951,22	16 138,69	5 014 297,24	58 706 392,02

Tableau des amortissements au 31/12/96

Nature	Cumul début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissements sur immobilisations sorties	Cumul d'amortissement fin exercice
Immobilisations en non-valeurs	44 707 719,16	14 255 541	0,00	58 963 260,38
Immobilisations incorporelles	27 830,92	141 668,54	0,00	169 499,46
Immobilisations corporelles	724 221 734,91	146 718 564,77	16 752 533,23	854 187 766,45

Tableau des amortissements au 31/12/97

Nature	Cumul début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissements sur immobilisations sorties	Cumul d'amortissement fin exercice
Immobilisations en non-valeurs	58 963 260,38	8 728 417,72	26 392 814,59	41 298 863,51
Immobilisations incorporelles	169 499,46	161 613,18	0,00	331 112,64
Immobilisations corporelles	854 187 766,45	144 021 353,59	5 349 562,66	992 859 557,38

Tableau des amortissements au 31/12/98

Nature	Cumul début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissements sur immobilisations sorties	Cumul d'amortissement fin exercice
Immobilisations en non-valeurs	41 298 863,51	5 724 116,65	10 517 955,93	36 505 024,23
Immobilisations incorporelles	331 112,64	174 222,63	0,00	505 335,27
Immobilisations corporelles	992 859 557,38	145 088 756,92	165 297,65	1 137 783 016,65

Tableau des immobilisations autres que financières au 31/12/98

Nature	Montant début d'exercice	Acquisition	Augmentation		Virement	Cession	Diminution		Virement	Montant brut au 31/12/98
			Production par l'entreprise				Retrait			
Immobilisations en non-valeurs	45 833 405,16	0,00	0,00	10 629 764,64		0,00	10 517 955,93	0,00	45 945 213,87	
Immobilisations incorporelles	71 630 358,75	96 462,00	0,00	59 200,00		0,00	0,00	0,00	71 786 020,75	
Immobilisations corporelles	1 924 568 901,75	46 877 905,11	21 153,32	18 642 788,23		453 264,70	0,00	29 331 752,87	1 960 325 730,84	

Analyse par échéance des créances de l'actif au 31/12/98

	Total	Echéance à plus d'un an	Echéance à moins d'un an	Echues et non recouvrés
Créances de l'actif immobilisé				
Prêt immobilisé	5 212 605,40	3 470 760,35	1 741 845,05	
Autres créances financières	44 876 727,32		44 876 727,32	
Créances de l'actif circulant				
Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	162 367,73		162 367,73	
Client et comptes rattachés	53 437 113,43		38 541 728,79	14 895 384,64
Personnel	475 254,71		475 254,71	
Etat	11 018 027,47		11 018 027,47	
Compte d'associés				
Autres débiteurs	739 948,94		220 438,78	519 510,16
Comptes de régularisation-actif	1 818 284,43		1 818 284,43	

Analyse par échéance des ressources au 31/12/98

	Total	Echéance à plus d'un an	Echéance à moins d'un an	Echues et non recouvrés
Dettes de financement				
Emprunt obligataires				
Autres dettes de financement	239 690 626,00	147 046 878,00	92 643 748,00	
Dettes du passif circulant				
Fournisseurs et comptes rattachés	96 139 174,83		96 139 174,83	
Clients créditeurs, avances et acomptes	4 040 888,96		4 040 888,96	
Personnel	269 724,63	82 934,38	186 790,25	
Organismes sociaux	5 323 909,82		5 323 909,82	
Etat	55 818 175,14		55 818 175,14	
Comptes d'associés	9 864 007,88		9 864 007,88	
Autres créanciers	33 705 190,57		33 705 190,57	
Comptes de régularisation-passif	2 658 892,28		2 658 892,28	

Engagements

Les engagements financiers reçus ou donnés se présentent ainsi au 31 décembre (1996-1998):

	1996	1997	1998
Engagements donnés			
Aval et cautions	9 425 000	5 625 000	9 187 500
Douanes			
Fournisseurs (y compris crédit documentaire)			
Banques			
Total	9 425 000	5 625 000	9 187 500
Engagements reçus			
Avals et cautions	37 020 000	36 495 000	32 215 000
Banques			
Crédits documentaires			
Emprunts			
Divers (douanes + fournisseurs)			
Fournisseurs			
Clients			
Total	37 020 000	36 495 000	32 215 000

Tableau des sûretés données ou reçues

Tiers créancier ou tiers débiteur	Montant couvert par la sûreté	nature	Date et lieu d'inscription	Objet	Valeur nette comptable de la sûreté à la date de la clôture
Sûretés données					
BNDE Rabat	205 865 626,00	(1&2)	CF & T.R.C Agadir le 22/01/90	BNDE	70 800 000,00
BMCI	12 950 000,00	(1&2)	CF & T.R.C Casa le 22/01/90	BMCI	21 885 179,73
ABM	6 475 000,00	(1&2)	CF & T.R.C Casa le 22/01/90	ABM	450 795 045,39
SGMB	14 400 000,00	(1&2)	CF & T.R.C Casa le 22/01/90	SGMB	
Total	239 690 626,00				543 480 225,12
Sûretés reçues					
Sûretés reçues	250 000,00	1	Casa le 07/01/95	Débiteur	
Sûretés reçues	450 000,00	1	Casa le 21/01/94	Débiteur	
Sûretés reçues	130 000,00	1	Casa le 07/01/95	Débiteur	
Sûretés reçues	450 000,00	1	Agadir le 07/01/96	Débiteur	

1 : Nantissement
2 : Warrant

Biens en crédit-bail (1996-1998)

Rubriques	Date de la 1ère échéance	Durée du contrat en mois	valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amortissement du bien	Montant de exercices des redevances	Redevances restant à payer		Prix D'achat résiduel en fin de contrat
						A moins d'un an	A plus d'un an	
31/12/96			6 512 991,00		813 509,74	265 251,80	395 968,44	47 065,21
31/12/97			1 719 593,94		410 519,27	558 105,56	684 244,11	14 621,94
31/12/98			2 763 049,00		810 056,43	775 293,13	664 628,41	20 802,79

Affectation des résultats

	1996	1997	1998		1996	1997	1998
Origine des résultats à affecter				Affectation des résultats			
Report à nouveau	- 56 958 416,63	-55 623 445,47	-14 432 106,67	Réserve légale			4 050 757,56
Résultat en instance d'affectation	1 334 971,16	41 191 338,80	95 447 257,89	Autres réserves			
Résultat net de l'exercice				Tantômes			41 038 176,00
Prélèvement sur les réserves				Dividendes			
Autres Prélèvements				Autres affectations			
				Report à nouveau	-55 623 445,47	-14 432 106,67	35 926 217,66
TOTAL	-55 623 445,47	-14 432 106,67	81 015 151,22	TOTAL	-55 623 445,47	-14 432 106,67	81 015 151,22

Datation des événements postérieurs au dernier exercice clos

I- Datation :

Date de clôture : 31 décembre 1998

Date d'établissement des états de synthèse : 20 mars 1999

II- Evénements nés postérieurement à la clôture de l'exercice non rattachables à cet exercice et connu avant la première communication externe des états de synthèse :

Favorables : Néant

Défavorables : Néant

Bilan semestriel aux 30 juin (1998-1999)

ACTIF	AU 30/06/98	AU 30/06/99
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	12 310 984,74	8 178 313,36
Frais préliminaires	189 011,45	41 179,44
Charges à répartir sur plusieurs exercices	12 121 973,29	8 137 133,92
Primes de remboursement des obligations		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	71 306 275,29	71 399 880,68
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	506 275,29	599 880,68
Fonds commercial	70 800 000,00	70 800 000,00
Autres immobilisations incorporelles		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	856 039 253,79	778 672 914,61
Terrains	9 925 173,40	9 925 173,40
Constructions	297 168 448,38	272 714 236,07
Installations techniques, matériel et outillage	498 941 192,43	397 593 017,21
Matériel transport	4 201 787,79	3 208 046,03
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	10 976 217,60	9 356 663,11
Autres immobilisations corporelles		
Immobilisations corporelles en cours	34 826 434,19	85 875 778,79
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	170 401 765,98	166 740 296,23
Prêts immobilisés	5 879 414,27	5 774 095,91
Autres créances financières	82 514 010,71	78 957 859,32
Titres de participation	82 008 341,00	82 008 341,00
ECARTS DE CONVERSION -ACTIF (E)	0,00	0,00
Diminution des créances immobilisées	0,00	0,00
Augmentation des dettes financières	0,00	0,00
TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 110 058 279,80	1 024 991 404,88
STOCKS (F)	161 833 238,24	147 183 029,48
Matières et fournitures, consommables	120 481 762,84	105 438 378,73
produits intermédiaires et produits résiduels	34 431 669,44	31 682 866,60
Produits finis	6 919 805,96	10 061 784,15
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	97 003 151,24	87 093 603,11
Fournis. débiteurs, avances et acomptes	2 327 480,78	1 802 488,71
Clients et comptes rattachés	70 756 525,72	60 571 808,73
Personnel	3 163 365,19	2 008 516,77
Etat	13 640 088,16	16 297 006,32
Comptes d'associés	280,00	475 888,70
Autres débiteurs	435 749,61	697 744,94
Comptes de régularisation - Actif	6 679 661,78	5 240 148,94
TITRES VALEURS DE PLACEMENT (H)	22 048 399,59	65 296 345,99
ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (I)	43 072,69	53 225,70
TOTAL II (F+G+H+I)	280 927 861,76	299 626 204,28
TRESORERIE-ACTIF		
Chèques et valeurs à encaisser	7 405 562,62	12 988 851,63
Banques, TG et CCP	29 645 503,33	33 345 067,24
Caisse, Régie d'avances et accreditifs	79 141,71	101 142,19
TOTAL III	37 130 207,66	46 435 061,06
TOTAL GENERAL I+II+III	1 428 116 349,22	1 371 052 670,22

PASSIF		AU 30/06/98	AU 30/06/99
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou personnel (1)		512 977 200,00	512 977 200,00
Prime d'émission, de fusion, d'apport		237 479 700,00	237 479 700,00
Réserve légale		10 497 460,12	15 912 915,82
Autres réserves		15 829 660,65	15 829 660,65
Report à nouveau (2)		35 926 217,66	82 392 384,04
Résultat net de l'exercice (2)		36 424 487,68	54 365 325,85
Total des capitaux propres (A)		849 134 726,11	918 957 186,36
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)			
Subvention d'investissement		0,00	0,00
Provisions réglementées		18 324 911,56	28 324 911,56
DETTES DE FINANCEMENT (C)			
Emprunts obligataires		0,00	0,00
Autres dettes de financement		311 350 000,00	184 331 252,00
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)			
Provisions pour risques		0,00	0,00
Provisions pour charges		0,00	0,00
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (E)			
Augmentation des créances immobilisées		0,00	0,00
Diminution des dettes de financement		0,00	0,00
Total I(A+B+C+D+E)		1 178 809 637,67	1 131 613 349,92
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)			
Fournisseurs et comptes rattachés		94 760 973,83	79 286 570,96
Clients créditeurs, avances et acomptes		5 233 310,58	3 480 226,59
Personnel		2 383 194,45	2 084 427,10
Organismes sociaux		3 680 143,03	4 275 826,83
Etat		26 495 116,41	21 755 341,62
Comptes d'associés		44 917 354,02	60 891 806,72
Autres créanciers		31 851 232,98	13 228 329,10
Comptes de régularisation passif		6 224 236,48	2 174 421,88
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)			
		5 683 079,88	678 935,65
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants) (H)			
		35 615,66	81 289,45
Total II (F+G+H)		221 264 257,32	187 937 175,90
TRESORERIE-PASSIF			
Crédits d'escompte		0,00	0,00
Crédits de trésorerie		0,00	0,00
Banques		28 042 454,23	51 502 144,40
Total III		28 042 454,23	51 502 144,40
TOTAL GENERAL I+II+III		1 428 116 349,22	1 371 052 670,22

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire (+). déficitaire (-)

Comptes de produits et charges semestriel aux 30 juin (1998-1999)

	EN DH	AU 30/06/98	AU 30/06/99
PRODUITS D'EXPLOITATION	424 374 315,45	425 840 892,50	
Ventes de biens et services produits	413 143 203,00	414 289 634,04	
chiffre d'affaires	413 143 203,00	414 289 634,04	
Variation de stocks de produits (1)	9 650 474,26	7 095 142,38	
prise pour elle-même	15 935,73	663 347,06	
Autres produits d'exploitation	40 000,02	40 000,02	
transferts de charges	1 524 702,44	3 752 769,00	
CHARGES D'EXPLOITATION	342 850 446,32	329 546 642,71	
Achats revendus(2) de marchandises	-59 283,40	0,00	
Achats consommés de matières et fournitures	181 959 298,01	168 963 739,67	
Autres charges externes	28 313 596,92	29 521 601,98	
Impôts et taxes	8 876 044,36	10 887 823,18	
Charges de personnel	40 713 231,81	41 972 476,04	
Autres charges d'exploitation	1 281 119,54	1 346 119,96	
Dotations d'exploitation	81 766 439,08	76 854 881,88	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	81 523 869,13	96 294 249,79	
PRODUITS FINANCIERS	821 419,39	5 537 154,64	
Gains de change	205 485,27	395 172,58	
Intérêts et autres produits financiers	599 795,43	5 084 131,00	
Reprises financier : transfert charges	16 138,69	57 851,06	
CHARGES FINANCIERES	20 857 381,63	11 794 788,48	
Charges d'intérêts	20 560 900,82	11 372 546,03	
Pertes de change	115 015,75	313 210,97	
Autres charges financières	138 392,37	55 805,78	
Dotations financières	43 072,69	53 225,70	
RESULTAT FINANCIER (IV-V)	-20 035 962,24	-6 257 633,84	
RESULTAT COURANT (III+VI)	61 487 906,89	90 036 615,95	
PRODUITS NON COURANTS	1 452 915,24	792 431,70	
Produits des cessions d'immobilisations	243 750,00	50 000,00	
Autres produits non courants	1 212 045,24	242 431,70	
Reprises non courantes ; transferts de charges	-2 880,00	500 000,00	
CHARGES NON COURANTES	5 727 817,45	6 550 297,80	
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	204 719,52	41 239,45	
Autres charges non courantes	523 097,93	1 509 058,35	
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	5 000 000,00	5 000 000,00	
RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)	-4 274 902,21	-5 757 866,10	
RESULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)	57 213 004,68	84 278 749,85	
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	20 788 517,00	29 913 424,00	
RESULTAT NET (XI-XII)	36 424 487,68	54 365 325,85	

1) Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+); diminution (-)

2) Achats revendus ou consommés : achats -variation de stocks

Etats de synthèse des sociétés filiales de CIMAR

Bilan au 31 décembre 1998 en DH

ACTIF		1998
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS (A)		427 854,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices		427 854,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)		41 000 000,00
Brevets, marques, droits et valeurs similaires		0,00
Fonds commercial		41 000 000,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)		98 780 966,16
Terrains		19 109 850,00
Constructions		10 096 426,01
Installations techniques, matériel et outillage		46 823 800,71
Matériel transport		16 861 456,94
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers		3 185 340,00
Immobilisations corporelles en cours		2 704 092,50
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)		1 276 446,08
Prêts immobilisés		812 176,04
Autres créances financières		464 270,04
ECARTS DE CONVERSION -ACTIF (E)		0,00
Diminution des créances immobilisées		0,00
Augmentation des dettes financières		0,00
TOTAL I (A+B+C+D+E)		141 485 266,24
STOCKS (F)		10 735 187,56
Matières et fournitures, consommables		6 521 047,38
Produits en cours		645 190,09
produits intermédiaires et produits résiduels		40 275,00
Produits finis		3 528 675,09
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)		80 426 967,73
Fournis. débiteurs, avances et acomptes		194 589,90
Clients et comptes rattachés		70 819 198,31
Personnel		556 116,54
Etat		7 060 772,02
Autres débiteurs		1 721 212,40
Comptes de régularisation-Actif		75 078,56
TITRES VALEURS DE PLACEMENT (H)		0,00
ECARTS DE CONVERSION-ACTIF Eléments circulants) (I)		0,00
TOTAL II (F+G+H+I)		91 162 155,29
TRESORERIE-ACTIF		
Chèques et valeurs à encaisser		96 682,18
Banques, TG et CCP		24 673 997,86
Caisse, Régie d'avances et accréditifs		26 493,12
TOTAL III		24 797 173,16
TOTAL GENERAL I+II+III		257 444 594,69

PASSIF		1998
CAPITAUX PROPRES	(A)	82 693 144,54
Capital social ou personnel (1)		84 397 800,00
Prime d'émission, de fusion, d'apport		7 868 379,00
Report à nouveau (2)		-26 173 645,64
Résultat net de l'exercice (2)		16 600 611,18
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES	(B)	0,00
Subvention d'investissement		0,00
Provisions réglementées		0,00
DETTES DE FINANCEMENT	(C)	9 187 500,00
Emprunts obligataires		0,00
Autres dettes de financement		9 187 500,00
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	(D)	0,00
Provisions pour risques		0,00
Provisions pour charges		0,00
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF	(E)	0,00
Augmentation des créances immobilisées		0,00
Diminution des dettes de financement		0,00
Total I(A+B+C+D+E)		91 880 644,54
DETTES DU PASSIF CIRCULANT	(F)	102 205 824,38
Fournisseurs et comptes rattachés		39 972 719,68
Clients créditeurs, avances et acomptes		1 666 401,38
Personnel		50 162,78
Organismes sociaux		1 189 585,53
Etat		19 500 841,68
Comptes d'associés		37 751 486,22
Autres créanciers		1 919 827,11
Comptes de régularisation passif		154 800,00
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	(G)	400 000,00
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants)	(H)	0,00
Total II (F+G+H)		102 605 824,38
TRESORERIE-PASSIF		
Crédits d'escompte		14 528 522,70
Crédits de trésorerie		20 000 000,00
Banques de régularisation		28 429 603,07
Total III		62 958 125,77
TOTAL GENERAL I+II+III		257 444 594,69

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire (+). déficitaire (-)

Comptes de produits et charges au 31 Décembre 1998

EN DH	1998
PRODUITS D'EXPLOITATION	176 984 374,76
Ventes de biens et services produits	173 438 139,53
Chiffre d'affaires	173 438 139,53
Variation de stocks de produits (1)	1 820 578,18
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	20 620,00
Reprises d'exploitation:	1 705 037,05
CHARGES D'EXPLOITATION	153 066 000,99
Achats consommés (2) de matières et fournitures	89 044 638,59
Autres charges externes	30 825 292,96
Impôts et taxes	2 808 225,78
Charges de personnel	15 492 659,51
Autres charges d'exploitation	2 223 728,50
Dotations d'exploitation	12 671 455,65
RESULTAT D'EXPLOITATION	23 918 373,77
PRODUITS FINANCIERS	87 446,55
Gains de change	1 194,48
Intérêts et autres produits financiers	86 252,07
CHARGES FINANCIERES	7 317 283,56
Charges d'intérêts	7 244 897,64
Pertes de change	354,45
Autres charges financières	72 031,47
RESULTAT FINANCIER	-7 229 837,01
RESULTAT COURANT	16 688 536,76
PRODUITS NON COURANTS	2 847 885,72
Produits des cessions d'immobilisations	33 000,00
Autres produits non courants	2 514 885,72
Reprises non courantes ; transferts de charges	300 000,00
CHARGES NON COURANTES	1 895 727,30
Valeurs nettes d'amortissements des	15 544,80
Autres charges non courantes	1 880 182,50
RESULTAT NON COURANT	952 158,42
RESULTAT AVANT IMPÔTS	17 640 695,18
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	1 040 084,00
RESULTAT NET	16 600 611,18

1) Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)

2) Achats revendus ou consommés : achats - variations de stocks

Bilan au 31 décembre 1998 en DH

ACTIF	1998
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS (A)	0,00
Frais préliminaires	0,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	0,00
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	0,00
Fonds commercial	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	1 282 968,79
Terrains	73 230,00
Constructions	1 162 556,36
Installations techniques, matériel et outillage	5 181,02
Mobilier, matériel de bureau et aménagements	42 001,41
Immobilisations corporelles en cours	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	8 571,00
Prêts immobilisés	7 000,00
Autres créances financières	1 071,00
Titres de participation	500,00
ECARTS DE CONVERSION -ACTIF (E)	0,00
Diminution des créances immobilisées	0,00
Augmentation des dettes financières	0,00
TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 291 539,79
STOCKS (F)	2 180 628,11
Marchandises	2 180 628,11
produits intermédiaires et produits résiduels	0,00
Produits finis	0,00
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	1 782 835,20
Fournis. débiteurs, avances et acomptes	0,00
Clients et comptes rattachés	1 629 045,20
Autres débiteurs	153 790,00
Comptes de régularisation-Actif	0,00
TITRES VALEURS DE PLACEMENT (H)	0,00
ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (Eléments circulants) (I)	0,00
TOTAL II (F+G+H+I)	3 963 463,31
TRESORERIE-ACTIF	
Banques, TG et CCP	4 022 422,23
Caisse, Régie d'avances et accréditifs	2 846,90
TOTAL III	4 025 269,13
TOTAL GENERAL I+II+III	9 280 272,23

PASSIF		1998
CAPITAUX PROPRES	(A)	-2 449 083,77
Capital social ou personnel (1)		50 000,00
Réserve légale		5 000,00
Autres réserves		71 298,70
Report à nouveau (2)		-3 442 947,05
Résultat net de l'exercice (2)		867 564,58
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES	(B)	0,00
Subvention d'investissement		0,00
Provisions réglementées		0,00
DETTES DE FINANCEMENT	(C)	0,00
Emprunts obligataires		0,00
Autres dettes de financement		0,00
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	(D)	0,00
Provisions pour risques		0,00
Provisions pour charges		0,00
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF	(E)	0,00
Augmentation des créances immobilisées		0,00
Diminution des dettes de financement		0,00
Total I(A+B+C+D+E)		-2 449 083,77
DETTES DU PASSIF CIRCULANT	(F)	9 839 641,39
Fournisseurs et comptes rattachés		7 222 189,74
Clients créditeurs, avances et acomptes		231 290,19
Comptes d'associés		2 061 006,26
Autres créanciers		325 155,20
Comptes de régularisation passif		0,00
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	(G)	0,00
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants)	(H)	0,00
Total II (F+G+H)		9 839 641,39
TRESORERIE-PASSIF		
Crédits de trésorerie		0,00
Banques		1 889 714,61
Total III		1 889 714,61
TOTAL GENERAL I+II+III		9 280 272,23

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire (+), déficitaire (-)

Comptes de produits et charges au 31 Décembre 1998

EN DH		1998
PRODUITS D'EXPLOITATION		60 674 027,65
Ventes de marchandises (en l'état)		60 674 027,65
Ventes de biens et services produits		0,00
Chiffre d'affaires		60 674 027,65
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		0,00
Autres produits d'exploitation		0,00
CHARGES D'EXPLOITATION		59 806 466,89
Achats revendus(2) de marchandises		59 308 118,06
Achats consommés(2) de matières et fournitures		57 991,87
Autres charges externes		267 288,14
Impôts et taxes		41,25
Charges de personnel		0,00
Dotations d'exploitation		173 027,57
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		867 560,76
PRODUITS FINANCIERS		0,00
CHARGES FINANCIERES		0,00
RESULTAT FINANCIER (IV-V)		0,00
RESULTAT COURANT (III+VI)		867 560,76
PRODUITS NON COURANTS		4,52
Autres produits non courants		4,52
CHARGES NON COURANTES		0,70
Autres charges non courantes		0,70
RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)		3,82
RESULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)		867 564,58
IMPÔTS SUR LES BENEFICES		0,00
RESULTAT NET (XI-XII)		867 564,58

1) Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)

2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks

Bilan au 31 décembre 1998 en DH

ACTIF		1998
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS (A)		0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)		0,00
Fonds commercial		0,00
Immobilisations incorporelles diverses		0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)		1 775 550,00
Terrains		0,00
Constructions		1 775 550,00
Installations techniques, matériel et outillage		0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D) Total I		0,00
TOTAL I (A+B+C+D)		1 775 550,00
STOCKS (E)		0,00
Marchandises		0,00
Stocks divers		0,00
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (F)		45 414,00
Clients et comptes rattachés		0,00
Comptes d'associés		4 500,00
Débiteurs divers		40 914,00
Comptes de régularisation-Actif		0,00
TITRES VALEURS DE PLACEMENT (G)		0,00
TOTAL II (E+F+G)		45 414,00
TRESORERIE-ACTIF		
Chèques et valeurs à encaisser		0,00
Banques, TG et CCP		856,00
Caisse, Régie d'avances et accréditifs		0,00
TOTAL III		856,00
TOTAL GENERAL I+II+III		1 821 820,00

PASSIF		1998
CAPITAUX PROPRES	(A)	213 063,14
Capital social ou personnel (1)		100 000,00
Report à nouveau et résultats nets en instance d'affectation (2)		50 954,05
Résultat net de l'exercice	(2)	62 109,09
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES	(B)	0,00
DETTES DE FINANCEMENTS	(C)	0,00
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	(D)	0,00
Total I(A+B+C+D)		213 063,14
DETTES DU PASSIF CIRCULANT	(E)	1 608 756,86
Fournisseurs et comptes rattachés		10 905,39
Comptes d'associés		1 449 951,47
Créanciers divers		147 900,00
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	(F)	0,00
Total II (E+F)		1 608 756,86
TRESORERIE-PASSIF		
Crédits d'escompte et de trésorerie		0,00
Banques (soldes créditeurs)		0,00
Total III		0,00
TOTAL GENERAL I+II+III		1 821 820,00

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire (+). déficitaire (-)

Comptes de produits et charges au 31 Décembre 1998

EN DH	1998
PRODUITS COURANTS	600 000,00
Ventes de marchandises	0,00
Ventes de biens et services produits	0,00
Chiffre d'affaires	0,00
Variation de stocks de produits (1)	0,00
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	0,00
Autres produits d'exploitation	600 000,00
Produits financiers	0,00
CHARGES COURANTES	442 816,91
Achats revendus(2) de marchandises	0,00
Achats consommés de matières et fournitures (2)	0,00
Autres charges externes	137 338,68
Impôts et taxes	60 000,00
Charges de personnel	0,00
Autres charges d'exploitation	0,00
Dotations d'exploitation	124 600,00
Charges financières	120 878,23
RESULTAT COURANT	157 183,09
PRODUITS NON COURANTS	0,00
CHARGES NON COURANTES	0,00
RESULTAT NON COURANT	0,00
RESULTAT AVANT IMPOTS (III + V)	157 183,09
IMPOTS SUR LES RESULTATS	95 074,00
RESULTAT NET	62 109,09

Bilan au 31 décembre 1998 en DH

ACTIF		1998
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS (A)		0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)		0,00
Fonds commercial		0,00
Immobilisations incorporelles diverses		0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)		832 200,00
Terrains		0,00
Constructions		832 200,00
Installations techniques, matériel et outillage		0,00
Matériel de transport		0,00
Immobilisations corporelles diverses		0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D) Total I		0,00
TOTAL I (A+B+C+D)		832 200,00
STOCKS (E)		0,00
Marchandises		0,00
Stocks divers		0,00
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (F)		39 434,00
Clients et comptes rattachés		0,00
Comptes d'associés		4 500,00
Débiteurs divers		34 934,00
Comptes de régularisation -Actif		0,00
TITRES VALEURS DE PLACEMENT (G)		0,00
TOTAL II (E+F+G)		39 434,00
TRESORERIE-ACTIF		
Chèques et valeurs à encaisser		0,00
Banques, TG et CCP		832,00
Caisse, Régie d'avances et accréditifs		0,00
TOTAL III		832,00
TOTAL GENERAL I+II+III		872 466,00

PASSIF		1998
CAPITAUX PROPRES (A)		234 794,69
Capital social ou personnel (1)		100 000,00
Réserve diverses		0,00
Report à nouveau et résultats nets en instance d'affectation (2)		112 237,40
Résultat net de l'exercice (2)		22 557,29
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)		0,00
DETTES DE FINANCEMENTS (C)		0,00
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)		0,00
Total I (A+B+C+D)		234 794,69
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (E)		637 671,31
Fournisseurs et comptes rattachés		9 172,70
Comptes d'associés		598 498,61
Créanciers divers		30 000,00
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (F)		0,00
Total II (E+F)		637 671,31
TRESORERIE-PASSIF		
Crédits d'escompte et de trésorerie		0,00
Banques (soldes créditeurs)		0,00
Total III		0,00
TOTAL GENERAL I+II+III		872 466,00
(1) Capital personnel débiteur		
(2) Bénéficiaire (+). déficitaire (-)		

Comptes de produits et charges au 31 Décembre 1998

EN DH		1998
PRODUITS COURANTS		300 000,00
Ventes de marchandises		0,00
Ventes de biens et services produits		0,00
Chiffre d'affaires		0,00
Variation de stocks de produits (1)		0,00
Immobilisations produites par l'entre prise pour elle-même		0,00
Subventions d'exploitation		0,00
Autres produits d'exploitations		300 000,00
CHARGES COURANTES		242 482,71
Achats revendus(2) de marchandises		0,00
Achats consommés de matières et fournitures (2)		0,00
Autres charges externes		105 293,73
Impôts et taxes		30 000,00
Charges de personnel		0,00
Autres charges d'exploitation		0,00
Dotations d'exploitation		58 400,00
Charges financières		48 788,98
RESULTAT COURANT (I-II)		57 517,29
PRODUITS NON COURANTS		0,00
CHARGES NON COURANTES		0,00
RESULTAT NON COURANT		0,00
RESULTAT AVANT IMPOTS (III + V)		57 517,29
IMPOTS SUR LES RESULTATS		34 960,00
RESULTAT NET		22 557,29

1) Variation de stocks : Stock final - Stock initial : augmentation (+) : diminution (-)

2) Achats revendus ou achats consommés : achats - variation de stocks

ANNEXES DE ASMAR

Principes et méthodes comptables

1- Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont inscrites pour leur valeur d'acquisition, diminuée des amortissements déjà pratiqués. Ces derniers sont calculés selon le mode linéaire sur les durées suivantes :

- Constructions :	10 à 20 ans
- Installations techniques, matériel et outillage	5 à 15 ans
- Matériel de transport	3 à 5 ans
- Mobilier, matériel de bureau et aménagement divers	5 à 10 ans

2- Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition.

Cependant, les prêts consentis au personnel sont comptabilisés intérêts courus non échus compris. Au passif, ces intérêts sont comptabilisés en produits constatés d'avance. Cette méthode n'a aucune influence sur le résultat de l'exercice.

3- Opérations en devises

Les dettes et créances en devises sont converties aux taux de change de clôture et corrigées par le biais des comptes d'écarts de conversion actif et passif. Les pertes de changes latentes sont constatées dans le compte de produits et charges sous forme de provisions financières.

4- Stocks

- Les stocks de matières premières, consommables, emballages et pièces de rechange sont évalués au coût d'achat moyen pondéré. Les pièces de rechange hors d'usage sont dépréciées à concurrence de 100% de leur valeur.
- Les produits en cours et finis sont valorisés au coût de production moyen pondéré, ce coût de production comprend les frais directs y compris les amortissements et une quote-part des frais généraux. Les coûts relatifs à la sous-activité sont exclus.

5- Crédit bail

Conformément au CGNC, les immobilisations utilisées dans le cadre des contrats de crédit bail ne sont pas activées au bilan.

6- Etat TVA

La société a opté en matière de la TVA pour le régime des encaissements.

Bilan pour les exercices clos aux 31 décembre (1996-1998)

ACTIF en Dh	1996	1997	1998
Immobilisations en non valeur (A)	213 757,16	125 197,16	158 326,41
Charges à répartir sur plusieurs exercices	213 757,16	125 197,16	158 326,41
Immobilisations incorporelles (B)	256 475,27	136 131,40	465 866,01
Autres immobilisations incorporelles	256 475,27	136 131,40	465 866,01
Immobilisations corporelles (C)	481 805 063,31	459 071 504,95	438 188 656,54
Terrains	3 111 568,47	2 977 595,47	2 843 622,47
Constructions	55 766 157,43	55 276 476,66	52 564 997,72
Installations techniques matériel et outillage	414 041 721,68	392 656 537,99	361 395 124,46
Matériel de transport	2 098 625,57	1 348 916,81	1 734 037,29
Mobilier, matériel de bureau et aménagement divers	5 390 929,09	5 416 192,09	5 264 561,61
Autres immobilisations corporelles	403 000,00	403 000,00	403 000,00
Immobilisations corporelles en cours	993 061,07	992 785,93	13 983 312,99
Immobilisations financières (D)	5 487 517,60	4 889 406,53	4 660 439,53
Prêts immobilisés	3 311 043,70	3 997 307,63	3 754 892,63
Autres créances financières	1 281 625,00	0,00	0,00
Titres de participation	145 000,00	145 000,00	145 000,00
Autres titres immobilisés	749 848,90	747 098,90	760 546,90
Ecart de conversion-Actif (E)	14 685,76	0,00	0,00
Augmentation des dettes financières	14 685,76	0,00	0,00
TOTAL I (A+B+C+D+E)	487 777 499,10	464 222 240,04	443 473 288,49
Stock (F)	113 617 599,59	118 817 515,65	117 151 104,72
Matière et fournitures consommables	80 577 887,75	91 099 185,46	84 935 782,05
Produits en cours	30 510 599,77	25 343 037,29	30 081 363,35
Produits finis	2 529 112,07	2 375 292,90	2 133 959,32
Créances de l'actif circulant (G)	68 009 082,72	65 375 705,64	52 508 947,85
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	223 995,15	763 483,00	967 408,15
Clients et comptes rattachés	48 274 658,22	48 208 180,82	38 062 888,81
Personnel	308 561,63	130 240,14	168 682,18
Etat	15 114 945,66	12 297 105,39	9 661 465,67
Autres débiteurs	2 000 000,00	2 054 000,00	2 020 000,00
Comptes de régularisation Actif	2 086 922,06	1 922 696,29	1 628 503,04
TOTAL II (F+G)	181 626 682,31	184 193 221,29	169 660 052,57
Trésorerie Actif			
Chèques et Valeur à encaisser	1 234 684,00	1 387 397,68	5 279 061,86
Banques, Trésorerie Générale, Chèques postaux	15 677 568,83	25 860 113,39	32 003 249,90
Caisse, Régies d'avances et accreditifs	39 425,47	73 785,68	78 712,90
TOTAL III	16 951 678,30	27 321 296,75	37 361 024,66
TOTAL ACTIF	686 355 859,71	675 736 758,08	650 494 365,72

PASSIF en Dh	1996	1997	1998
Capitaux propres			
Capital social ou personnel (1)	237 160 000,00	237 160 000,00	237 160 000,00
Prime d'émission, de fusion, d'apport	14 822 500,00	14 822 500,00	14 822 500,00
Réserve légale	7 066 693,19	9 970 915,37	14 014 071,19
Autres réserves	6 591 050,00	6 591 050,00	6 591 050,00
Report à nouveau (2)	19 945 108,24	30 388 998,67	55 305 359,16
Résultat net de l'exercice (2)	58 084 443,69	80 863 116,31	91 585 292,16
Total des capitaux propres (A)	343 669 795,12	379 796 580,35	419 478 272,51
Capitaux propres assimilés (B)	9 529 032,30	34 600 000,00	36 000 000,00
Subvention d'investissement	0,00	32 600 000,00	35 000 000,00
Provisions réglementées	9 529 032,30	2 000 000,00	1 000 000,00
Dettes de financement (C)	160 293 580,47	114 161 678,45	58 210 411,90
Autres dettes de financement	160 293 580,47	114 161 678,45	58 210 411,90
Provisions durables pour risque et charges (D)	264 685,76	250 000,00	250 000,00
Provisions pour risques	250 000,00	250 000,00	250 000,00
Provisions pour charges	14 685,76	0,00	0,00
Total I (A+B+C+D+E)	513 757 093,65	528 808 258,80	513 938 684,41
Dettes du passif circulant (F)	119 300 125,83	93 246 072,51	91 920 081,76
Fournisseurs et comptes rattachés	54 544 981,58	42 934 014,39	35 485 762,12
Clients créditeurs, avances et acomptes	437 318,4	462 200,67	893 752,51
Personnel	2 811 762,81	2 831 318,67	2 713 010,46
Organismes sociaux	3 480 849,50	2 995 801,57	3 172 760,47
Etat	22 964 574,15	24 837 078,00	30 066 662,13
Compte d'associés	32 825 447,36	17 634 256,69	18 621 628,59
Autres créanciers	1 455 860,06	999 465,50	495 688,80
Compte de régularisation passif	779 331,97	551 937,02	470 816,68
Total II (F+G+H)	119 300 125,83	93 246 072,51	91 920 081,76
Trésorerie Passif			
Crédit d'escompte	11 984 197,08	11 722 158,17	2 445 082,00
Crédits de trésorerie	40 000 000,00	40 000 000,00	40 000 000,00
Banques	1 314 443,15	1 960 268,6	2 190 517,55
Total III	53 298 640,23	53 682 426,77	44 635 599,55
TOTAL PASSIF	686 355 859,71	675 736 758,08	650 494 365,72

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire (+) déficitaire (-)

Comptes de produits et charges pour les exercices clos aux 31 décembre au (1996-1998)

En Dh	1996	1997	1998
Produits d'exploitation	441 835 817,55	483 022 819,42	493 193 744,72
Ventes de marchandises (En l'état)	0,00	0,00	0,00
Ventes de biens et services produits Chiffre d'affaires	436 955 141,89	488 044 453,13	487 822 171,77
Variation de stock de produits (±)	2 959 786,19	-5 321 381,65	4 496 992,48
Immobilisations produites par l'Entreprise pour elle-même	0,00	0,00	0,00
Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
Autres produits d'exploitation	0,00	0,00	0,00
Reprises d'exploitation, transferts de charges	1 920 889,47	118 073,65	874 580,47
reprise de provision d'exploitation	0,00	181 674,29	0,00
Charges d'exploitation	324 094 883,42	331 482 932,69	338 500 547,59
Achats revendus de marchandises	0,00	0,00	0,00
Achats consommés de matière et fournitures	196 662 347,24	201 099 795,49	207 042 825,27
Autres charges externes	36 872 566,35	36 896 962,45	34 909 718,89
Impôts et taxes	2 691 768,75	5 531 220,50	6 839 120,00
Charges de personnel	32 330 966,00	33 849 950,69	36 083 122,41
Autres charges d'exploitation	929 349,00	1 991 355,40	1 699 129,93
Dotations d'exploitation	54 607 886,08	52 113 648,16	51 926 631,09
Résultat d'exploitation	117 740 934,13	151 539 886,73	154 693 197,13
Produits financiers	676 569,51	307 328,84	236 170,11
Produits des titres de participation	20 000,00	14 400,00	0,00
Gains de change	18 805,05	9 052,39	4 370,22
Intérêts et autres produits financiers	408 871,63	228 019,84	231 799,89
Reprises financiers, Transferts de charges	228 892,83	55 856,61	0,00
Charges financières	34 192 125,95	24 247 871,21	13 343 772,68
Charges d'intérêts	33 997 777,57	24 209 329,36	13 342 768,45
Pertes de change	194 348,38	38 541,85	1 004,23
Autres charges financières	0,00	0,00	0,00
Dotations financières	0,00	0,00	0,00
Résultat financier	-33 515 556,44	-23 940 542,37	-13 107 602,57
Résultat courant	84 225 377,69	127 599 344,36	141 585 594,56
Produits non courants	871 440,30	1 180 997,07	10 153 621,97
Produits de cession d'immobilisations	361 325,59	231 250,00	108 000,00
Subventions d'équilibre	0,00	0,00	0,00
Reprise sur subvention d'investissement	0,00	0,00	0,00
Autres produits non courants	0,00	20 714,77	0,00
Reprise de provision non courant	0,00	929 032,30	0,00
Reprises non courantes, transfert de charges	510 114,71	0,00	10 045 621,97
Charges non courantes	10 852 407,30	26 284 608,12	13 659 689,37
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	282 013,79	155 088,70	9 768,40
Subventions accordées	0,00	0,00	0,00
Autres charges non courantes	1 970 393,51	129 519,42	3 649 920,97
Dotations non courantes	8 600 000,00	26 000 000,00	10 000 000,00
Résultat non courant	-9 980 967,00	-25 103 611,05	-3 506 067,40
Résultat Avant impôt	74 244 410,69	102 495 733,31	138 079 527,16
Impôts sur le résultat	16 159 967,00	21 632 617,00	46 494 235,00
Résultat Net	58 084 443,69	80 863 116,31	91 585 292,16

Etats des soldes de gestion pour les exercices clos aux 31 décembre (1996-1998)

En Dh	1.996	1.997	1.998
Marge brute sur vente en l'état	0,00	0,00	0,00
Vente de marchandises (En l'état)	0,00	0,00	0,00
Achats revendus de marchandises	0,00	0,00	0,00
Production de l'exercice	439 914 928,08	482 723 071,48	492 319 164,25
Vente de biens et services produits	436 955 141,89	488 044 453,13	487 822 171,77
Variation de stocks de produits (±)	2 959 786,19	-5 321 381,65	4 496 992,48
Consommation de l'exercice	233 534 913,59	237 996 757,94	241 952 544,16
Achats consommés de matières et fournitures	196 662 347,24	201 099 795,49	207 042 825,27
Autres charges externes	36 872 566,35	36 896 962,45	34 909 718,89
Valeur Ajoutée	206 380 014,49	244 726 313,54	250 366 620,09
Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
Impôts et taxes	2 691 768,75	5 531 220,50	6 839 120,00
Charges de personnel	32 330 966,00	33 849 950,69	36 083 122,41
EBE \ IBE	171 357 279,74	205 345 142,35	207 444 377,68
Autres produits d'exploitation	0,00	0,00	0,00
Autres charges d'exploitation	929 349,00	1 991 355,40	1 699 129,93
Reprises d'exploitation, transferts de charges	1 920 889,47	299 747,94	874 580,47
Dotations d'exploitation	54 607 886,08	52 113 648,16	51 926 631,09
Résultat d'exploitation	117 740 934,13	151 539 886,73	154 693 197,13
Résultat financier	-33 515 556,44	-23 940 542,37	-13 107 602,57
Résultat courant	84 225 377,69	127 599 344,36	141 585 594,56
Résultat non courant	-9 980 967,00	-25 103 611,05	-3 506 067,4
Impôt sur le résultat	16 159 967,00	21 632 617,00	46 494 235,00
Résultat Net	58 084 443,69	80 863 116,31	91 585 292,16

Capacité d'autofinancement aux 31 décembre (1996-1998)

	1.996	1.997	1.998
Résultat Net	58 084 443,69	80 863 116,31	91 585 292,16
Dotations d'exploitation	52 782 250,12	49 572 728,50	50 961 574,36
Dotations Financières	0,00	0,00	0,00
Dotations non courantes	8 600 000,00	26 000 000,00	10 000 000,00
Reprises d'exploitation	0,00	0,00	0,00
Reprises financières	228 892,83	14 685,76	0,00
Reprises non courantes	0,00	929 032,30	8 600 000,00
Produits de cession d'immobilisations	361 325,59	231 250,00	108 000,00
Valeur nette d'amortissement des immobilisations cédées	282 013,79	155 088,70	9 768,40
Capacité d'autofinancement	119 158 489,18	155 415 965,45	143 848 634,92
Distributions de bénéfices	29 695 323,01	44 736 331,08	51 903 600,00
Autofinancement	89 463 166,17	110 679 634,37	91 945 034,92

Synthèse des masses du bilan aux 31 décembre (1996-1998)

En kDH	1996	1997	1998
Financement permanent	513 757	528 808	513 939
Actif immobilisé	487 777	464 222	443 473
Fonds de roulement	25 980	64 586	70 466
Actif circulant	181 627	184 193	169 660
Passif circulant	119 300	93 246	91 920
Besoin en fonds de roulement	62 327	90 947	77 740
Trésorerie Actif	16 952	27 321	37 361
Trésorerie Passif	53 299	53 682	44 636
Trésorerie nette	-36 347	-26 361	-7 275

Tableau de financement pour les exercices clos aux 31 décembre (1996-1998)

En KDH	1996	1997	1998
I- RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE			
Autofinancement	89 463	110 680	91 943
Capacité d'autofinancement	119 158	155 416	143 847
Distribution de bénéfices	29 695	44 736	51 904
Cessions et réductions d'immobilisations	2 315	2 428	1 397
Cessions d'immobilisations incorporelles	-	-	-
Cessions d'immobilisations corporelles	361	231	108
Cessions d'immobilisations financières	250	1 281	-
Récupérations sur créances immobilisées	1 704	916	1 289
Augmentation des capitaux propres et assimilés	-	-	-
Augmentations de capital, apports	-	-	-
Subventions d'investissement	-	-	-
Augmentation des dettes de financement	-	-	-
(nettes de primes de remboursement)	-	-	-
total – ressources stables	91 778	113 108	93 340
II – EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE			
Acquisitions et augmentations d'immobilisations	7 950	28 385	31 511
Acquisition d'immobilisations incorporelles	64	-	489
Acquisition d'immobilisations corporelles	7 617	26 785	29 962
Acquisition d'immobilisations financières	29	-	-
Augmentation des créances d'immobilisations	240	1 600	1 060
Remboursement des capitaux propres	-	-	-
Remboursement des dettes de financement	51 173	46 117	55 951
Emplois en non-valeurs	-	-	-
Total II – emplois stables	59 123	74 502	87 462
III – VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL	5 270	28 620	13 208
IV – VARIATION DE LA TRESORERIE	27 385	9 986	19 086
TOTAL GENERAL	91 778	113 109	106 549

Etat des informations complémentaires

Plus ou moins values ou retraits d'immobilisations (1996-1998)

(En Dh)	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	produit de cession	Plus values	Moins values
31/12/96	3 277 204,61	2 995 190,97	282 013,79	361 325,59	260 252,31	180 940,51
31/12/97	1 355 138,76	1 200 050,06	155 088,70	231 250,00	137 250,00	61 088,70
31/12/98	655 151,51	645 383,11	9 768,40	108 000,00	101 165,60	2 934,00

Titres de participation (1996-1998)

Société	Secteur d'activité	Capital Social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Produits inscrits au CPC de l'exercice
31/12/96	BANQUE POPULAIRE	Bancaire		145 000,00		20 000,00
31/12/97	BANQUE POPULAIRE	Bancaire		145 000,00		14 400,00
31/12/98	BANQUE POPULAIRE	Bancaire		145 000,00		-

Provisions (1996-1998)

(En Dh)	Montant début D'exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin d'exercice
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes	
31/12/96	7 304 461,79	1 825 635,96	0,00	8 600 000,00	1 848 543,36	228 892,83	0,00	15 652 661,56
31/12/97	15 652 661,56	2 540 919,66	0,00	26 000 000,00	181 674,29	14 685,76	929 032,30	43 068 188,87
31/12/98	43 068 188,89	965 056,73	0,00	10 000 000,00	0,00	706 260,93	8 600 000,00	44 726 984,69

Tableau des amortissements au 31/12/96

Nature	Cumul début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissements sur immobilisations sorties	Cumul d'amortissement fin exercice
Immobilisations en non-valeurs	140 482,84	88 560,00	0,00	229 042,84
Immobilisations incorporelles	1 044 834,68	113 765,37	0,00	1 158 600,05
Immobilisations corporelles	372 566 956,38	52 579 924,75	2 995 190,82	422 151 690,31

Tableau des amortissements au 31/12/97

Nature	Cumul début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissements sur immobilisations sorties	Cumul d'amortissement fin exercice
Immobilisations en non-valeurs	229 042,84	88 560,00	0,00	317 602,84
Immobilisations incorporelles	1 158 600,05	120 343,87	267 680,00	1 011 263,92
Immobilisations corporelles	422 151 690,31	49 363 824,63	1 816 296,10	469 699 218,84

Tableau des amortissements au 31/12/98

Nature	Cumul début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissements sur immobilisations sorties	Cumul d'amortissement fin exercice
Immobilisations en non-valeurs	317 602,84	88 560,00	0,00	406 162,84
Immobilisations incorporelles	1 011 263,92	38 075,39	0,00	1 049 339,31
Immobilisations corporelles	469 699 218,84	50 834 938,97	645 383,11	519 888 774,70

Tableau des immobilisations autres que financières au 31/12/98

Nature	Montant début d'exercice	Acquisition	Augmentation Production par l'entreprise	Virement	Cession	Diminution Retrait	Virement	Montant brut au 31/12/98
Immobilisations en non-valeurs	442 800,00	121 689,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	564 489,25
Immobilisations incorporelles	1 147 395,32	367 810,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 515 205,32
Immobilisations corporelles	928 770 723,79	33 287 072,55	0,00	708 017,23	655 151,51	0,00	4 033 230,82	958 077 431,24

Analyse par échéance des créances de l'actif au 31/12/98

Créances	Total	Echéance à plus d'un an	Echéance à moins d'un an	Echues et non recouvrés
De l'actif immobilisé				
Prêt immobilisé	3 754 892,63	2 189 075,32	1 524 604,96	41 212,35
Autres créances financières				
De l'actif circulant				
Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	967 408,15		967 408,15	
Client et comptes rattachés	45 497 381,26		39 176 126,46	6 321 254,80
Personnel	168 682,18		168 682,18	
Etat	9 661 465,67		9 661 465,67	
Autres débiteurs	2 020 000,00		20 000,00	2 000 000,00
Comptes de régularisation-actif	1 628 503,04		1 628 503,04	

Analyse par échéance des ressources au 31/12/98

	Total	Echéance à plus d'un an	Echéance à moins d'un an	Echues et non recouvrés
Dettes de financement				
Emprunt obligataires	58 210 411,90	35 880 000,00	22 330 411,90	
Autres dettes de financement				
Dettes du passif circulant				
Fournisseurs et comptes rattachés	35 485 762,12		24 051 792,71	11 433 969,41
Clients créditeurs, avances et acomptes	893 752,51		893 752,51	
Personnel	2 713 610,46		2 713 610,46	
Organismes sociaux	3 172 760,47		3 172 760,47	
Etat	30 066 662,13		30 066 662,13	
Comptes d'associés	18 621 628,59		18 621 628,59	
Autres créanciers	495 688,80		495 688,80	
Comptes de régularisation-passif	470 816,68		470 816,68	

Engagements

Les engagements financiers reçus ou donnés se présentent ainsi au 31 décembre (1996-1998):

	1996	1997	1998
Engagements donnés			
Aval et cautions	2 500 000	6 490 455	1 017 177
Douanes			
Fournisseurs (y compris crédit documentaire)			
Banques			
Total	2 500 000	6 490 455	1 017 177
Engagements reçus			
Avals et cautions	675 000	8 863 920	9 466 210
Banques			
Crédits documentaires			
Emprunts			
Divers (douanes + fournisseurs)			
Fournisseurs			
Clients			
Total	675 000	8 863 920	9 466 210

Tableau des sûretés données ou reçues au 31/12/98

Tiers créancier ou tiers débiteur	Montant couvert par la sûreté	nature	Date et lieu d'inscription	Objet	Valeur nette comptable de la sûreté à la date de la clôture
Sûretés données					
	140 000 000,00	Hypothèque Local administratif Marrakech en 1 ^{er} rang	24/07/1991 à Casablanca		365 800 607,40*
	15 000 000,00	Nantissement 2 ^{ème} rang	15/05/1993 à Casablanca		
Sûretés reçues					
	800 000,00	Hypothèque Rachadi	06/02/97 à Marrakech		
	1 500 000,00	Hypothèque Idzim	06/02/97 à Marrakech		
	1 500 000,00	Hypothèque Echabi	18/09/97 à Kelâa		
	2 400 000,00	Hypothèque Essaoudi.N	09/04/97 à B.Mellal		
	300 000,00	Hypothèque Essaoudi.A	09/04/97 à B.Mellal		
	600 000,00	Hypothèque Hamyani	09/04/97 à B.Mellal		
	2 000 000,00	Hypothèque Akouri	12/03/97 à Rabat		

(*) VNC fin 98 : installations techniques & Local administratif (361 395 124,00 + 4 405 483,40)

Biens en crédit-bail (1996-1998)

Rubriques	Date de la lère échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amortissement du bien	Montant de exercices des redevances	Redevances restant à payer		Prix D'achat résiduel en fin de contrat
						A moins d'un an	A plus d'un an	
31/12/96			10 418 536,56	5 ans	2 730 958,93	2 346 619,12	472 220,16	104 185,36
31/12/97			10 418 536,56	5 ans	2 346 619,12	472 220,16	0,00	104 185,36
31/12/98			10 418 536,56	5 ans	472 220,17	0,00	0,00	104 185,36

Affectation des résultats

	1996	1997	1998	1996	1997	1998
Origine des résultats à affecter				Affectation des résultats		
Report à nouveau	10 688 370,99	19 945 108,24	30 388 998,67	Réserve légale	2 050 108,43	2 904 222,18 4 043 155,82
Résultat en instance d'affectation				Autres réserves		
Résultat net de l'exercice	41 002 168,69	58 084 443,69	80 863 116,31	Tantièmes	1 236 123,01	2 047 531,08 2 100 000,00
Prélèvement sur les réserves				Dividendes	28 459 200,00	42 688 800,00 49 803 600,00
Autres Prélèvements				Autres affectations		
				Report à nouveau	19 945 108,24	30 388 998,67 55 305 359,16
TOTAL	51 690 539,68	78 029 551,93	111 252 114,98	TOTAL	51 690 539,68	78 029 551,93 111 252 114,98

Datation des événements postérieurs au dernier exercice clos

III- Datation :

Date de clôture : 31 décembre 1998
Date d'établissement des états de synthèse : 01 février 1999

IV- Evénements nés postérieurement à la clôture de l'exercice non rattachables à cet exercice et connu avant la première communication externe des états de synthèse:

Favorables : Néant
Défavorables : Néant

Bilan Semestriel aux 30 juin (1998-1999)

ACTIF	AU 30/06/98	AU 30/06/99
IMMOBILIS. EN NON-VALEUR (A)	81 281,11	61 344,85
Charges à répartir sur plusieurs exercices	81 281,11	61 344,85
IMMOBILIS. INCORPORELLES (B)	202 868,76	1 921 060,91
Autres immobilisations incorporelles	202 868,76	1 921 060,91
IMMOBILIS. CORPORELLES (C)	447 440 684,87	440 591 582,27
Terrains	2 911 159,52	2 777 186,52
Constructions	53 257 436,31	50 697 920,54
Installation technique mat et outillage	372 281 394,71	342 651 232,95
Matériel de Transport	2 210 551,95	1 657 639,45
Mobilier matériel de bureau et aménagements divers	5 090 662,66	5 148 747,15
Autres immobilisations corporelles	403 000,00	403 000,00
Immobilisations corporelles en cours	11 286 479,42	37 255 855,66
IMMOBILIS. FINANCIERES (D)	4 755 638,74	5 187 670,42
Prêts Immobilisés	3 858 091,84	4 290 123,52
Autres créances financières	752 546,90	752 546,90
Titres de Participation	145 000,00	145 000,00
ECART CONVERS ACTIF (E)	0,00	0,00
Diminution créances immobilisées	0,00	0,00
Augmentation dettes financières	0,00	0,00
TOTAL I (A+B+C+D+E)	452 480 473,18	447 761 658,45
STOCKS (F)	130 015 375,54	131 682 134,00
Matières et Fournitures consommables	98 761 267,32	96 796 835,13
Produits en cours	29 119 928,49	32 707 782,15
Produits intermédiaires & produits résiduels	0,00	0,00
Produits finis	2 134 179,73	2 177 516,72
CREANCES ACTIF CIRCUL. (G)	66 725 987,80	56 665 095,32
Fournis débiteurs, avances. et acomptes	2 208 454,67	1 361 406,60
Clients et comptes rattachés	44 904 274,77	41 565 121,75
Personnel	108 040,08	182 533,80
Etat	15 634 206,19	9 872 004,12
Autres débiteurs	2 041 277,00	1 602 035,00
Comptes de régularisation Actif	1 829 735,09	2 081 994,05
Titres et valeurs de Placements (H)	0,00	0,00
ECARTS DE CONVERSION ACTIF (I)	0,00	0,00
TOTAL II (F+G+H+I)	196 741 363,34	188 347 229,32
TRESORERIE ACTIF		
Chèques et val. à encaisser	1 646 730,00	1 227 557,96
Banques, T.G. et C.C.P.	11 739 970,65	3 566,36
Caisse, Régie d'avances et accreditifs	59 371,47	443 071,87
TOTAL III	13 446 072,12	1 674 196,19
TOTAL GENERAL I+II+III	662 667 908,64	637 783 083,96

PASSIF	AU 30/06/98	AU 30/06/99
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou personnel(1)	237 160 000,00	237 160 000,00
Prime d'émission, de fusion, d'apport	14 822 500,00	14 822 500,00
Réserve légale	14 014 071,19	18 593 335,80
Autres réserves	6 591 050,00	14 191 050,00
Report à nouveau	55 305 359,16	80 436 186,71
Résultats nets en instance d'affectation (2)	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice (2)	37 405 626,37	42 818 243,84
Total des capitaux propres (A)	365 298 606,72	408 021 316,35
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	34 600 000,00	36 000 000,00
Provisions réglementées pour investissements	32 600 000,00	35 000 000,00
Provisions réglementées pour logements	2 000 000,00	1 000 000,00
DETTES DE FINANCEMENT (C)	69 525 234,56	47 020 000,00
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement	69 525 234,56	47 020 000,00
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	250 000,00	250 000,00
Provisions pour risques	250 000,00	250 000,00
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (E)	0,00	0,00
Augment. Créances immobilisées	0,00	0,00
TOTAL I (A+B+C+D+E+)	469 673 841,28	491 291 316,35
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	137 171 238,48	68 958 764,57
Fournisseurs et comptes rattachés	38 362 962,57	40 111 140,05
Clients créditeurs, avances et acomptes	879 915,68	835 420,45
Personnel	2 206 332,29	2 496 524,26
Organismes sociaux	2 979 649,15	2 341 473,60
Etat	22 981 496,13	19 844 485,66
Comptes d'associés	68 422 612,29	2 247 827,47
Autres créanciers	837 508,53	424 107,33
Comptes de régularisation passif	500 761,84	657 785,75
Autres Provisions pour Risques et Charges (G)	0,00	0,00
Ecart de conversion passif (Eléments circulants) (H)	0,00	0,00
TOTAL II (F+G+H)	137 171 238,48	68 958 764,57
TRESORERIE- PASSIF		
Crédits d'escompte	10 176 813,13	8 632 601,31
Crédits de trésorerie	40 000 000,00	34 000 000,00
Banques	5 646 015,75	34 900 401,73
TOTAL III	55 822 828,88	77 533 003,04
TOTAL GENERAL I+II+III	662 667 908,64	637 783 083,96

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire (+) déficitaire (-)

Comptes de produits et charges semestriels aux 30 juin (1998-1999)

EN DH	AU 30/06/98	AU 30/06/99
PRODUITS D'EXPLOITATION	227 034 032,40	233 600 888,73
Ventes de bien & services produits		
Chiffres d'affaires	223 488 651,69	230 632 174,16
Variation de stocks de produits (+,-)	3 535 778,03	2 669 976,20
Reprises d'exploitation ; transferts de charges	9 602,68	298 738,37
CHARGES D'EXPLOITATION	161 854 747,84	163 925 943,08
Achats consommés (2) de matières et fournitures	97 186 975,51	98 785 321,30
Autres charges externes	18 423 320,48	16 432 924,94
Impôts et taxes	2 695 778,45	3 735 741,32
Charges de personnel	17 537 083,67	18 513 473,66
Autres charges d'exploitation	990 013,19	900 220,03
Dotations d'exploitation	25 021 576,54	25 558 261,83
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	65 179 284,56	69 674 945,65
PRODUITS FINANCIERS	111 483,71	133 916,63
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	0,00	16 000,00
Gains de change	4 370,22	2 690,24
Intérêts et autres produits financiers	107 113,49	115 226,39
CHARGES FINANCIERES	7 629 714,90	3 812 489,32
Charges d'intérêts	7 628 964,80	3 810 411,47
Pertes de change	750,10	2 077,85
RESULTAT FINANCIERES (IV-V)	-7 518 231,19	-3 678 572,69
RESULTAT COURANT VII=III+VI	57 661 053,37	65 996 372,96
PRODUITS NON COURANTS	0,00	4 750,00
Produits des cessions d'immobilisations	0,00	4 750,00
CHARGES NON COURANTES	0,00	44 769,12
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	0,00	8 912,23
Subventions accordées	0,00	0,00
Autres charges non courantes	0,00	35 856,89
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	0,00	0,00
RESULTAT NON COURANT X=VIII-IX	0,00	-40 019,12
RESULTAT AVANT IMPOTS XI=VII+X	57 661 053,37	65 956 353,80
IMPOT SUR LE RESULTAT (XII)	20 255 427,00	23 138 110,00
RESULTAT NET XIII=XI-XII	37 405 626,37	42 818 243,80

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS POUR L'OPERATION DE FUSION ABSORPTION DE LA SOCIETE ASMAR PAR CIMAR

Messieurs,

Lors de votre Assemblée Générale Extraordinaire du 28 Juillet 1999, vous avez approuvé la Convention de Fusion signée le 23 Juillet 1999 entre, d'une part, la « SOCIETE DES CEMENTS DE MARRAKECH – ASMAR » et, d'autre part, votre société et vous avez bien voulu nous désigner en qualité de Commissaire, à l'effet de vérifier et d'apprécier ladite Fusion ainsi que sa rémunération.

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'exécution de la mission que vous nous avez confiée.

Aux termes de la Convention de Fusion, « ASMAR » apporte à « CIMAR » tous les éléments, droits et valeurs, tant actifs que passifs, qui constituent son patrimoine au 31 Décembre 1998, à savoir :

1. Fonds de commerce et d'industrie

Un fonds de commerce et d'industrie de cimenterie qu'elle exploite à Marrakech et dans sa région et pour lequel elle est immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca, sous le numéro 31.771 du Registre Analytique, ledit fonds comprenant :

a. Immobilisations incorporelles

- Le nom commercial et la clientèle y attachée ;
- Le droit de se dire le successeur de « ASMAR » ;
- Les archives comptables, juridiques et autres et en général tous les documents quelconques appartenant à la société apporteuse ;
- Le droit au bail des locaux du siège social sis à Casablanca, angle boulevard Abdelmoumen et avenue des Pléiades ;
- Le bénéfice des abonnements aux lignes de téléphone, de télex et de télécopie dont elle bénéficie ;
- Le bénéfice des différents contrats, brevets et accords commerciaux auxquels elle est partie ;
- Le bénéfice des concessions de terrains de carrière ;
- Ainsi que le bénéfice de tous avantages éventuellement subsistant dans le cadre des Codes d'Investissements aujourd'hui abrogés ;

lesdites immobilisations incorporelles évaluées à DH 200.000.000,00

b. Immobilisations corporelles

- Trois terrains, objet des Titres Fonciers n°79.467/04, 53.335/04 et réquisition n°9.032/M.....	DH	5 770 000,00
- Les constructions à usage industriel et de bureau édifiées sur les terrains susvisés et sur les terrains loués ou DH concedés.....	DH	210 290 000,00
- Les aménagements, les installations techniques, le matériel et outillage affectés à l'exploitation d'une valeur estimative d'ensemble de	DH	492 215 000,00
- Le matériel de transport affecté à l'exploitation, estimé à	DH	2 165 794,14
- Le mobilier, le matériel de bureau et les aménagements divers affectés à l'exploitation, estimés ensemble à	DH	5 264 561,61
- Les autres immobilisations corporelles, estimées à DH	DH	403 000,00
- Les immobilisations corporelles en cours, estimées à	DH	14 187 312,99
Lesdites immobilisations corporelles évaluées ensemble à	DH	<u>730 295 668,74</u>

2. Immobilisations financières

- Les prêts immobilisés.....	DH	3 754 892,63
- Les titres de participation, estimés à	DH	145 000,00
- Les autres titres immobiliers, estimés à	DH	760 546,90
Lesdites autres valeurs immobilisées évaluées ensemble à	DH	<u>4 660 439,53</u>

3. Stocks

- Les matières et fournitures consommables, estimées à	DH	84 935 782,05
- Les produits en cours, estimés à	DH	30 081 363,35
- Les produits finis, estimés à	DH	2 133 959,32
Lesdits stocks estimés à	DH	<u>117 151 104,72</u>

4. Créances de l'actif circulant

- Les fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	DH	967 408,15
- Les clients et comptes rattachés	DH	38 062 888,81
- Le personnel	DH	168 682,18
- L'Etat	DH	9 661 465,67
- Les autres débiteurs	DH	2 020 000,00
- Les comptes de régularisation – actif	DH	1 628 503,04
Lesdites créances de l'actif circulant, d'un montant total de	DH	<u>52 508 947,85</u>

5. Trésorerie – Actif

D'un montant total de	DH	<u>37 361 024,66</u>
-----------------------------	----	----------------------

RECAPITULATION DE L'ACTIF APPORTE

- Immobilisations Incorporelles	DH	200 000 000,00
- Immobilisations Corporelles	DH	730 295 668,74
- Immobilisations Financières	DH	4 660 439,53
- Stocks	DH	117 151 104,72
- Créances de l'actif circulant	DH	52 508 947,85
- Trésorerie - Actif	DH	37 361 024,66
Total	DH	<u>1 141 977 185,50</u>

PASSIF PRIS EN CHARGE PAR « CIMAR »

- Les apports effectués ci-dessus sont assortis de l'obligation de prendre en charge le passif enregistré figurant au bilan de « ASMAR » au 31 Décembre 1998 d'un montant de.....	DH	231 016 093,21
- Auquel il convient d'ajouter le montant des dividendes et tantièmes dont la distribution a été décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société apporteuse réunie le 14 Mai 1999, soit	DH	54 275 200,00
Pour former un passif à prendre en charge par « CIMAR » de	DH	285 291 293,21

ACTIF NET APPORTE PAR « ASMAR »

- Actif brut apporté	DH	1 141 977 185,50
- Passif pris en charge	DH	285 291 293,21
Actif net apporté	DH	856 685 892,29

(HUIT CENT CINQUANTE SIX MILLIONS SIX CENT QUATRE VINGT CINQ MILLE HUIT CENT QUATRE VINGT DOUZE DIRHAMS, VINGT NEUF CENTIMES).

*
* *

Il y a lieu de préciser que l'énonciation des divers éléments constituant les apports est basée sur le bilan au 31 Décembre 1998 de la société apporteuse et est donnée à titre indicatif et non limitatif.

L'Apport-Fusion porte, en fait, sans exception ni réserve, sur l'universalité des actifs de la société apporteuse et de son passif, tels qu'ils existeront à la date de la fusion.

Il a été d'autre part, stipulé que la société absorbante aura la propriété et la jouissance effective des biens et droits apportés à compter du jour où la Convention de fusion sera devenue définitive, mais que toutes les opérations réalisées depuis le 1^{er} Janvier 1999 par la société apporteuse seront réputées avoir été faites, tant activement que passivement, aux profits et risques de la société absorbante, celle-ci ayant accepté de prendre, au jour où la remise des biens sera faite, tout l'actif et le passif de la société absorbée, tels qu'ils existeront alors, et

de supporter également tout passif pouvant se révéler ultérieurement comme exigible à l'encontre de la société absorbée, bien que non porté dans ses comptes, et plus particulièrement tous les frais, impôts, taxes et droits occasionnés par sa dissolution.

Les charges et conditions sous lesquelles ces apports sont effectués sont d'ordre courant et n'appellent de notre part aucune observation.

*
* *

Pour l'exécution de notre mission, nous avons procédé aux divers contrôles d'usage concernant l'existence et l'état des biens apportés.

Nous avons tout d'abord pris connaissance du bilan de la société apporteuse établi à la date du 31 Décembre 1998 et approuvé par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de cette société le 14 Mai 1999.

Ce sont tous les éléments actifs et passifs du bilan au 31 Décembre 1998 de la société apporteuse qui sont apportés à votre société, sans exception aucune.

*
* *

Il nous appartient de vous fournir maintenant quelques éléments d'appréciation pour vous permettre de vous prononcer, en connaissance de cause, sur la rémunération des apports de la société apporteuse.

A l'exception des immobilisations corporelles et incorporelles, tous les éléments actifs et passifs du bilan au 31 décembre 1998 de la société « ASMAR », sont apportés à leur valeur comptable, ce qui n'appelle de notre part, aucune observation. Le bilan ayant été audité et certifié par un Cabinet indépendant.

Les immobilisations corporelles comprennent d'une part, les terrains et bâtiments et, d'autre part, les équipements industriels, ensemble le génie civil correspondant. Leur estimation a été confiée à deux Cabinets d'expertise, spécialisés dans chacune des disciplines concernées, dont les rapports qui nous ont été communiqués, nous ont permis de constater qu'il aboutissent à des valeurs normales d'utilisation.

Quant aux immobilisations incorporelles, leur valorisation tend à matérialiser la capacité bénéficiaire de la société apporteuse et, aussi, à dégager l'avantage que peut constituer pour votre société, la concentration de deux entreprises à activité similaire, permettant de réaliser une meilleure mobilisation de moyens et d'atteindre une taille significative dans le marché marocain du ciment, tout en obtenant une simplification de la gestion. Cette valorisation correspondant à environ trois fois le bénéfice net moyen des trois derniers exercices de la société ASMAR, nous paraît justifiée.

Pour établir la parité devant déterminer la rémunération des apports de la société ASMAR, il a été procédé :

a/ à une estimation de la valeur patrimoniale des actifs nets de la société absorbante, suivant une méthodologie identique à celle appliquée pour la société absorbée ;

b/ à une évaluation, confiée à une banque-conseil marocaine, qui a retenu pour ce faire :

- la méthode des Discounted Cash-Flow
- la méthode de l'actif net corrigé
- la méthode du multiple de l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE)
- et enfin, la méthode boursière (les deux sociétés étant cotées à la Bourse des Valeurs de Casablanca).

Il en est résulté une parité moyenne de 1,20, correspondant à 5 actions ASMAR contre 6 actions CIMAR, dont l'équité a, de surcroît, été attestée par un Cabinet indépendant, spécialement consulté à cet effet.

Sur cette base, il est stipulé la création de 2.845.920 actions nouvelles CIMAR de 100 DH de nominal entièrement libérées, jouissance du 1^{er} janvier 1999, à attribuer aux actionnaires de la société absorbée, l'ensemble correspondant à une augmentation de capital de DH 284.592.000 à laquelle votre société devra procéder et qui portera son capital actuel de DH 512.977.200 à 797.569.200.

La différence entre :

- d'une part, la valeur de l'actif net apporté de « ASMAR »	DH	856 685 892,29
- et, d'autre part, la valeur nominale des actions créées pour rémunérer l'apport	DH	284 592 000,00
Soit le montant		<u>DH 572 093 892,29</u>

Constitue la prime de fusion sur laquelle porteront les droits des actionnaires anciens et nouveaux.

*
* *

Nous avons examiné avec attention les considérations et les calculs qui ont conduit à la détermination des modalités de rémunération des apports faits à votre société par la société « ASMAR » telles qu'elles sont soumises à votre approbation. La rémunération convenue nous a paru normale et équitable, aucun avantage particulier n'étant concédé par ailleurs.

En conclusion de notre examen, nous vous engageons à ratifier purement et simplement les apports faits à votre société par la société « ASMAR » et leur rémunération.

Fait à Casablanca, le 15 Septembre 1999

Le Commissaire aux Apports et aux Avantages Particuliers – FIDAROC
Faïçal MEKOUAR, Expert Comptable

APTITUDE DU PASSAGE A L'AN 2000

DES APPLICATIONS INFORMATIQUES

Passage à l'an 2000

La problématique de passage à l'an 2000 a été abordée sur deux plans :

Informatique industrielle

Les équipements des usines ont fait l'objet d'une étude afin de dégager les plans d'action nécessaires pour pallier au problème. Les contacts avec les fournisseurs, la collaboration avec le Centre Technique Groupe et les actions correctrices permettent d'envisager la transition sans risque majeur.

Informatique de gestion

Le système d'information basé des progiciels de gestion acquis est apte à passer l'an 2000, puisqu'il a fait l'objet de quelques vérifications et tests qui l'ont validé.

Une application développée en interne est également en cours de test de conformité qui doit s'achever en septembre 1999.

Quant aux postes de travail et des serveurs, ils font l'objet d'une mise à jour les rendant conformes et le cas échéant d'un remplacement par de nouvelles acquisitions.

Projet Spiral

Le groupe Italcementi a adopté un système d'information basé sur le produit SAP R/3 couvrant la majorité des fonctionnalités nécessaires pour le fonctionnement des filiales du groupe.

Baptisé Spiral, ce projet vise à mettre en place ce système dans toutes les filiales. Certaines l'ont déjà mis en œuvre depuis janvier 1999.

Le plan Spiral Maroc prévoit un développement étalé sur 6 mois (juillet à décembre 1999) pour un démarrage début janvier 2000.

PROCESS DE FABRICATION DU CIMENT

